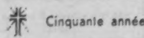
BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vo... 38 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 4 JANVIER 1963 — PRIX: 10c

Cinquante années au service . . .



. . de la foi et de la langue

Les troupes canadiennes et les armes nucléaires

par Jean-Marc Poliquin,
correspondant à Ottawa

Depuis la conclusion du pacte de Nassau, M. Diefenbaker est plus en mesure que jamais de motiver son refus de "nucléariser" les troupes canadiennes.

Il n'a qu'à se référer à la déclaration émise aux Bahamas par MM. Kennedy et Macmillan le 21 décembre dernier pour justifier son attitude.

Le septième paragraphe de la déclaration était ainsi conçu: "Revenant à la Polaris, le président des Etats-Unis et le premier ministre de la Grande-Bretagne sont tombés d'accord pour dire que le but de leurs deux gouvernements, quant à l'attribution des projectiles Polaris, doit être la mise en place d'une force de l'OTAN à caractère multilatéral et nucléaire par la consultation la plus étroite avec d'autres alliés de l'OTAN. Ils déploieront leurs meilleurs efforts à cette fin".

Quelques journalistes présents à la conférence de presse présidée à l'hôtel Emerald Beach (Nassau) par M. Pierre Salinger ont cherché à faire dire à l'attaché de presse du président que ce paragraphe préludait à la formation d'une force nucléaire comprenant cinq ou six membres de l'OTAN: par exemple les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Turquie, etc.

M. Salinger a eu la prudence de répondre que le mot "multilatéral" signifiait dans le contexte en cause "plus que deux".

Lettre à de Gaulle

Quelques instants après, M. Salinger faisait savoir que le président américain venait d'envoyer une lettre à de Gaulle pour inviter la France à se joindre au pacte de Nassau. Il précisait du même coup que nulle autre lettre du genre n'avait été envoyée au reste des membres de l'OTAN.

La conclusion était transparente. Le pacte de Nassau doit, dans l'esprit de ses auteurs, devenir **sous peu** un accord strictement tripartite.

A la longue, se muera-t-il en entente englobant aussi le Canada?

C'est possible. Seulement, dans le cours normal des choses, le Canada devrait subordonner sa décision de "nucléariser" ses troupes à une invitation du genre de celle que de Gaulle vient de recevoir du président américain.

Au point de vue politique, c'est un coup de chance pour M. Diefenbaker. Il peut maintenant faire passer son hésitation pour de la sagesse d'homme d'Etat.

Il pourra dire à la Chambre des communes, comme au congrès conservateur du 18 janvier et aux votants de tout le Canada: "Le pacte de Nassau a démontré que la nucléarisation de nos troupes n'est pas pour demain. Le directorat de l'OTAN n'envisage pas encore notre équipement atomique. La stratégie de dissuasion intéresse l'Europe au premier chef et, sur notre continent, les forces américaines ont amplement de quoi tenir les Russes en respect. Nous sommes à l'abri de l'holocauste nucléaire. Les membres les plus puissants de l'OTAN nous demandent implicitement de nous contenter de fournir une contribution militaire de type classique. Pourquoi songer à des sacrifices plus lourds qu'on ne semble pas souhaiter en haut lieu?".

Equipement atomique

Au Parlement, M. Diefenbaker n'a jamais été aussi capable de dialoguer victorieusement avec les libéraux, les créditistes et les socialistes, au sujet de l'équipement atomique de nos troupes.

Il dira à M. Pearson: "Tant que nous n'aurons pas été invités comme de Gaulle à acquérir la Polaris, nous contreviendrions aux usages de la diplomatie en décidant unilatéralement de nous porter acquéreurs d'armes atomiques".

Il dira à MM. Thompson et Douglas: "Je reconnais que la prolifération du club nucléaire est périlleuse pour la paix. J'ai toujours eu cette attitude. Sur ce point, mon attitude coïncide avec la vôtre".

Le premier ministre pourra même se vanter, avec un grand semblant de raison, d'avoir simplement prévu un accord analogue à celui de Nassau. A la prochaine campagne électorale, ce lui sera un beau thème de discours à effets.

Les Acadiens veulent l'enseignement de la religion dans leurs écoles

FREDERICTON, N.-B. — Dans un mémoire présenté aux autorités provinciales du Nouveau-Brunswick, l'Association acadienne d'éducation de Caraquet a recommandé la reconnaissance officielle de l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

La délégation de 11 membres, ayant à sa tête le Dr Joffre Daible, de Dalhousie, a également préconisé que des subventions provinciales "adéquates" soient accordées aux municipalités à des fins d'éducation.

Le document a également abordé la question de la formation des futurs professeurs. Le mémoire recommande que les normaliens et normaliennes subissent leur entraînement à l'Université St-Joseph. La délégation a aussi réclamé la nomination d'un directeur des études pour les écoles de langue française du Nouveau-Brunswick.

L'instruction religieuse

L'Association d'éducation de Caraquet s'est prononcée en faveur d'un double programme d'instruction religieuse, soit un pour les enfants catholiques et un autre pour les élèves protestants. Des cours d'instruction religieuse seraient également dispensés aux classes mixtes.

Le mémoire souligne que ça fait plus de 25 ans que l'Association acadienne d'éducation de Caraquet demande que l'instruction religieuse soit obligatoire dans les écoles.

"Ne serait-ce pas opportun à une époque où le communisme international est rampant, que nous qui vivons dans une province où la grande majorité de la population est chrétienne, exigions que l'instruction religieuse soit rendue obligatoire dans nos écoles?" demande le mémoire.

En Ontario

En ce qui a trait à une école normale bilingue, le document souligne que la province d'Ontario, qui compte une population de langue française proportionnellement inférieure à celle du Nouveau-Brunswick, vient de décider de fonder une seconde école normale bilingue, à Sudbury, celle d'Ottawa ne pouvant plus suffire à la demande.

"Il est difficile de concevoir que les autorités ontariennes soient plus éclairées que nous du Nouveau-Brunswick".

Le premier planétarium du Canada sera construit à Montréal en 1963

MONTREAL — C'est dans la métropole que le premier planétarium du Canada sera construit incessamment et sera achevé au début de 1965.

M. Armand Desrochers, président de la firme Dow, a annoncé la nouvelle en précisant que le planétarium sera construit aux frais de la brasserie qu'il dirige.

Le Planétarium Dow — c'est le nom qu'il portera — sera construit au sommet des immeubles de la brasserie de quatre étages au coin des rues Notre-Dame et Windsor. Son exploitation sera sans but lucratif.

M. Desrochers a précisé qu'il y a 30 planétariums dans le monde, dont huit en Amérique du Nord. Il s'agit d'installations à caractère de vulgarisation scientifique qui reproduisent les mouvements des astres sous une voûte représentant le ciel. Celui de Montréal pourra accueillir 500 personnes assises.

Le planétarium de Montréal comprendra, en plus de la salle de démonstration, des expositions permanentes sur l'astronomie et les plus récentes réalisations en matière de science spatiale. L'ensemble des installations couvrira une surface de 15,000 pieds carrés.

Le docteur Pierre-R. Gendron, vice-président de la brasserie, et qui fut directeur de la faculté de science pure et appliquée de l'Université d'Ottawa, dirigera l'installation du projet jusqu'à sa réalisation.

M. Desrochers prévoit que cent mille personnes visiteront annuellement le planétarium dont les responsables travailleront en collaboration avec les organismes d'enseignement de la ville de Montréal.

Le Planétarium Dow sera le cadre de conférences scientifiques quotidiennes, en français et en anglais.



Sa Sainteté le pape Jean XXIII vient d'être proclamé "L'homme de l'année" par le magazine "Time". C'est la première fois que ce titre est accordé à une personnalité religieuse. Sur la photo l'on voit le pape en visite dans un hôpital pour enfants, Bambino Gesu, le jour de Noël. Sa sortie du Vatican, la première fois depuis quatre semaines, indiquerait qu'il se porte mieux depuis sa récente maladie. (Photo NC)

Message de Noël

Appel de S. S. Jean XXIII à la paix et à l'unité

VATICAN — Que les hommes soient en paix; Que les hommes soient un dans le Christ!

Paix et unité chrétienne: telles sont les deux grandes préoccupations qui inspirent le message du pape, transmis aux hommes du monde entier le samedi 22 décembre, en marge de la fête de la Nativité.

Sous le signe du Concile

"Cette année, a dit Jean XXIII, la Nativité porte le signe du Concile oecuménique, qui a si bien commencé, grâce à Dieu. Oui, Rome a vécu, du 11 octobre au 8 décembre, deux mois d'émotion religieuse intense.

"Comme tous ceux qui, partout dans le monde, croient au Christ, se sont ouverts des horizons de douceur et de lumière, comme une invitation aux âmes plus éloignées: soyez attentifs à l'appel du fils de Dieu fait homme, le nouveau-né, de Bethléem, rédempteur de tous les hommes et maître de toutes les nations."

Jean XXIII continue: "Assurément, nulle fête de l'Eglise ne pourrait mieux convenir que Noël pour parler du concile et en rappeler le dessein. La Nativité de Jésus, annoncée dans la gloire du plus haut des cieux, demeure source de joie fraternelle, sans cesse renouvelée, pour tous les habitants de la terre, à travers les siècles".

Après avoir qualifié la paix de "bien le plus important et le plus précieux" des hommes, le pape a déclaré que la présence de la paix et l'effort déployé pour l'assurer garantissent la tranquillité du monde.

"Mais, a-t-il dit, la paix est attachée, comme à sa condition, à la bonne volonté de tous et de chacun, car sans elle, il est vain d'espérer joie et bénédiction.

Chercher la paix

"Donc, chercher la paix partout et toujours, s'efforcer de l'établir en nous-mêmes afin qu'elle se répande sur l'univers entier, la défendre contre tout danger qui la menacerait, la mettre au-dessus de tout, avoir soin de ne pas la blesser ni la compromettre; quel grand devoir pour un pape, aujourd'hui et à toutes les époques."

Le Souverain Pontife a ensuite rappelé son message du 25 octobre en faveur de l'entente et de la concorde entre les peuples. Il ajoute: "Nous renouvelons aujourd'hui cette solennelle adjuration. Nous supplions tous les gouvernements de ne pas rester sourds à ce cri de l'humanité. Qu'ils fassent tout ce qui est en eux pour sauver la paix. Qu'ils continuent à traiter, promouvoir, favoriser, accepter des pourparlers, à tous les niveaux et en tout temps: c'est une règle de sagesse et de prudence qui attire les bénédictions du ciel et de la terre.

Mouvement vers l'unité

Le Saint-Père revient ensuite sur la question du Concile oecuménique. Il s'est caractérisé, a-t-il dit, par un appel en faveur du troupeau unique et du pasteur unique: "C'est un mouvement vers l'unité, parfois timide, parfois aussi entaché de certaines hésitations préalables, qu'il nous est facile d'imaginer et que nous voulons comprendre aussi, afin qu'elles puissent être surmontées par la grâce de Dieu".

En guise de conclusion, le Souverain Pontife a déclaré: "Ce Noël de 1962 doit être un Noël de paix intérieure et de joie intime et recueillie pour toute la société humaine et spécialement pour la famille qui en est la base. Il doit être un Noël de prière et de réflexion pour correspondre à l'attente de Jésus-Christ Notre-Seigneur qui désire l'unité de tous ceux qui croient en son nom et son Evangile. Qu'ils soient un".

Collaboration internationale

Le lendemain, Jean XXIII a demandé une collaboration internationale dans le domaine de l'exploration et des recherches de l'espace. Il a déclaré que "les hommes courageux et compétents, de toute race et de toute nationalité" devraient être employés à ce travail.

Le pape a lancé cet appel dans la salle consistoriale de ses appartements, pour répondre aux voeux traditionnels de Noël et du Nouvel An présentés par les représentants diplomatiques d'environ 50 pays accrédités auprès du Saint-Siège.

Le pape a parlé pendant dix minutes en français, d'une voix calme et ferme. Il a déclaré aux diplomates que l'Eglise "est favorable à la maîtrise croissante des forces de la nature".

Pour une "noble rivalité"

Grâce aux hommes qui ont entretenu des idées de paix, a-t-il dit, l'humanité pourrait se consacrer "à une noble rivalité" pour continuer à explorer l'univers et à faire des réalisations étonnantes au point de vue de la technologie moderne.

Il a ajouté: "Que Dieu daigne inspirer les organisateurs de ces grandes entreprises spatiales en leur donnant l'idée d'associer à leurs projets et à leurs découvertes des hommes courageux et compétents, de toute race et de toute nationalité.

"Ce faisant, ils travailleront efficacement pour la fraternité et la paix qui font l'objet des souhaits et des prières de tous, durant cette période sacrée de Noël."

Rencontre de la Commission Episcopale Canadienne pour l'Amérique latine à Rome

OTTAWA (OCCAL) — A l'occasion du Concile oecuménique, les membres de la Commission Episcopale Canadienne pour l'Amérique latine (CECAL) ont rencontré Son Exc. Mgr Samoré, secrétaire de la Commission Pontificale pour l'Amérique latine.

"Merci"

1. — **Remerciements:** Son Excellence transmit aux évêques canadiens les remerciements du Pape et du Saint-Siège pour "l'effort admirable" accompli par l'Eglise canadienne en faveur de l'Amérique latine. Elle releva les chiffres préparés à l'occasion du Concile par Son Exc. Mgr Lemieux, illustrant cet effort, à savoir: 417 prêtres, dont 350 religieux et 67 séculiers, 212 frères, 509 soeurs, 40 membres d'Instituts séculiers et 86 missionnaires laïques, soit au total 1,264 missionnaires. Son Excellence dit recevoir chaque semaine l'avis de nouvelles fondations ou de nouveaux envois canadiens. Elle communique aux évêques canadiens que Sa Sainteté lui a dit vouloir leur envoyer une lettre à ce propos.

2. — **Coopération avec les religieux:** Une caractéristique spéciale de l'effort canadien, dit Son Excellence, est la coopération totale des religieux et des religieuses avec la CECAL. Une commission de la Conférence Religieuse Canadienne travaille en étroite collaboration avec la CECAL. La réponse des religieux et des religieuses canadiens à l'Amérique latine a été très généreuse. Son Excellence souligne en particulier la formule particulière de l'archidiocèse de St-Boniface.

Les diocèses

3. — **Demande de prêtres séculiers:** Son Excellence a reçu, depuis le début du Concile, 115 évêques latino-américains. Il est visible qu'ils aimeraient recevoir plus de prêtres séculiers. Les raisons données: ils sont plus directement au service de l'évêque et peuvent mieux s'occuper des vocations et de la formation du clergé séculier. Tout en soulignant l'effort fait par le Canada au Séminaire de Tégucigalpa ou dans les autres séminaires qu'il a fondés ou qu'il dirige, Son Excellence demande qu'on accorde toute l'attention voulue au recrutement du clergé local. Il se demande si, à l'occasion du Concile, les diocèses canadiens ne pourraient pas faire encore plus pour l'Amérique latine, en envoyant, par exemple, une moyenne, les uns plus les autres moins, de deux ou trois prêtres par diocèse. De plus, Son Excellence insiste pour que les évêques gardent contact avec leurs prêtres là-bas et continuent de les appuyer moralement et économiquement. Les prêtres canadiens sont particulièrement appréciés en Amérique latine, dit-il.

L'économie

4. — **Aide économique:** Son Excellence aimerait connaître ce que l'Eglise canadienne fait économiquement pour l'Eglise latino-américaine. Elle mentionne particulièrement la construction du séminaire de Tégucigalpa. Son Exc. Mgr Lemieux explique que l'Office Catholique Canadien de l'Amérique latine fera bientôt un relevé de ce que chaque diocèse et chaque congrégation font économiquement pour l'Amérique latine et qu'alors la CECAL sera en mesure de renseigner la Commission Pontificale.

5. — **Prochaine rencontre:** Son Exc. Mgr Samoré convoque les évêques canadiens à une rencontre entre la Commission Pontificale, le CELAM (Conseil Episcopal Latino-Américain) et les onze pays qui ont commencé à faire quelque chose en faveur de l'Amérique latine, pour le mercredi suivant à la Secrétairerie d'Etat.

La France compte 47,500,000 âmes

PARIS — La France compte 47,500,000 habitants. Le dernier recensement de la population, effectué le 7 mars dernier, a dénombré 46,530,000 habitants dans la métropole. Mais, depuis cette date, la venue des rapatriés d'Algérie et l'entrée en France d'autres immigrants (environ 700,000 au total), ainsi que l'excédent des naissances sur les décès (de l'ordre de 300,000) ont augmenté ce chiffre de plus d'un million d'individus avant la fin de l'année 1962.

Entre les deux derniers recensements, celui du 10 mai 1954 et celui du 7 mars 1962, la population totale de la France a augmenté de 3,630,000 habitants, soit 8.2 pour cent dont 5.5 pour cent pour l'excédent des naissances (2,350,000), et 2.7 pour cent pour l'excédent de l'immigration (1,150,000), le surplus (130,000) étant dû à des ajustements divers.

L'augmentation de la population est très inégalement répartie sur le territoire: environ 80 pour cent de la population supplémentaire est concentrée dans la région parisienne, le Nord, la Lorraine, l'Alsace, les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur, ainsi que quelques départements isolés, le Doubs, la Haute-Garonne, la Loire Atlantique et la Seine Maritime.

Quinze départements du Massif Central, des Pyrénées et de l'Ouest ont continué à se dépeupler, en particulier la Creuse (-5.3 pour cent), le Cantal (-3.5 pour cent), l'Ariège (-3.5 pour cent) et le Gers (-3 pour cent).

L'agglomération parisienne comptait 7,735,345 habitants en mars dernier, soit 1,000,588 de plus qu'en 1954. Elle avait donc absorbé près du tiers de l'accroissement total de la population française.

ROME — Cinquante missions diplomatiques sont actuellement accréditées près le Saint-Siège. Ces missions sont dirigées par 37 ambassadeurs, 11 ministres et 2 chargés d'affaires.

L'économie canadienne ne baissera probablement pas au cours de 1963

MONTREAL — Selon la Banque de Montréal, il y a peu d'indices d'une importante baisse de l'économie canadienne en 1963.

Dans sa revue mensuelle des affaires, cette entreprise estime qu'en 1962 l'économie a progressé presque sans arrêt et qu'en dépit de certains points faibles, l'année a été bonne pour la plupart des gens et la plupart des industries.

Notant que l'année a commencé dans une atmosphère encourageante, la banque déclare que la plupart des indicateurs de l'état des affaires vont dans le sens de la montée et que l'entourage économique extérieur semble généralement favorable.

Mais il y a également des signes indiquant quelques ralentissements des entrées de capitaux investis à long terme au Canada, ainsi que de baisses des réserves en devises étrangères et du taux de change.

Mesures de correction

La rapide succession d'événements qui a mené à la stabilisation du dollar canadien a fait suite à de lourdes pertes au point de vue réserves en devises étrangères et les pressions exercées par des spéculateurs ont abouti à une crise qui nécessitait des mesures de correction.

La revue fait savoir: "Néanmoins, les progrès économiques se sont poursuivis au Canada sans interruption . . . et la production industrielle, ainsi que les ventes au détail, ont atteint des niveaux record, le chômage a substantiellement diminué et la production agricole a dépassé ce qu'on attendait.

"La position de l'économie canadienne, alors que l'année touche à sa fin, est plus forte qu'on n'aurait pu s'y attendre au milieu de l'atmosphère d'incertitude du milieu de l'année, et on peut tirer des encouragements d'autres aspects de la situation actuelle."

La banque estime que, tandis que la production est encore excédentaire, le niveau relativement bas des mises de fond pendant la montée actuelle pourrait signifier que l'économie canadienne approche de la période où de grands projets d'investissements seront réalisés.

Nouvelle reprise

Il semble bien, toujours selon la banque, que nous assisterons à une autre diminution de l'expansion, et peut-être à un essoufflement de l'économie, qui sera suivi, avant plusieurs mois, d'une autre reprise.

Passant en revue les facteurs qui ont favorisé l'expansion de l'économie pendant l'année, la Banque de Montréal estime que le niveau des ventes au détail, qui s'est bien maintenu pendant les trois premiers trimestres de l'année, semble indiquer que les dépenses des consommateurs continuent d'exercer une influence favorable sur le niveau d'ensemble de l'activité des affaires.

Centre coopératif de formation professionnelle

LEVIS — L'Assurance-vie Desjardins a annoncé que dès 1963, le Mouvement Desjardins serait doté d'un centre coopératif de formation professionnelle. Ce nouveau centre, qui sera érigé sur le campus de la Cité des Jardins, à Lévis, sera connu sous le nom de l'Institut Desjardins.

Pour ne citer que quelques exemples, ce centre de formation professionnelle pourra donner, par exemple, des cours de philosophie coopérative aux gérants des caisses, des cours de comptabilité aux commis ou des cours aux agents d'assurance sur les habitudes familiales en matière d'économie. En fait, le centre pourra servir éventuellement à tout le secteur coopératif et même aux boursiers de pays en voie de développement économique et qui veulent étudier notre système coopératif.

Les plans du centre prévoient un ensemble architectural de 15 unités, dont le coût atteindra un demi-million de dollars, et susceptible d'accueillir des groupes de 40 à 50 stagiaires.

Il y aura des salles d'enseignement équipées des moyens visuels de communication, un centre de documentation avec bibliothèque et archives, des salles de situation ou "ateliers d'exercice" équipées d'appareils d'enregistrement sonores et visuels, des salles de discussion et des zones de contact.

Les stages au centre s'inspireront moins de l'organisation scolaire habituelle que des expériences en éducation des adultes en matière de travail, de séjour et de loisir.

En annonçant la création de ce centre, M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-vie Desjardins a déclaré notamment que "Les recherches entreprises à la demande des Caisses populaires et de l'Assurance-vie Desjardins par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval sur les besoins économiques des familles canadiennes-françaises, ont prouvé la nécessité d'une utilisation plus complète de la formule coopérative. Nous voulons que dans le mouvement coopératif, tous ceux qui sont au service du public soient d'une compétence à toute épreuve. L'Institut Desjardins y pourvoira".

M. Hector Charland est décédé à Montréal

MONTREAL — M. Hector Charland, artiste de la radio et de la télévision, est décédé dans un hôpital de Montréal. Agé de 79 ans, il était malade depuis environ un an.

M. Charland avait pendant plus de 20 ans tenu le rôle titre de "Séraphin" dans l'émission radiophonique de Claude-Henri Grignon "Un homme et son péché".

En 1958, lors de l'adoption de l'oeuvre de Grignon pour la télévision, il avait incarné le père de Séraphin dans le téléroman "Les belles histoires des pays d'en haut".

Connu presque partout comme Séraphin, l'ignoble avare, M. H. Charland était dans la vie privée greffier de la Cour d'appel du Québec, un poste qu'il a occupé pendant près d'un demi-siècle soit jusqu'au jour où la maladie l'a forcé à prendre sa retraite.

Originaire de l'Assomption, M. Charland avait décroché sa licence en droit à l'Université de Montréal. Il a pratiqué le droit pendant un an avant d'entrer dans le fonctionnarisme provincial. Sa profession juridique passait avant tout et le théâtre qui l'a en quelque sorte immortalisé dans le rôle de Séraphin constituait pour lui "une sorte de marotte".

Des offres "fermes et définitives" aux actionnaires

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a annoncé le vendredi 28 décembre que, suivant la politique du gouvernement et avec l'approbation de celui-ci, la commission hydro-électrique du Québec a décidé de faire des offres "fermes et définitives" aux actionnaires des compagnies d'électricité dont la nationalisation a été décidée.

"On a voulu ainsi éviter, a déclaré M. Lesage, les longs délais que toute autre méthode de règlement implique inévitablement."

L'annonce a été faite à 6 heures, alors que toutes les bourses étaient fermées pour éviter toute spéculaiton. Le coût total approximatif de la nationalisation de huit des onze compagnies intéressées est évalué à $604,000,000, dont $303,000,000 de paiements comptants. L'Hydro-Québec fera ces offres directement aux actionnaires, dans une lettre officielle qui leur sera adressée d'ici quelques semaines. Les conseils d'administration des compagnies intéressées n'ont pas été consultés, parce que, vu le nombre de ceux-ci, il aurait été impossible de garder le secret des conditions d'une offre de cette envergure et d'éviter la spéculation.

D'autre part, il fallait éviter de placer les membres des conseils d'administration dans une situation privilégiée par rapport à l'ensemble des actionnaires.

Première centrale atomique en Italie

ROME — La première centrale atomique italienne est entrée en fonctionnement dernièrement. Cette centrale, qui a une puissance électrique de 200,000 kilowatts sera en mesure de commencer sa production en 1963 et pourra couvrir les besoins d'une ville de deux millions d'habitants. Il s'agit de la plus grande centrale fonctionnant actuellement sur le continent européen.

R. Teillet: c'est la fin des minorités

OTTAWA — M. Roger-Joseph Teillet, libéral de St-Boniface, Man., a dit que le séparatisme québécois entraînerait la disparition rapide des minorités qui existent dans les autres provinces. Le petit-neveu de Louis Riel est député d'un comté comptant une minorité de 30 à 35 pour cent de Canadiens français.

Les électeurs du Manitoba et de St-Boniface reconnaissent le fait français et n'hésitent pas, même dans les faits à accorder leur confiance aux Canadiens français. Il a rappelé que les électeurs du Manitoba ont élu trois députés canadiens-français la semaine dernière.

Mais, dit-il, l'idée du séparatisme n'est pas nouvelle dans le Québec et elle a existé et existe chez certains groupes de l'Ouest. Il a rappelé que vers 1930, il y avait un fort sentiment séparatiste dans les Prairies qui accusaient les provinces de l'Est de bénéficier davantage de la Confédération.

Je suis opposé au principe du séparatisme, dit-il, parce que la sécession du Québec entraînerait la disparition du fait français dans les autres provinces. Toutefois, il n'admet pas que le mouvement québécois soit assez sérieux pour provoquer l'alarme. Toutefois, il reconnaît que le mouvement séparatiste québécois permet à tous de faire un profond examen de conscience et de mieux voir les difficultés actuelles.

M. Teillet, qui s'exprime agréablement en français, a dit qu'il croyait à l'existence d'un Canada bi-culturel et à la possibilité du bilinguisme. Il a déclaré que les Canadiens français ont réussi à surmonter de graves difficultés au Manitoba parce qu'ils se sentaient appuyés par leurs frères québécois. Leur abandon signifierait la fin de l'existence du Français du Manitoba, où plus de 80,000 Canadiens français survivent au milieu d'une population de 900,000.

Les Canadiens français du Manitoba peuvent travailler en harmonie avec leurs frères de langue anglaise et parviennent à se faire reconnaître. Il reste encore un point sombre: la question des écoles françaises n'est pas résolue à la satisfaction des nôtres, mais nous conservons des espoirs, a dit M. Teillet. Cependant le séparatisme mettrait fin à ses espoirs.

A propos de zone 6

Le 19 décembre, M. Teillet a soulevé la question de zone 6 au cours de la période d'interpellations. En voici le texte selon Hansard:

St-Boniface — Revendications au sujet de la désignation des bureaux de poste

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Roger-J. Teillet (St-Boniface): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Postes.

L'honorable ministre est-il en mesure de dire à la Chambre s'il a reçu une résolution de la part de la ville de St-Boniface ou si des revendications ont été faites au sujet de la désignation des bureaux de poste de cette ville et s'il a une réponse à donner à ce sujet?

(Traduction)

L'hon. Ellen L. Fairclough (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je ne puis parler d'une résolution sans en référer au ministère, mais je sais qu'il y a eu plusieurs lettres et que l'affaire est à l'étude.

★ ★ ★

OTTAWA — Le sénateur Allister Grosart, organisateur en chef du parti conservateur fédéral, a déclaré qu'il croyait qu'un grand nombre de Canadiens étaient favorables à l'idée de voir doter leur pays d'armes nucléaires. Il a ajouté que le dernier Gallup Poll avait montré que 54 pour cent des Canadiens désiraient l'achat de telles armes et, qu'à l'heure actuelle, 52 pour cent au minimum et 56 pour cent au maximum se prononceraient de semblable façon.

Le journal étant imprimé le jeudi midi il n'est pas possible de donner cette semaine les résultats des élections le 4 janvier dans les comtés de Rupertsland et de Churchill.

Une interview du cardinal Ottaviani

PARIS — **La France Catholique,** dans son numéro du 21 décembre, publie une interview que lui a accordée Son Em. le cardinal Ottaviani. Répondant à six questions sur le Saint-Office, les Commissions théologiques, la recherche et la doctrine, l'Index, la curie et les évêques, la marche du Concile, le cardinal secrétaire du Saint-Office a précisé à propos de cette Congrégation:

"L'opinion publique n'est pas bien informée. Cela tient peut-être au fait que beaucoup confondent encore l'ancienne Inquisition avec le Saint-Office d'aujourd'hui. La tâche du Saint-Office, qui a pour préfet le Saint-Père lui-même, consiste à garder pure et intacte la doctrine de la foi et des moeurs, afin que les fidèles puissent rester fidèles aux principes de l'Evangile et de la tradition. Vous le voyez, il s'agit là d'une tâche exceptionnellement importante. Les fidèles ont tout lieu d'être reconnaissants aux hommes qui accomplissent cette mission. Je tiens à souligner que beaucoup de consulteurs et de qualificateurs du Saint-Office ne sont pas de nationalité italienne."

A la question concernant sa position à propos de la recherche théologique, le cardinal répondit:

"Ma position personnelle est celle d'un homme qui a, de par ses fonctions, le devoir de garder intact le dépôt de la foi, et qui, en même temps, doit laisser pleine liberté au progrès qui est nécessaire pour mieux éclairer, approfondir et expose la doctrine catholique. Ne l'oublions jamais: tout ce qui est nouveau n'est pas, par le fait même, vrai et bon . . ."

Quant aux rapports entre la curie et les évêques, voici ce qu'en pense le secrétaire du Saint-Office:

"La curie romaine est l'organe dont le Pape se sert pour le gouvernement de l'Eglise. Le rapport doit être examiné selon les deux relations 'Pape' et 'évêques'. Ce rapport est déterminé, dans l'Evangile, dans la doctrine catholique et par le droit canonique actuel. La curie exécute ce que dispose le Pape. Une longue expérience me permet d'affirmer que, d'un autre côté, les évêques ont dans la curie romaine une grande aide."

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur

Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

De palpitantes aventures destinées aux adolescents

Radisson — Depuis le mois d'octobre, sur nos écrans de télévision se déroule pour les enfants, la merveilleuse histoire du célèbre coureur des bois Radisson. Ces belles et bonnes histoires sont d'authentiques pages de l'histoire du Canada.

En effet, pour rendre les aventures de Radisson avec le maximum d'authenticité, le réalisateur de l'émission s'est inspiré du journal de voyage de son héros et de l'histoire de sa vie telle qu'elle est connue de nos jours. D'ailleurs, les exploits de cet homme extraordinaire qui va à la découverte du Canada ont de quoi retenir l'attention des jeunes téléspectateurs, car ils constituent une véritable et fantastique épopée. Radisson passe sur notre petit écran tous les lundis à 5 h. 30 p.m.

Marcus — D'une page de l'histoire canadienne, au 18e siècle, nous passons avec l'émission suivante, à une série d'aventures courues par un breton, avocat de profession et gladiateur par patriotisme, devenu esclave sous la domination romaine. L'émission "Marcus" nous reporte, en effet, chaque lundi à 6 h., au premier siècle de l'ère chrétienne, au temps où les légions romaines envahissaient l'ouest de l'Europe. Le comédien Pierre Dufresne incarne Aryx, le gladiateur breton.

Le Courrier du Roy — Le mercredi à 5 h. 30 p.m., le "Courrier du Roy" ramène les jeunes téléspectateurs à l'histoire du Canada français au moment de la conquête anglaise, vers les années 1775. Les aventures de Michel Le Neuf, incarné ici par Albert Millaire, les entraînent des bords du St-Laurent aux rives de l'Ohio, du palais du gouverneur de la Nouvelle France à l'humble masure du trappeur. Nos jeunes assistent à des combats entre Indiens, aux rivalités des trafiquants d'eau-de-feu et aussi aux gestes de charité des premiers missionnaires.

Le Grand Duc — A 6 h., toujours le mercredi, le "Grand Duc", émission faite de poésie et de mystère, est destinée aux amateurs de contes de fées. Son réalisateur puise ses sujets dans le folklore international. Le téléspectateur frôle souvent le fantastique. Le personnage du "Grand Duc" est interprété par Jean Brousseau qui présente les récits.

Les Enquêtes Jobidon — Le vendredi à 5 h. 30, les deux détectives de l'agence privée Isidore Jobidon poursuivent chaque semaine leurs enquêtes. S'ils n'ont pas la vivacité d'esprit du célèbre Sherlock Holmes, ils arrivent souvent à trouver la solution de mystères apparemment insolubles. Yvon Dufour et Marc Favreau incarnent nos deux héros.

CF-RCK — A 6 h., également le vendredi, les jeunes retrouvent avec joie l'inspecteur Taupin, le pilote Louis Corbin et son mécano Victor Gendren. Cette série d'aventures s'adresse autant aux adultes qu'aux adolescents. Pour ceux-ci, "CF-RCK" évoque un rêve pour ceux-là l'émission devient une évasion.

Premier Plan

Les habitués de "Premier Plan" assisteront à une rencontre de Judith Jasmin avec le jeune écrivain espagnol Michel del Castillo, le vendredi 11 janvier, à 10 h. p.m., sur les ondes du réseau français de télévision de Radio-Canada.

Au cours de cette entrevue, Michel del Castillo définira quelques-uns des thèmes qu'il a abordés dans ses romans: "Le Manège espagnol", "La Mort de Tristan", ainsi que dans "Tanguy" où il a retracé l'aventure de son enfance tragique. En effet, d'abord chassé d'une Espagne en révolution, déporté en France, puis interné dans un camp de concentration en Allemagne, Michel del Castillo a éprouvé dès son jeune âge, la cruauté humaine dans ses manifestations les plus dures et les plus absurdes.

Au "Premier Plan", le jeune écrivain de 27 ans évoquera aussi des sujets comme l'amour, la mort, le mal, la souffrance, sujets qui ont alimenté la littérature de tous les pays et de toutes les époques. Il parlera également avec passion de l'Espagne avec laquelle il n'a jamais rompu et de la jeunesse dont il est l'un des plus émouvants porte-parole.

Activités récentes du Conseil de la Vie Française

QUEBEC — Le Conseil de la vie française a terminé la compilation d'un bottin des sociétés patriotiques canadiennes-françaises et franco-américaines. Ce volume d'une centaine de pages contiendra aussi la liste des quotidiens de langue française au Canada, des postes radiophoniques ainsi que des statistiques sur la population française au Canada et aux Etats-Unis. Il sortira des presses au tout début de janvier 1963.

La Semaine de la vie française aura pour thème le troisième centenaire du Séminaire de Québec. Elle aura lieu du 19 au 26 mai 1963. Le Conseil s'associera ainsi aux fêtes qui marqueront cet événement de portée nationale puisque le Séminaire de Québec a joué un rôle de première importance dans la vie canadienne par lui-même et par les nombreuses institutions qu'il a fondées, notamment l'Université Laval.

Les directeurs de Vie française ont félicité les autorités fédérales pour la parution simultanée de la version française et de la version anglaise de l'Annuaire du Canada. Ils se sont réjouis de la reconstruction de la forteresse de Louisbourg, mais ils ont déploré que les panneaux sur le site des travaux soient seulement en anglais. Ils continuent leur étude et leur enquête sur la représentation canadienne-française dans l'administration fédérale du Canada.

Le Conseil a délégué M. François-Albert Angers, de Montréal, au congrès de l'Association catholique franco-albertaine tenu récemment à Edmonton. Il s'est fait représenter par M. Paul-Emile LaFlèche à la consécration épiscopale de Son Exc. Mgr Rémi de Roo, à St-Boniface. Ils ont félicité le nouveau président du Comité de vie franco-américaine, M. Gérald Robert.

La diffusion du calendrier patriotique 1963 est avancée. De même celle du volume du R. P. Thomas-Marie Landry: "Mission catholique et française en Nouvelle-Angleterre. Les directeurs du Conseil ont aussi désigné les membres du jury pour le Prix Champlain 1963. L'inscription à ce concours littéraire avait comme date limite le 31 décembre 1962.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 6 JANVIER

2.00—Long métrage: "Bonjour éléphant"
3.30—Afrique en marche
4.00—Film: "La forêt enchantée"
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'Homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
9.00—Film: "Echec à la mort"
10.00—Actualités politiques
10.30—Images en tête: "L'homme tranquille"

LUNDI 7 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Sur demande
7.00—Travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Tribune libre
10.00—Temps présent
10.30—Cinéma: "Si ça peut vous faire plaisir"

MARDI 8 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
6.00—La vie qui bat
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '62
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Mon oncle"

MERCREDI 9 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—A la rencontre des musiciens
10.30—Cinéma: "La mort n'est pas à vendre"

JEUDI 10 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Jeudi-théâtre
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "La couronne de fer"

VENDREDI 11 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Les Enquêtes Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Le monde a tremblé"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "C'est arrivé demain"

SAMEDI 12 JANVIER

2.00—Long métrage: Etre annoncé
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—Le foulard de Smyrne
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "Le cheval et l'enfant"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Cinéma: Etre annoncé

Le monde du sport

Les Blue Bombers se méritent le titre de meilleure équipe du Canada en 1962

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les Blue Bombers de Winnipeg viennent de terminer l'année 1962 de très brillante façon en se voyant décerner le titre de meilleure équipe de sport de l'année au Canada. On a préféré les Blue Bombers aux Maple Leafs de Toronto avec raison du reste et même si nous n'avons pas participé à cette consultation populaire, nous approuvons ce choix. Nous croyons aussi que Bruce Kidd méritait son titre d'athlète de l'année et que Marlene Stewart avait elle aussi des droits indéniables sur le titre féminin. L'incident le plus remarquable de l'année, à notre avis, a été la fin de la joute Calgary-Winnipeg et le 50e but de Bobby Hull. Nous croyons que l'athlète qui a fait le plus grand retour aux premiers rangs a été Jacques Plante, des Canadiens de Montréal. Il est très facile de critiquer défavorablement les athlètes et c'est pourquoi nous allons nous abstenir de mentionner l'athlète qui nous a le plus déçu au cours de l'année qui vient de se terminer. Demeurons optimistes et joyeux, c'est la meilleure façon de bien commencer l'année et de la bien finir.

Sur la scène internationale nous croyons que la série Giants-Dodgers a certainement été un des plus grands événements du monde sportif. L'affaire Patterson-Liston a été la plus surprenante et probablement une des plus décevantes. La suprématie des golfeurs américains sur tous les terrains du monde nous a épatés; la victoire de l'Australie, au tennis, était à prévoir mais elle demeure quand même impressionnante. La plus puissante équipe des Etats-Unis a certainement été celle des Packers de Greenbay, de la ligue Nationale de football. L'erreur la plus dramatique a été commise par les magnats du baseball qui ont refusé, une fois de plus, de venir concrètement en aide aux ligues mineures en prenant des positions solides face aux graves problèmes de survie de ces ligues. Soyons optimistes et disons que les Yankees se sont avérés le meilleur club de vieux joueurs, et de jeunes, du baseball organisé et que nos athlètes ont quand même assez bien faits aux jeux de l'Empire.

Ça marche

Quand Jim Norris a offert une somme d'un million de dollars pour Frank Mahovlich, nous avons été parmi ceux qui croyaient que Norris voulait simplement voir si les Maple Leafs étaient aussi avaricieux qu'on le disait. Il aurait certainement déboursé le million si Toronto avait accepté, mais il savait quand même que les chances étaient de son côté. Quand on regarde la manière avec laquelle le solide Mahovlich se comporte aujourd'hui, on comprend très bien ce qui a pu motiver Norris d'agir ainsi. On s'imagine un peu ce qui serait arrivé aux autres équipes de la ligue si Frank avait endossé le chandail des Black Hawks et s'était mis à marquer des buts deux à deux comme il le fait depuis quelques joutes. Frank est parvenu à peu près à lui seul à hisser les Maple Leafs au premier rang de la ligue Nationale. S'il ne se blesse pas, il sera peut-être le premier joueur à briser le record de Richard-Geoffrion-Hull, et s'il parvient à briser ce record, il l'aura certainement mérité.

Nous n'avons pas toujours admiré Mahovlich, car même si nous lui trouvions de belles qualités, son manque de style nous déplaisait. Mais avec de l'expérience il a su exploiter sa grande rapidité et s'il peut maintenir son jeu spectaculaire, il deviendra vite un des favoris des foules. Frank possède certainement tous les atouts pour réussir; il lui manquait une certaine détermination et il semble l'avoir maintenant acquise. Il sera intéressant de surveiller sa poussée dans la deuxième moitié de la saison, car c'est généralement à partir de là qu'il ralentit son élan; il devient nerveux et inquiet et est incapable de trouver le fond des filets. Mais parions que, cette année, l'âge aidant, Mahovlich ne perdra pas contenance devant ses adversaires et qu'il deviendra le premier à inscrire le numéro 51 dans les livres de la ligue Nationale. Nous aurions préféré voir Geoffrion accomplir cet exploit, mais cela n'enlève absolument rien au mérite de Mahovlich.

Chambardements

Les chambardements se multiplient dans la ligue Nationale. Les blessures forcent plusieurs équipes à faire appel à des réservistes, tandis que les insuccès amènent d'autres clubs à prendre des mesures d'urgence dans l'espoir de se remettre sur le chemin de la victoire. Les Canadiens parlent de laisser partir Tom Johnson parce que ce dernier n'est pas très populaire à Montréal. Parions cependant qu'il ne sera pas facile de trouver un joueur échangeable pour Johnson. Tous les clubs veulent garder leurs bons joueurs et on n'offrira pas grand-chose à Selke pour Johnson. Les Canadiens ont été malchanceux avec leurs transactions au cours des années passées et chacune de ces transactions a finalement joué contre le Tricolore. On n'aura qu'à consulter la liste des joueurs Eperviers de Chicago pour s'en rendre compte. Tandis qu'à Montréal on cherche un autre joueur de défense, les Red Wings ont besoin de nouveaux joueurs d'avant et d'un gardien de buts substitut de calibre, car Terry Sawchuck ne semble pas en trop bonne santé et il se remet difficilement de ses blessures, qui deviennent de plus en plus fréquentes.

A New York, les Rangers viennent d'engager Red Sullivan comme instructeur. Red a bien fait dans la ligue professionnelle de l'Est la saison dernière et nous avons été étonnés de constater qu'il n'avait pas été promu au poste de gérant des Rangers dès les débuts de la saison. Il arrive passablement tard sur la scène du hockey et nous ne voyons pas ce qu'il pourra faire de plus avec les jeunes joueurs qu'il a en main. L'an dernier il savait leur inspirer confiance par sa belle tenue sur la glace, mais il ne pourra pas faire la même chose dans la ligue Nationale, car il a trop ralenti pour cela, semble-t-il. Les Rangers éprouvent des difficultés à cause du grand nombre de jeunes joueurs au sein de leur équipe. Sullivan ne pourra pas leur donner de l'expérience du jour au lendemain, mais si chacun de ses joueurs apporte autant d'ardeur au jeu que Red savait en mettre lui-même, les choses vont propablement être bien excitantes à New York, même si les Rangers ne gagnent pas plus de joutes.

TRIBUNE LIBRE

692 Ash Street
Winnipeg 9, Manitoba
December 25, 1962

The Editor
La Liberte et Le Patriote

Dear Sir:

In connection with the perennial discussion of bilingualism in Canada, and the fact that the English speaking population is, for the most part, uni-lingual, I am very much in agreement with the critics who deplore this situation in a country such as ours and it occurred to me that it would be very easy for English speaking children living in Winnipeg to learn to speak French since St. Boniface is so easily accessible.

I was not prepared for the difficulty which I encountered when I tried to make arrangements for my children to have lessons in French conversation. During the past three weeks I have spoken to educators, contacted the Manitoba Teachers' Society and been in touch with l'Association d'Education des Canadiens Francais du Manitoba and have not been able to contact anyone who will undertake to teach French conversation.

I am bringing this to your attention in order to point out the difficulty encountered by those English speaking Canadians who wish to learn to speak French and in the hope that this letter may encourage some of our French speaking compatriots to offer their assistance rather than their criticism.

Yours truly,

Jean JAMES.
(Mrs. Somer James)

Lettre de Paris

Tempête et sourires à Rambouillet

par Maurice HERR

Un jour triste et pluvieux tardait à se lever sur Paris. Dans la grisaille mouillée de ce matin de décembre, la grosse voiture noire serait passée inaperçue de tous sans son escorte de policiers motocyclistes. Elle quittait Paris par l'Ouest, traversait le Bois de Boulogne tout dégoulinant de pluie et s'engageait à toute vitesse sur la route de Rambouillet. Sur les coussins, un vieux Monsieur méditait mélancoliquement. M. MacMillan ne songeait guère aux faisans qui, tout à l'heure, partiraient devant son fusil d'un vol lourd et mouillé, mais bien à cet entretien "au coin du feu" avec le Général de Gaulle, qui ferait suite à la chasse présidentielle.

Quel interlocuteur le Premier ministre allait-il trouver dans le décor rustique et somptueux du Château de Rambouillet, hanté par les fantômes du roi Henri IV et de l'empereur Napoléon Ier? Peut-être M. MacMillan avait en mémoire le propos de Churchill concernant de Gaulle au temps où celui-ci était à Londres. "De toutes les croix que j'ai portées durant ma carrière politique, la Croix de Lorraine fut certainement la plus lourde", disait le vieux lion au souvenir de ses démêlés avec l'incommode chef de la France Libre. A moins que M. MacMillan ne songeasse encore à ce qu'écrivait la presse britannique après les victoires électorales du Général de Gaulle: "C'est Napoléon après Austerlitz!"

Le premier ministre de Sa Majesté avait également à l'esprit les paroles dures et presque méprisantes de M. Dean Acheson: "La Grande Bretagne a perdu un empire et n'a pas encore trouvé un rôle"! Et il remâchait avec une amère dignité sa désillusion relative à l'affaire des fusées "Skybolt": les Etats-Unis ne ménagent même plus l'allié "privilégié" de Londres, et stérilisent d'un trait de plume les gros bombardiers "V" de la R.A.F., suprême et ultime orgueil de la vieille nation britannique.

• • •

La méditation du Premier Ministre l'entraînait alors du côté de l'Europe, de cette Europe solidement barricadée, à la porte de laquelle la Grande Bretagne est contrainte de piétiner dans l'humiliation. Cette porte, c'est celle du salut, pense M. MacMillan. Mais de Gaulle en possède la clé. Acceptera-t-il de l'ouvrir?

La presse anglaise et une partie de la presse française accusent le gouvernement français de farouche intransigeance concernant l'entrée de la Grande Bretagne dans ce Marché Commun que les Anglais ont dédaigné et combattu naguère. Et il est vrai que jusqu'à présent le Général de Gaulle n'envisageait pas d'un oeil très chaleureux l'introduction d'un troisième personnage dans le duo franco-allemand continental.

Sur ce point, cependant, la position du gouvernement français est nette. Elle s'appuie solidement sur les textes du traité de Rome, comme l'a rappelé M. Pompidou dans sa déclaration gouvernementale devant l'Assemblée Nationale: "Nous sommes prêts à nous réjouir de tous les efforts que fait la Grande Bretagne pour se rapprocher de l'Europe, à laquelle tant d'intérêts matériels et moraux l'unissent, prêts à lui faciliter les transitions, **tout en maintenant naturellement que l'entrée de la Grande Bretagne** (dans le Marché Commun) **ne doit ni détruire les structures, ni retarder les réalisations, ni compromettre les résultats que nous avons obtenus, notamment pour la défense, capitale à nos yeux, des intérêts de notre agriculture . . .**"

On sait, en effet que la querelle des oeufs au jambon — ou plus exactement celle des subventions que le gouvernement britannique alloue à son agriculture — est au centre des difficiles négociations entre les Anglais et les six du Marché Commun. L'obstacle est-il infranchissable? Si de Gaulle acceptait d'assouplir la position française, tout ne pourrait-il pas s'arranger avec aisance?

• • •

En ce domaine de la politique européenne, le président de la République française a délibérément joué la carte de la coopération franco-allemande. Son prestige auprès du peuple allemand, l'amitié et la confiance que lui témoigne le vieux chancelier Adenauer, l'identité des objectifs et des moyens des deux pays constituent la base de cette coopération. Mais ces bases sont devenues bien fragiles depuis que la politique et la personne du Chancelier allemand ont été ébranlées par la récente crise gouvernementale de Bonn. Dans moins d'un an, "Der Alte" (le Vieux) devra abandonner le pouvoir. Et il n'est pas certain que son successeur (le Dr Ehrard?) partage ses idées concernant de Gaulle et la politique européenne. L'étroite coopération entre Paris et Bonn pourrait être affectée avant même d'avoir pris les formes concrètes et précises souhaitées par de Gaulle et Adenauer.

Ainsi, au moment où MacMillan et de Gaulle roulaient vers Rambouillet, chacun dans leur voiture, l'on était en droit de s'interroger sur les possibilités d'un chaud renouveau de "l'entente cordiale" franco-britannique. Deboires, déceptions et craintes ne pouvaient que rapprocher les deux interlocuteurs.

• • •

Après la chasse sous la pluie, où M. MacMillan s'octroya le record du tableau en abattant 77 faisans — "un redoutable fusil", dirent les gardes, le Premier Ministre et le Président de la République (qui ne chasse pas) se sont retrouvés dans la Salle des Marbres du Château. Ils ont conversé six heures en tête à tête durant ce week-end, et le communiqué final mentionne qu'au cours de ces entretiens "une grande similitude de vue s'est manifestée sur les conclusions qu'il est possible de tirer quant à la politique et à la défense occidentale".

Le fait que M. Pompidou, le ministre français des Affaires Etrangères, le Secrétaire d'Etat au Foreign Office et les ambassadeurs respectifs aient été appelés à participer à la phase finale des entretiens prouve sans aucun doute que ceux-ci ont débordé le cadre traditionnel des échanges de vue "au coin du feu". Pour tous les observateurs politiques, ces journées de Rambouillet ont revêtu une grande importance en raison du contexte "historique" de la situation internationale. Elles pourraient constituer un "tournant" dans les affaires de l'Europe et de la défense du monde libre.

Quoi qu'il en soit, la tempête qui, pendant toute la nuit, avait furieusement secoué les grands arbres du parc de Rambouillet, s'était apaisée lorsque M. MacMillan et Lady Dorothy ont pris congé du Général et de Mme de Gaulle. Par instant même, le soleil filtrait timidement entre les nuages. Aussi bien, le Premier Ministre s'était dépouillé de sa figure mélancolique de la veille. Il souriait . . . Et de Gaulle faisait de même.

Une élection memorable pour les Franco-Manitobains

La consultation populaire du 14 décembre au Manitoba a été d'une importance plus qu'ordinaire dans la vie des citoyens franco-catholiques de la province. Un ami de l'Est en a résumé le sens en une phrase: "Il va falloir continuer à compter sur M. Roblin pour représenter l'élément français et catholique au sein du cabinet". Une bonne vieille dame, pour sa part, dit simplement: "Enfin, La Broquerie a un député". Un homme d'affaires, de son côté, reprend une phrase célèbre de Gérard Filion, qui écrivait, après la montée créditiste aux récentes élections fédérales: "Le Québec n'est pas une province comme une autre, elle est plus bête".

Commenter des élections, c'est un risque presque aussi grand que d'en prédire les résultats. Qui sait quels motifs l'ont emporté chez chaque électeur (et encore moins chez chaque électrice) au moment du "X" dans le bureau de votation? "Je sais que M. Beauparlant est un homme supérieur, mais après tout notre famille a toujours voté progressiste". "Je sais que M. Charlemagne n'a pas de chance de gagner, mais je suis fatigué des vieux partis". C'est tout de même un peu mieux que de rester à la maison sans voter. Les élections qui viennent de donner à M. Roblin un mandat renouvelé ne manquaient pas de ces incidents et motifs d'ordre personnel qui déroutent les commentateurs.

Et cependant, en ce qui concerne les intérêts canadiens-français et catholiques, on parlera longtemps de cette consultation.

Occasion manquée

En premier lieu, il y a le fait que l'élément canadien-français et catholique n'est pas représenté dans le gouvernement, ni dans le cabinet, ni dans le caucus. Une élection partielle a été la première occasion valable de combler cette lacune depuis la mort de l'hon. M. Boulic. Le premier ministre a pris des mesures en vue de rendre la chose possible. Il s'agissait d'un comté où l'élément français est en majorité, où l'adversaire sortant de charge était de langue anglaise, où la fidélité à la cause française semblait plus forte que la fidélité aux traditions partisanes, où, enfin, le souvenir d'un Sauveur Marcoux rappelait l'utilité de la présence d'un représentant au cabinet.

Le plan a été manqué à l'étape de l'élection partielle. La proclamation des élections générales a changé la situation, immédiatement après. Personne ne sait comment les compatriotes de La Vérendrye auraient voté dans une élection partielle telle que prévue. Mais la question principale aurait été beaucoup plus simple et leur rôle vis-à-vis tous leurs concitoyens de langue française, plus clair.

La situation change

Les élections générales apportèrent à cette situation: (1) une perspective à portée plus longue; (2) une opportunité moins précise et moins sûre; (3) un cadre plus vaste. Les libéraux pouvaient dire à qui de droit: attendez quatre ans et vous aurez non seulement un ministre, mais un premier ministre de langue française. De plus des candidats francophones se présentèrent sous le drapeau conservateur dans deux comtés à majorité française, tous les deux "ministrables". Enfin, et surtout, il fallait se prononcer sur toute la politique du gouvernement et donner un mandat au parti ayant le programme le plus adapté aux problèmes de l'heure.

La réélection n'étant jamais sûre, la machinerie partisane joue un grand rôle dans cette décision de base et le nombre des facteurs personnels, économiques et sociaux qui affectent le vote se multiplie. Les créditistes, par exemple, votent actuellement surtout pour manifester leurs convictions et pour susciter l'intérêt de la population. Un fermier qui paie trop de taxes et qui croit que le gouvernement en est responsable, votera "contre". Et que dire des réactions des métromanes et métrophobes?

En fin de compte, le parti de M. Roblin n'a pas récolté un appui important de la part de la population canadienne-française, le seul groupement catholique en posture de lui donner sûrement des députés et peut-être un ministre de cette croyance. Faut-il alors crier à l'ingratitude? Il y aurait de quoi. Aucun premier ministre manitobain n'a montré autant de sympathie, aussi ouvertement et aussi pratiquement, aux Franco-Manitobains depuis 1916, allant au devant, si nécessaire, de l'opinion publique. Qu'on nous dispense de faire ici le bilan de ces actes ou d'en discuter les motifs. Il suffit de comparer la carte de "nos" comtés électoraux (distribution libérale) avec la carte de nos divisions scolaires (répartition conservatrice) pour apprécier la vérité de cette remarque.

Le dilemne

Mais il y a un autre côté de la médaille.

Car cette ouverture d'esprit à l'égard de la culture française rendait encore plus aigu le dilemne de nombreux électeurs français chez qui règne cette double fidélité caractéristique de leur race: l'amour de la langue et **de la foi.** En effet, autant le gouvernement Roblin était sympathique et actif pour faciliter la survie et le rayonnement de la culture française, autant il était apparemment insensible aux problèmes de l'école catholique paroissiale, privée de subventions publiques. Le gouvernement Roblin n'a jamais exprimé publiquement la moindre sympathie pour la mise en vigueur des recommandations de la Commission Royale Macfarlane sur ce sujet. Quatre ou cinq phrases ambiguës, c'est tout. A St-Boniface au moins, cette lacune, bien exploitée, pouvait influencer beaucoup d'électeurs. Elle a été signalée d'ailleurs dans le discours de Mgr Flahiff lors de l'ouverture de l'école paroissiale du Sacré-Coeur à Winnipeg, et souvent dans les commentaires d'autres évêques lors de l'ouverture et de la bénédiction d'écoles paroissiales et publiques.

Il fallait être sourd et aveugle pour ne pas réaliser que depuis un an un secteur de la population catholique avait perdu confiance envers le gouvernement Roblin pour ce qui a trait à l'aide aux écoles paroissiales non-subventionnées. Dans cet état d'esprit on écoute facilement les conseils de désespoir, soit par le recours aux moyens violents, soit en cédant à une attitude punitive. Pendant la dernière session législative, l'expression de tels sentiments avait suscité des échos approbateurs. Ces émotions n'étaient pas apaisées depuis le mois de septembre par le désintéressement que le gouvernement a affiché publiquement autour du problème des manuels scolaires et de l'enseignement de la religion dans les écoles publiques.

Inutile de signaler que de son côté le gouvernement s'est retenu, en dépit d'attaques inconvenables, quand il eût été facile de répondre par un plébiscite qui aurait tué tout espoir pour toujours. Le mécontentement ne se dissipe pas, cependant, par des considérations aussi négatives.

Réaction regrettable

Si ce mécontentement s'est manifesté aux élections générales, on peut le comprendre, sans nécessairement l'approuver. Et en effet, si cela explique en partie les résultats de ces élections dans certains comtés, il faut le regretter. Il faut le regretter, car il comporte le rejet de l'entente interpartisane comme condition préalable à une solution équitable et majoritaire de la question de l'aide aux écoles. Le travail en faveur de l'entente dans la justice et la charité doit se poursuivre sur plusieurs paliers à la fois, mais il s'agit surtout de pouvoir compter sur des champions intelligents et convaincus dans les caucus des partis majoritaires. C'est là que les chefs arrivent peu à peu à créer un courant d'opinion qui s'exprime dans des solutions raisonnables et pratiques. Croire qu'il est impossible d'atteindre ce but et qu'il faut concentrer tous les efforts dans un seul parti, c'est le moyen le plus expéditif de pousser l'autre parti vers la position contraire et . . . majoritaire. A ce point de vue, l'option qui l'a emporté lors de la consultation du 14 décembre ne peut pas être avantageuse à la longue.

Elle est d'autant plus regrettable que les tactiques de personnes identifiées avec le parti libéral tendaient à torpiller le commencement d'une solution de la question en jeu. A la prochaine session législative, dans un esprit de collaboration entre les deux partis majoritaires, on pouvait s'attendre à deux pas modestes mais significatifs: des subventions aux collèges indépendants (et confessionnels) pour frais courants et des manuels scolaires gratuits à tous les écoliers de la province. Quand on pense qu'un catholique, qui heureusement ne porte pas un nom français, mais qui se dissocie difficilement du parti libéral, a tenu à alerter l'opinion protestante contre la deuxième possibilité, on reste ébahi. Cela a été fait sous prétexte que ce pas en avant se ferait sans consultation préalable avec le parti libéral. Sur ce prétexte deux mots suffisent: **ce prétexte est dénué de fondement** et il obscurcit le fait qu'un tel geste posé par le gouvernement ne pouvait pas passer en chambre sans l'assentiment des libéraux, avec partage égal du crédit et du discrédit que cela aurait apporté auprès des électeurs.

Il serait onéreux de faire l'analyse des détails de ce triste épisode. M. Molgat aurait dû dire ceci, M. Roblin aurait dû faire cela. Le premier doit se demander à quel point l'appel au fanatisme a aidé sa cause, dans les comtés à prédominance protestante; le deuxième peut enquêter pour savoir à quel point le geste a nui aux fortunes conservatrices chez les catholiques. Serait-il trop optimiste de croire que dans le brouhaha d'une brève campagne cette intervention insensée n'a eu comme effet que de renforcer des positions déjà prises? En tout cas, elle n'a pas provoqué un débat général sur la question scolaire et elle laisse les deux partis libres de continuer à songer à une action concertée en chambre.

Point à exploiter

En effet, sur quel point précis peut-on le mieux entamer un débat à la législature, comme moyen d'éclairer l'opinion publique, que sur celui de la gratuité de manuels scolaires? M. Roblin indiquerait ainsi qu'il ne cherchait pas un avantage de parti dans l'étude de la question, au cabinet et en caucus, et M. Molgat aurait ainsi l'occasion de démontrer que le geste d'un libéral très en vue n'était pas dicté par l'espoir de cacher à la population catholique l'impossibilité d'entente dans le caucus libéral sur ce point.

Après cinq ans d'attente, la population catholique de langue française n'a pas voulu en général croire aux promesses du gouvernement Roblin pour ce qui a trait à la question scolaire. Ce serait faire preuve de sincérité et de vision que de passer à l'action à la prochaine session. Du côté libéral il a été facile jusqu'ici de faire du capital local en accusant le gouvernement de manque d'initiative et en demandant à Roblin des gestes concrets, afin que le caucus libéral ait l'opportunité de manifester son enthousiasme pour la bonne cause. Une simple motion en chambre donnerait à ces champions la possibilité d'apporter la collaboration tant vantée.

La récente consultation aura eu au moins le rôle de montrer combien cette question peut s'envénimer si elle reste trop longtemps en suspens.

Quant à l'avenir de la cause française pendant les quatre ans du mandat Roblin, sans représentation attitrée au cabinet et au caucus conservateurs, il faudrait probablement concentrer l'effort sur les activités dont le bénéfice ne dépend pas de la sympathie politique. Programme sur lequel il faut revenir.

Un artiste de chez nous

Peu d'hommes meurent aussi connus que Hector Charland. La nouvelle de sa disparition s'est répandue hier comme une traînée de poudre. Non seulement son nom était familier à des centaines de milliers de gens du Québec et même de l'extérieur, dans presque toutes nos provinces, mais aussi ses traits et sa voix. Grâce à la radio d'abord, grâce ensuite à la télévision, tout le monde le connaissait et même l'avait surnommé "Séraphin", tellement il s'était identifié avec le personnage du roman fleuve de M. Grignon, qu'il a personnifié pendant nombre d'années.

Hector Charland avait connu le succès assez tard dans sa vie. Longtemps, pendant les années qu'il était simple greffier à la Cour d'appel, il avait fait du théâtre. La scène du Collège Ste-Marie lui était particulièrement familière. Il avait aussi triomphé à St-Jérôme, les étés où l'on y interprétait la **Passion.**

Jusque-là, comme la plupart des artistes du temps, il n'avait pas connu la grande popularité, celle qui dépasse les frontières d'une ville, fût-elle une métropole comme Montréal. C'est la radio et la télévision qui devaient lui apporter une sorte de consécration publique.

M. Charland n'a jamais perdu la tête devant son succès inespéré et colossal. Il a conservé son modeste emploi du Palais de Justice et son simple train de vie. Trop heureux était-il de pouvoir plus facilement que par le passé assurer les études de ses fils et voir grandir avec une douce satisfaction ses petits-enfants.

Le nom d'Hector Charland demeurera dans les annales du théâtre au Canada français. Il aura été l'un des premiers artistes à paraître à la radio et à la télévision. On ne pourra pas écrire l'histoire du spectacle à Montréal sans lui consacrer une longue page.

A Madame Charland, elle-même malade, à ses fils et aux autres membres de sa famille, nous offrons nos plus vives condéances.

Alfred AYOTTE.
(La Presse)

Les Vêpres en hindi

POONA — Lors de l'inauguration du Séminaire de la Société du Verbe divin à Poona en Inde, les vêpres ont été chantées en langue hindi, sur des thèmes musicaux indiens. Ces vêpres sont une composition du Père Georg Proksch, S.V.D.



Ce dessin a été préparé par Mme Pauline Boutal à l'occasion du quarantième anniversaire de "La Liberté", il y a dix ans. Nous le reproduisons au début de l'année jubilaire pour commémorer les prophètes qui ne cessent de proclamer: "dans dix ans", il n'y aura plus de journal, de collège, d'Association, de postes français, de jeunes d'expression française, etc. Prophètes qui jouent un rôle utile en autant que leurs pronostics provoquent une reprise de vie. Au début de l'année jubilaire, le journal se vantera un peu mais aussi se relancera pour encore dix ans . . .

Le cinquantenaire de "La Liberté"

Il y aura cinquante ans au mois de mai de cette année que **La Liberté** a vu le jour. Les responsables actuels espèrent que ce jubilé d'or donnera lieu à un retour fructueux aux origines historiques de l'oeuvre et surtout à une prise de conscience plus éclairée par la population d'expression française du rôle du journal aujourd'hui. On découvrira probablement que la fondation du journal eut lieu pendant une période turbulente de l'histoire canadienne-française. Inutile de dire que le cinquantenaire coïncide avec un temps d'agitation encore plus violente, dans la sphère de la vie nationale, au pays, au Québec et dans l'Ouest.

Entreprises de 1912

Il y a trois ans nous avons fêté le cinquantenaire de l'hebdomadaire de la Saskatchewan, **Le Patriote de l'Ouest**, qui fut fusionné avec **La Liberté** en 1941. Au cours de l'année 1962, l'Association nationale des compatriotes de la Saskatchewan et l'organe des Franco-Ontariens, **Le Droit**, ont fêté des jubilés d'or. Ces cinquantenaires et d'autres du même genre montrent bien que la vie française a connu un sursaut d'énergie il y a un demi-siècle. Les historiens parleraient probablement d'une explosion Charlebois. D'ailleurs on rappelera bientôt au Manitoba le cinquantenaire de l'Association d'Education, fruit du même élan.

Le moins que l'on puisse dire c'est que les cinquantenaires de 1962 apportent une réponse un peu tardive mais instructive aux défaitistes de 1912. Probablement aux défaitistes modèle 1962 aussi. Au cours de l'année en autant que cela est possible cette conclusion sera étudiée pour voir si elle est valable. Quant au journal particulièrement il est légitime de se demander si les conditions de survie étaient plus encourageantes aux fondateurs, il y a un demi-siècle, qu'elles ne le sont aux héritiers contemporains.

Un jubilé d'or, en effet, peut être une source abondante d'inspiration aux successeurs des pionniers. Car le patriotisme n'est pas simplement une affaire de statistiques, de pourcentages, de tirage, de probabilités fiscales, de planification. C'est une question de vie, et parfois une graine indomptable peut finir par soulever un pan de béton armé. En tout cas, malgré les prophètes de malheur, le journal est rendu à l'âge respectable de cinquante ans, ce qui est en soi une garantie de stabilité pour une oeuvre de ce genre.

Problèmes de 1962

Le regard vers le passé n'est que la moitié des activités d'un jubilé journalistique. L'autre moitié doit se concentrer sur le présent et l'avenir, afin que les fêtes marquent une renaissance, ce que Jean XXIII appelle une "mise à la page". La question ne se posait pas en 1912, mais elle se pose aujourd'hui des rapports entre journaux, postes de radio, postes de télévision, sociétés culturelles, publications françaises de l'extérieur (le Magazine Maclean, etc.), le niveau plus élevé d'instruction populaire, la poussée laïque, non seulement dans le territoire desservi par le journal mais dans la province-mère et dans tout le pays.

Peut-on prévoir une publication quotidienne, avec base à St-Boniface? Peut-on continuer la forme présente de journal conjoint pour le Manitoba et la Saskatchewan? A mesure que les postes et les collèges bénéficient davantage de subventions publiques, la presse recevra-t-elle un appui plus substantiel? Comment participer aux débats qui se déroulent au palier national et au palier québécois sur l'avenir du biculturisme, en tenant compte de la situation locale? Comment mieux se renseigner au centre de cette guerre de propagande qui caractérise la presse québécoise contemporaine en particulier et une grande partie de la presse mondiale? Le jubilé offre une occasion providentielle pour une mise en commun d'opinions sur ces questions à l'avantage des rédacteurs et lecteurs.

(Pour porter des fruits concrets, les délibérations jubilaires doivent tenir compte aussi des circonstances pécuniaires qui affectent une oeuvre de presse minoritaire de nos jours: rénovation dispendieuse de l'équipement — dont une presse rotative usée —, hausse constante du prix de matériel et des gages de techniciens, lutte acerbe pour la publicité, plafonnage du prix d'abonnement, concurrence de professions et d'industries pour un personnel compétent, exigences des lecteurs qui sont "gâtés" par des publications à tirage massif, etc. En 1962, par exemple, afin d'offrir à ses lecteurs un reportage convenable sur le Concile oecuménique, l'événement du siècle, il fallut compter sur la générosité de bienfaiteurs privés.)

Où en sommes-nous?

Ces remarques font ressortir évidemment que le jubilé de **La Liberté** et l'examen de sa situation ancienne et moderne entraineront un examen du milieu français dont le journal est l'écho, le miroir, le gardien, le défenseur, l'entraineur et parfois la conscience.

Récemment, des quotidiens franco-américains sont devenus hebdomadaires. D'autre part on lancera bientôt une souscription dans l'Est afin de doter l'**Evangeline** de Moncton d'un fonds de développement. Dans le premier cas, l'analyse du "marché" a dicté une décision rétrograde. Dans le deuxième cas, une étude du milieu justifie un geste de confiance.

Un examen ou au moins une série d'expressions d'opinions à l'occasion du jubilé de **La Liberté** aurait ainsi l'avantage d'éclaircir plusieurs points et de préparer cette réorientation qui marquera certainement le jubilé de l'Association d'Education, un peu plus tard.

Un personnel qui se dépense chaque semaine pour "sortir" un journal ne peut pas réaliser trop de projets supplémentaires, même pendant une année jubilaire. Plus que jamais il comptera sur la collaboration de tous les amis de "notre" journal.

La question du fait français s'est accaparé près du cinquième des débats des Communes

OTTAWA — M. Ben Ward, de la Presse Canadienne, montre par les faits que le français, reconnu au même titre que l'anglais comme langue d'expression officielle au Parlement canadien, a absorbé l'attention au cours des douze premières semaines de la présente session parlementaire plus qu'en aucune autre époque depuis la Confédération.

Près du cinquième de temps alloué aux débats à la Chambre des communes a été consacré au français. C'est deux fois plus qu'on n'ait jamais entendu le parler de la doulce France.

La Chambre a été saisie de requêtes sollicitant des menus au café parlementaire, des gendarmes parlant le français sur la colline parlementaire, un système de traduction simultanée des débats des commissions, afin que les députés de langue française puissent se servir de leur langue maternelle. La Chambre a été également le théâtre d'attaques dirigées contre l'administration du Canadien National en raison de l'absence de Canadiens français aux postes supérieurs.

81 députés

Le principal facteur de ce réveil français est le nombre sans précédent de députés canadiens-français siégeant du côté de l'opposition.

La Chambre compte maintenant 81 députés de langue française, qui ne sont pas tous du Québec, parmi les 264 membres actuels du Parlement. Le 265e est vacant. L'effectif canadien-français se réparti entre 38 libéraux, 26 créditistes et 17 progressistes-conservateurs. La plupart d'entre eux peuvent s'exprimer en anglais, mais ils se sentent plus à l'aise en français.

Avant 1959, alors que fut installé un système de traduction instantanée, l'emploi du français aux Communes représentait en moyenne moins de 3 pour cent au cours d'une session. Il monta à 10 pour cent en 1959, puis fléchit de nouveau, en dépit de l'avantage du système de traduction.

Lorsque la présente session s'ajourna pour le congé de Noël, une compulsion du Hansard, procès-verbal des débats, démontra que le français représentait près de 20 pour cent de sa contenance. Certains jours, il en formait près du tiers.

Révolution

Un vieux fonctionnaire de la Chambre affirme qu'un recensement des dossiers a fait voir que l'on n'y rencontre rien qui puisse s'approcher de ce chiffre pour les parlements passés.

Les reporters du Hansard français, installés aux pupitres qui leur sont assignés sur le parquet de la Chambre et commis à la transcription en sténographie des discours, sont devenus les gens les plus surmenés de la colline parlementaire.

L'un d'eux rappelle qu'il fut un temps au cours des récentes années où il passait des journées sans avoir à faire usage de son crayon. Par contre, au présent Parlement, nous n'avons, dit-il, pas eu la chance de reprendre haleine.

Les conjonctures politiques de 1962 ont joué un grand rôle dans ce virement.

Aux élections générales du 18 juin, les électeurs du Québec ont ébahi les politiciens fédéraux par un fractionnement sans précédent qui ne donnait de majorité à aucun parti pour les 75 sièges du Québec aux Communes. Québec élit 35 libéraux, 26 créditistes et 14 conservateurs, au lieu qu'elle avait envoyé 50 conservateurs et 25 libéraux au précédent Parlement.

Classes de français

L'intérêt nouvellement manifesté au français a porté à agir un bon nombre d'anglophones au Parlement.

Les dirigeants des quatre partis ont commencé à prendre des leçons. Un groupe de députés anglais de l'opposition a organisé une classe hebdomadaire de français.

Un journaliste français de la galerie de la presse donne un cours d'une demi-heure de français par jour à ses confrères de langue anglaise.

M. Clément Vincent, le nouveau député conservateur de Nicolet-Yamaska, a peut-être contribué le plus à ce phénoménal engouement. Parlant en français au cours du débat sur le discours du trône, le 28 septembre, il passa brusquement du français à l'anglais pour déclarer ce qui suit:

"Je fus surpris à mon arrivée à Ottawa de rencontrer tant de Canadiens anglais désireux d'apprendre le français qui cherchent à le parler. Qu'il serait merveilleux de voir en ce pays, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, des gens qui, en plus de parler leur langue maternelle, pourraient se faire comprendre dans l'autre langue officielle du pays."

Une enquête?

Le chef de l'opposition, M. Pearson, consacra l'un de ses grands discours de la présente session à un plaidoyer en faveur d'une enquête fédérale-provinciale sur les problèmes de bilinguisme et du biculturalisme. Il rallia promptement tous les suffrages de la Chambre.

Le chef libéral déclara que le Canada traversait maintenant une autre grave crise d'unité nationale et que l'heure n'était plus aux extrémistes et à leurs passions mais à un examen profond, sérieux et compréhensif de la situation fondamentale. M. Pearson adressa la parole en anglais, bien qu'il se soit parfois exprimé en français dans des discours prononcés dans le Québec.

Le ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny, parlant en français quelques minutes après, déclara que le gouvernement avait pris des mesures en ce sens par le truchement de son projet de conférence fédérale-provinciale qui sera tenue au commencement de cette année sur un drapeau et un hymne national.

Antérieurement, certains groupes de l'opposition avaient proposé la création d'une commission royale sur le bilinguisme. Le gouvernement fit savoir qu'il apporterait à la suggestion l'attention qu'elle mérite.

Le cas Gordon

L'éclat le plus spectaculaire auquel ait donné lieu le bilinguisme au cours de l'année fut probablement le "cas Gordon". Ses premiers grondements se firent entendre le 20 novembre quand une commission des Communes aborda l'interrogatoire annuel du président du Canadien National, M. Donald Gordon.

M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, demanda à M. Gordon la raison pour laquelle aucun des 28 plus hauts administrateurs du Canadien National n'était pas Canadien français.

M. Gordon répondit qu'aucun Canadien français n'était qualifié pour ces postes au moment de leur nomination.

Cette réponse fut accueillie en certains milieux comme une insulte à l'adresse de tous les Canadiens français. On assista à une série de violentes manifestations, principalement de la part des milieux estudiantins, à Montréal, à Ottawa et à Québec. Le président fut pendu et brûlé en effigie, notamment en face du monument aux morts dans la ville d'Ottawa.

Au cours du mois dernier, les porte-parole de trois partis de l'opposition réclamèrent aux Communes la démission de M. Gordon.

Le président du Canadien National protesta que ses remarques avaient été dénaturées, mais ses excuses furent pratiquement ignorées en certains milieux.

Le gouvernement annonça que le conseil d'administration du Canadien National avait résolu d'entreprendre une étude spéciale qui permettrait de trouver le moyen d'attirer un plus grand nombre de Canadiens français qualifiés dans les rangs du Canadien National. Cette étude scrutera les moyens d'aider le personnel canadien-français à améliorer ses qualifications en vue de promotions futures.

Le code Beauchesne

Un examen du Hansard démontre qu'au cours des douze dernières séances du Parlement, au moins quinze interpellations ont été formulées à propos de sujets bilingues. Au moins 20 autres questions analogues ont été posées mais jugées irrecevables.

Fréquemment, ces griefs ont été écartés comme inacceptables en vertu des règlements de la Chambre par le président de la Chambre, M. Marcel Lambert. A maintes reprises, il référa les nouveaux députés créditistes au code de procédure parlementaire de Beauchesne qui fait autorité en matière de procédure à la Chambre canadienne.

A la surprise de maints vétérans, les députés créditistes firent observer qu'il n'existait pas de version française de ce texte, rédigé par feu Arthur Beauchesne, un avocat bilingue de Carleton, Qué., qui fut le greffier de la Chambre des communes de 1925 à 1949.

A la suite de persistantes instances, le gouvernement finit par consentir à faire faire une traduction française du manuel qui est publié par une société d'édition privée. La traduction sera faite aux frais du gouvernement et le Parlement fera l'achat de 500 copies de ces bouquins à raison de $20 l'exemplaire qui seront distribués gratuitement aux députés canadiens-français.

Des plaintes

Il y a toute une série de plaintes qui ont été formulées au sujet de la pénurie de versions françaises des différentes publications officielles et des francophones dans la fonction publique.

Il y a lieu de relever plus spécialement la protestation soulevée un jour par M. Maurice Côté, député créditiste de Chicoutimi. En effet ce dernier fit état du fait que certains membres du personnel en service à bord du train du Canadien National faisant la liaison entre Montréal et Chicoutimi ne parlaient que la langue anglaise "en dépit du fait que cette région était francophone dans la proportion de 98 pour cent".

Les députés créditistes n'ont eu de cesse de réclamer un service de traduction lors des séances des comités parlementaires, qui ont lieu hors de la Chambre. Ils ont insisté pour qu'on utilise le système d'interprétation du ministère de la Défense nationale, mais ce dernier a répliqué qu'il ne pouvait pas être utilisé efficacement à cette fin.

M. Dumont, pour sa part, a demandé que les laissez-passer délivrés aux députés par Air-Canada soient imprimés dans les deux langues. Il s'est également demandé pourquoi les formules d'assurance contre les accidents aériens, qui sont disponibles dans les aérogares, n'étaient pas imprimées en français?

"Ne peut-on même pas mourir en français?", a-t-il demandé à M. Balcer.

Le Dr L.-P. Mousseau est décédé à Edmonton

EDMONTON — Le 16 décembre est décédé après une courte maladie, à l'âge de 54 ans, M. le Dr Louis-Philippe Mousseau, chirurgien à Edmonton.

Né à Montréal en 1909, le docteur Mousseau fit ses études médicales à l'Université de Montréal où il obtint son doctorat en 1932 et fit ensuite un stage d'internat de deux ans à l'hôpital Notre-Dame. En 1934, il alla s'installer à Edmonton où il fut attaché à l'hôpital général des Soeurs Grises dont il était devenu administrateur.

Professeur de chirurgie à l'Université d'Alberta, il avait présidé le 26e congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada à Jasper-Vancouver en 1956. Il était aussi président de la Survivance française dans l'Ouest canadien, dont les activités lui tenaient grandement à coeur.

Reconnaissant ses mérites et la valeur de son oeuvre, l'Université Laval et l'Université de Montréal lui avaient décerné le titre de docteur honoris causa.

Billet du vendredi

La triste histoire de Robert Brasillach

Spécial à La Liberté et le Patriote

Le procès Brasillach en France et son dénouement brutal, le 6 février 1945, restent parmi les tristes événements de notre temps. On ne saura jamais la véritable mesure du splendide écrivain sacrifié aux exigences de la politique, du patriotisme, du code. Robert Brasillach mourut au poteau, fusillé par un peloton de douze hommes, Français comme lui. Un greffier lui lit l'arrêt par lequel son pouvoir est rejeté. La tête levée, il crie d'une voix forte aux soldats: **Courage!**

Puis il ajoute, les yeux levés: **Vive la France!** Me Isorni son avocat, qui le défendait à son procès, raconte ses derniers moments: "Le feu de salve retentit. Le haut du corps se sépare du poteau, semble se dresser vers le ciel; la bouche se crispe. Le maréchal des logis se précipite et donne le coup de grâce. Il est 9 heures 38. Le docteur Paul s'avance pour constater le décès. L'aumônier et moi-même le suivons et nous inclinons. Le corps est apparemment intact. Je recueille pour ceux qui l'aiment, la grosse goutte de sang qui roule sur son front". Le sacrifié n'avait pas 36 ans. Il était l'un des meilleurs écrivains de France.

• • •

Il eut le malheur de vivre à une époque d'inquiétude, de passion politique, d'instabilité et de flottement dans les idées, de guerre. Il était journaliste et il essaya d'y voir clair. Il ne crut pas à la sincérité des collaborations anglaise et américaine, ce qui était son droit. Il n'apprécia pas mieux celle des Russes. Il fut, pendant un temps, partisan de l'alliance franco-allemande, mais d'une alliance entre deux pays souverains. Cela parut alors une sorte de sacrilège, mais il a coulé, depuis, beaucoup d'eau sous les ponts. L'Allemagne de l'Ouest et la France d'aujourd'hui, se résumant en Adenauer et de Gaulle, ne soulignent-elles qu'il n'avait pas entièrement tort?

A se rappeler que le général de Gaulle était chef du gouvernement au lendemain de la libération, et qu'à ce titre il eut à considérer le recours en grâce de Robert Brasillach, condamné à mort le 19 janvier 1945. François Mauriac le rencontra et rapporta la conviction que Brasillach ne serait pas fusillé. Maître Isorni alla le voir à son tour, mais le général se montra impénétrable. Le 5 février, l'avocat apprend que la grâce est refusée, l'exécution étant fixée au lendemain.

• • •

Que Brasillach se soit trompé, à certains moments, dans son appréciation des hommes et des événements, il est possible et vraisemblable. Il est le premier à l'admettre, dans son journal comme à son procès. Il se dit germanophile, national-socialiste, ajoutant qu'il est avant tout Français. S'il eut des relations avec les occupants, il ne les renie pas. S'il se rendit à Weimar en 1941, pour une rencontre d'écrivains, il précise qu'on ne savait rien alors des horreurs commises dans les camps de concentration. Six autres Français assistent d'ailleurs au colloque de Weimar. Avec l'approbation de l'amiral Darlan, chef du gouvernement, qui gardait lui aussi des illusions sur la politique de collaboration. Pourquoi Brasillach eût-il été plus exigeant que le chef de l'Etat?

A la retraite des occupants allemands, l'écrivain ne songe ni à s'en aller avec eux, ni à quitter Paris. Il rejette les propositions qui assureraient son départ. Quand il se rend compte qu'on le cherche pour l'arrêter, il se constitue prisonnier. C'était le 14 septembre 1944. Moins de cinq mois plus tard, il tombait sous les balles de soldats français. Né à Perpignan le 31 mars 1909, Robert Brasillach était fils du lieutenant Brasillach, officier d'Afrique, tué au Maroc à la tête d'une colonne française, en 1914. Il débuta tôt dans les lettres, et l'on a de lui une demi-douzaine de romans, de la critique, des essais, dont son lumineux ouvrage sur **Virgile.** Il passait pour l'un des mieux doués de sa génération. Sa mort est une perte irréparable.

• • •

On trouve un excellent résumé de l'affaire Brasillach, dans le livre de Robert Aron: **Les Grands dossiers de l'Histoire contemporaine.** (1) L'ouvrage est à lire, qui fait la lumière sur une dizaine de problèmes restés obscurs pour la plupart. Ainsi l'évasion de de Lattre de Tassigny, l'assassinat de Georges Mandel, la carrière, le procès et la mort de Pierre Laval, le procès de Brasillach, celui du maréchal Pétain. Il manque celui de Maurras, et l'on se demande pourquoi.

L'ILLETTRE.

(1) Cercle du Livre de France, Montréal.

Aux jolies cartes de souhaits succèdent maintenant de sobres comptes en noir et blanc avec invitation de passer à la caisse.

A l'Hôtel de Ville — La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 24 décembre, veille de Noël, avait lieu la dernière réunion du Conseil de la ville de St-Boniface pour 1962; un arbre de Noël baignait de sa douce lumière la salle du Conseil et transformait même nos conseillers. Parmi la correspondance lue par le greffier, mentionnons que le comité de planification du Métro serait heureux de recevoir les suggestions des municipalités sur la question des vieux édifices dilapidés; ceci fut remis au comité des propriétés foncières.

Le "Industrial Development Board" demande à la ville de nommer un représentant pour l'année 1963 et remercie l'échevin Warman pour les services rendus durant l'année, ceci fera partie des nominations de la première séance du Conseil en 1963.

M. Joseph Chaput envoie une lettre de démission du comité aviseur sur la planification, disant qu'avec les nouvelles charges qu'il a assumées dans l'Association des Commerçants, il ne pourra pas donner le temps voulu pour y servir efficacement; le Conseil accepte sa résignation avec regret.

La commission des parcs demande au Conseil de lui voter $6,000 par mois jusqu'à ce que le budget soit adopté; ceci fut remis au comité de finances.

Remerciements

Le greffier remercie le Conseil en son nom et au nom de son personnel pour toute la coopération reçue durant l'année et lui offre leurs meilleurs voeux; le trésorier et l'ingénieur abondent dans le même sens.

M. Fernand Marion, assistant greffier, remercie le maire et le Conseil pour les marques d'estime qu'il a reçues durant son séjour à l'hôpital et leur exprime ses meilleurs voeux.

M. le Maire remercie les chefs de départements et les employés de la ville pour tout le bon service donné durant l'année et leur offre, en son nom et au nom du Conseil, les meilleurs voeux pour l'année qui vient.

M. le Maire dit qu'il entend bien à rire mais qu'il n'aime pas du tout qu'une commission civique soit qualifiée d'incompétence; c'est pourquoi, ayant tenu une réunion du comité qui étudiait la composition de la commission du musée, il déclare que cette commission continuera à siéger jusqu'au 28 décembre, lorsque se tiendra la réunion pour la nomination des comités et commissions; M. le Maire dit qu'alors "he would take the bull by the horns". Nous pouvons donc espérer une arène municipale puisque le maire veut jouer au toréador.

L'échevin St-Hilaire a été choisi pour être maire suppléant pour les deux premiers mois de l'année 1963. La première réunion du Conseil aura lieu le 3 janvier, à 10 h. a.m., lorsque la composition des comités et commissions sera annoncée.

M. le Maire remercie l'échevin McKall pour la manière dont il a rempli l'office de maire suppléant durant les derniers mois.

L'échevin Huppé, dont le terme d'office finit avec cette réunion, dit combien il a joui de son terme d'office et bien qu'il ait eu parfois des divergences d'opinions avec ses confrères, il croit qu'il laisse des amis et leur souhaite tout le succès possible dans l'administration de la ville. M. le Maire remercie l'échevin Huppé pour la collaboration qu'il a apportée au Conseil et dans les nombreuses fonctions qu'il a assumées, tout spécialement pour la réception qu'il a organisée lors du Congrès des maires et municipalités; la ville reçoit encore les félicitations de ceux qui ont assisté à ce congrès.

Parmi les motions de comité adoptées à cette réunion, mentionnons la nomination de M. Victor Morin à la position d'inspecteur des licences.

A tous, nos meilleurs voeux pour 1963.

Zone 6 et zone 10

M. Léo Brodeur, professeur à l'Université Laval et bien connu comme ancien membre du personnel du poste CKSB, suit du Québec d'un oeil vigilant les activités de la ville cathédrale.

Ainsi il se donne la peine de faire parvenir au journal l'avis par lequel le maître de poste de Québec invite les gens à se servir d'un numéro de zone postale.

L'avis, en encre rouge (apte à rallier le support des électeurs libéraux, maintenant majoritaires là-bas), est imprimé d'un côté en français et de l'autre en anglais. M. Brodeur fait remarquer à ce sujet qu'il y a moins d'anglophones dans la région en question par rapport à la population française, qu'il y en a de français à St-Boniface par rapport à la population anglaise.

Sous l'entête "La Vie Urbaine a ses exigences", on invite les gens à se servir de l'une ou de l'autre de deux formes d'adresse, soit Québec 10, soit Ste-Foy 10, Québec.

Cela montre au moins que le système n'exige pas l'usage du nom de la ville principale ou centrale pour qu'il fonctionne efficacement et par conséquent ceux qui insistent sur St-Boniface 6, sont en bonne compagnie dans leur opposition à Winnipeg 6.

A St-Boniface il doit avoir moyen de s'entendre alors sur St-Boniface 6, que le locataire soit de langue anglaise ou française; sans imposer aux derniers autre chose que St-Boniface. Dans ce contexte, Winnipeg 6 n'a aucune raison d'être.

Chronique de CKSB

Les réveillons de Noël et du Jour de l'An, avec l'usage du téléphone magique, ont remporté un succès fou. A 2 h. 30 du matin, à Noël, André M. avait reçu 230 appels. Le soir du Jour de l'An, Rémi L. avait de la difficulté à maintenir l'ordre, on réclamait Andy Desjarlais, Mme Bolduc, etc. Et "on continue le réveillon", annonça Marc Chartier l'après-midi suivant. Aidé de René Huot, Marc s'est révélé excellent animateur. Enfin, comme a dit un auditeur de langue anglaise, "CKSB is the best station in St. Boniface!"

Personne parmi nos "langues étrangères" n'a été plus gentil que les Hongrois, qui ont laissé discrètement à l'opérateur une bouteille d'un élixir bien connu, marqué "Trois-étoiles".

Avant de ramasser cette avalanche de cartes de Noël, on jette un regard rapide à l'intérieur de chacune. On trouve avec plaisir des noms d'amis inconnus: "M. et Mme Jager, Estherhazy, Sask.", "François Léger, Cercle canadien-français, d'Alberni, C.-B."; des écritures d'enfants: "Gisèle, Marielle, Albert, Jacques, Simone Dupont, St-Georges", "André Olliviero, St-Claude", des noms connus: "Danièle et Michèle", les chanteuses; et des plus connus encore: "Robert Grandmaison, Sudbury", "Phil Lalonde, Ferdinand Biondi, CKAC". Merci à tous.

Voici, dressé par Christian L., le palmarès des succès pour l'année 1962:

1. Allez savoir pourquoi (Les Compagnons de la Chanson)
2. Je t'appartiens (Gilbert Bécaud)
3. Feuilles de gui (Jean-Pierre Ferland)
4. Norman (Ginette Sage)
5. Envoie ton fils (Pierre Selos)
6. Ami lointain (Yves Montand)
7. Tu t'laisses aller (Charles Aznavour)
8. Esperanza (Marie-José)
9. La seule qui t'aime (Connie Francis)
10. Tête heureuse (Jacques Blanchet)
11. Ferme tes jolis yeux (Marcel Amont)
12. Loulou (André Sylvain)
13. Al di la (Maria Candido)
14. La grosse noce (Gilbert Bécaud)
15. J'entends siffler le train (Richard Anthony)

Hommage ému d'un journaliste à l'oeuvre de la Salle St-Amant

(Dans son édition du 29 décembre, le "Winnipeg Tribune" a vanté, par la plume de M. Val Werier, l'oeuvre de la Salle St-Amant.)

Aux yeux de Mme Béatrice St-Amant, de dire M. Werier, tous les enfants étaient beaux, mêmes les infirmes, les malades, les difformes ou les faibles d'esprit. Elle fut cette femme héroïque qui prit sur elle la charge de ces enfants mentalement retardés dont nulle agence ne voulait prendre soin.

Ce sont les Soeurs de la Charité (dites Soeurs Grises) qui aujourd'hui, perpétuent cette oeuvre en servant de mères à 110 de ces petits êtres dont l'intelligence moyenne ne dépasse pas celle d'un enfant de deux ans.

Les dresser à des habitudes de propreté constitue déjà un exploit: les religieuses ont accompli bien davantage. Elles ont confondu et réfuté les diagnostics de la profession médicale en montrant à certains petits à marcher alors que les médecins avaient déclarer la chose impossible. A d'autres, elles ont enseigné à parler, à chanter, à déchiffrer l'alphabet! Un


Mme Béatrice St-Amant

docteur commente ainsi les résultats: "Tout ce que l'Amour peut accomplir a été accompli."

Avec lui, on peut dire avec raison que c'est là un miracle de la charité, car seulement pour apprendre à un enfant retardé à manger seul, cela prend des mois et des mois et on a réussi à faire marcher par lui-même un hydrocéphale! Quand un enfant fait ses premier pas, toute la salle s'en réjouit.

Aussi étrange que cela puisse paraître, ces enfants font plus de progrès à la salle St-Amant que dans leurs foyers où la vie se complique d'autant plus par la présence d'un enfant infirme dont on ne peut s'occuper suffisamment. Les parents visitent leurs petits dans la salle même et les amènent chez eux pour les vacances. C'est un réconfort pour eux de voir comme ils sont bien traités, car dans cette maison, il n'y a que des personnes aimant les enfants; les autres sont renvoyées, ainsi que l'avoue la Rév. Sr Ann Ell, supérieure.

Le gouvernement paie $8.00 par jour par enfant alors qu'on évalue les dépenses à $8.25, sans compter l'équipement et les services bénévoles. Bien qu'étant une réalisation des Chevaliers de Colomb et dirigée par un ordre religieux, l'institution reçoit des enfants de toutes races et reçoit des secours de divers groupes ethniques. Six pédiatres y donnent leurs services gratuitement. 600 dames sont inscrites comme aides bénévoles.

On reste confondu quand on compare les conditions actuelles avec celles qui existaient quand Mme St-Amant transforma une maison de ferme de Transcona en hôpital. Elle n'avait aucune aide diplômée; le poêle de seconde main coûtait $30 et le gouvernement octroya finalement $2.00 par jour par enfant en se déclarant satisfait d'un tel état de choses alors qu'un personnel de six faisait toute la besogne: lavage, cuisine, ménage, soin des 20 enfants, etc.

Aujourd'hui, le gouvernement parle d'agrandir de 25 autres lits cette salle St-Amant qui est devenue un modèle du genre à travers le pays, car de la Nouvelle-Ecosse à la Colombie-Britannique, des parents demandent à y placer leurs enfants. Malheureusement, la liste d'attente est toujours longue.

Club des 200

SEPTIEME LISTE

Division scolaire de la Rivière Seine no 14	$25.00
M. Louis Marcoux, Lorette	25.00
Mgr J. Bellavance, Pine Falls	25.00
M. l'abbé O. Moquin, Somerset	25.00
M. le Dr André Molgat, Ste-Marie	25.00
District scolaire consolidé de Ste-Anne no 2879	25.00
La Caisse Centrale de St-Boniface	25.00
District scolaire consolidé de Mariapolis no 2372	25.00
Division scolaire de la Montagne no 28	25.00
M. l'abbé Pierre Gagné, Richer	25.00
District scolaire d'Inverness no 2382	25.00
District scolaire de Lorette Centre no 992	25.00
District scolaire consolidé de Ste-Rose-du-Lac no 835	25.00
District scolaire consolidé de St-Vincent-de-Paul no 1567	25.00
M. J. Doyon, Bruxelles	25.00
District scolaire consolidé de St-Claude no 788	25.00

MEMBRES INSCRITS A DATE: 119

(Dernière liste le 25 janvier)

Première lettre pastorale de Son Exc. Mgr R. De Roo

(Spécial) — Son Exc. Mgr Rémi De Roo, évêque de Victoria, a publié sa première lettre pastorale le jour même de son installation, le 20 décembre. Il exprime ainsi sa joie d'avoir reçu du Saint Père le don d'être un hérault de la parole divine et le pasteur d'âmes dans le diocèse. Il signale que sa nomination a un sens spécial à cause du Concile oecuménique qui ouvrira un chapitre nouveau dans l'histoire de l'Eglise et du monde. Mgr De Roo invite tous ses prêtres et fidèles a ouvrir leurs coeurs afin de participer pleinement dans ce mouvement.

Le nouvel évêque explique sa devise "Aedificatio in Caritate" (Bâtir dans la charité). Après avoir exprimé sa reconnaisssance envers les administrateurs diocésains, il rend hommage à son prédécesseur et insiste sur la participation laïque dans le travail apostolique, comme étant d'une importance primordiale.

Après avoir exhorté les familles du diocèse à préparer les jeunes à jouer leur rôle providentiel dans le monde il s'adresse directement aux enfants insistant sur le problème de vocations nombreuses.

"Rémi, évêque"

Il exprime son estime et son désire de collaborer à l'égard des autorités civiles et des membres d'autres croyances chrétiennes.

La letttre d'un ton élevé et serein a ceci de particulier que l'auteur s'y exprime familièrement, se servant du prénom "Je" au lieu de l'expression plurielle habituelle. Elle porte aussi son nom de baptème seulement "Rémi, évêque", ce qui fut autrefois la forme traditionnelle dans l'église et qui a été repris par la hiérarchie britannique.

Le Cardinal Léger est peiné d'avoir été mal interprété

MONTREAL — Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, invite ses diocésains à prier pour le pape Jean XXIII pour qui, dit-il, il s'est pris d'une "grande affection".

Dans son message du Nouvel An, le cardinal Léger exprime notamment ce voeu: "Puisse le Divin Maître lui laisser tenir encore longtemps le timon de la barque de Pierre".

Le cardinal se "dit peiné d'apprendre certaines interprétations erronées qu'on a faites à la suite d'une récente rencontre avec mes diocésains où j'ai répondu à une question qui m'avait été posée sur l'état de santé de Sa Sainteté".

Il ajoute: "Ce malentendu ne pouvait naître que chez ceux qui n'étaient pas présents à cette chaleureuse rencontre".

Le cardinal, on se le rappelle, avait donné, le 17 décembre dernier, une conférence à la suite de son retour à Rome, où il a participé aux travaux conciliaires.

Il apparait, déclare-t-il, que 1963 sera par excellence l'année du concile. C'est pourquoi, au début de cette année, je me sens porté à formuler des voeux pour cette grande entreprise, oeuvre du pape Jean XXIII et des évêques du monde entier.

Il fait ensuite allusion aux propos qu'on lui a attribués au sujet du Concile, propos qu'il aurait tenus lors de la rencontre du 17 décembre. A cette date, on rapportait qu'il avait déclaré que les travaux conciliaires progressaient trop lentement à son goût.

On lui avait également attribué les remarques suivantes, précisant qu'il les avait prononcées sur un ton badin: "Tout ce qui a été fait a été mal fait. On ne m'a pas écouté. J'ai parlé dans le désert. J'ai mis en avant plusieurs propositions audacieuses, mais je ne sais si on les acceptera".

Dans son message, il précise ainsi sa pensée:

"Les travaux préparatoires au Concile, malgré leur mérite et leur importance, représentent un stade d'introduction à l'oeuvre conciliaire et ne sauraient, dès lors, jouir des mêmes charismes que ceux de l'Assemblée du Concile.

"Des jugements peuvent être portés sur cette première période qui ne s'appliqueraient pas au Concile lui-même en qui vit et agit l'Esprit de Dieu. Que les travaux préparatoires au Concile n'aient pas toujours rencontré l'assentiment de l'Assemblée, c'est une vérité évidente pour ses participants et même pour ceux qui ont suivi d'un peu près les communiqués officiels qui ont relaté les travaux du Concile.

"J'ai beaucoup regretté le fait que certains de mes propos qui se référaient aux travaux pré-conciliaires soient apparus comme des jugements sévères sur le Concile lui-même. J'ai trop admiré la piété et le sérieux des délibérations pour oser porter un jugement défavorable sur les travaux des Pères."

Le cardinal Léger, est-il besoin de le rappeler, était membre de la Commission des travaux préparatoires au Concile.

Le capitaine Beauregard créé membre de l'Empire britannique

OTTAWA — Le capitaine Jean-Paul-R.-E. Beauregard, membre du premier bataillon d'infanterie légère du régiment canadien Princess Patricia, a été créé membre de l'Empire britannique MBE en reconnaissance de ses états de service au Congo l'an dernier.

Originaire de Gravelbourg, en Saskatchewan, le capitaine Beauregard, vétéran du conflit coréen, commandait un détachement de signaleurs à Elisabethville lors des violents combats qui se déroulèrent dans cette ville en 1961. La citation accompagnant la décoration déclare que le capitaine Beauregard, qui avait alors le grade lieutenant, "s'est signalé en accomplissant des faits de haute valeur".

La Commission Parent part pour l'Europe

La Commission Parent commencera le 6 janvier sa tournée de l'Europe, pour étudier les systèmes d'éducation de différents pays. Les commissaires visiteront la France, l'Angleterre, la Belgique, la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne et la Suisse. Ils reviendront le 14 février. Le président de la Commission, Mgr Alphonse-Marie Parent, ainsi que la Rév. Sr Marie-Laurent-de-Rome, Mlle Jeanne Lapointe et le conseiller juridique, Me Guy Houle, sont déjà partis.

Les autres commissaires, soit MM. Gérard Filion, Guy Rocher, David Munroe, Paul Larocque et John McIlhone, rejoindront leurs collègues le 6 janvier. La Commision Parent, qui devait remettre son rapport sur la situation de l'enseignement dans la province de Québec le 31 décembre, a obtenu un délai d'un an. Elle remettra son rapport par tranches, au cours de l'année.

Au lendemain de Noël, c'était au tour des poubelles à prendre un air de fête. — VERGOR.

Tournée créditiste en Extrême-Orient

CALGARY — M. R. Thompson, leader national du Crédit Social, a pris l'avion en vue d'effectuer une tournée de deux semaines en Extrême-Orient.

Il compte visiter le Japon, Formose, Hong-Kong et peut-être la Corée.

Dans une entrevue qu'il a accordée avant son départ, M. R. Thompson a formulé l'espoir de faire une étude sur place de la politique adoptée par le Japon en vue de régler les problèmes de la productivité et de l'emploi.

A Formose, il rendra visite à Tchang Kai-Chek et se rendra également aux îles de Quemoy et Matsu en vue, dit-il, "d'observer où en est la lutte contre le communisme".

Il est accompagné dans son périple du Dr Guy Marcoux, député créditiste de Québec-Montmorency, à l'Assemblée législative, qui s'intéressera plus particulièrement aux questions relatives à la santé, au bien-être et à l'instruction.

Un chevalier de l'air

Une dépêche signale qu'il y a trente-cinq ans, Roméo Vachon livrait pour la première fois le courrier postal par avion sur la Côte Nord.

Il y aurait de nombreux anniversaires à rappeler à propos de Roméo Vachon, car le fils de la Beauce a été un véritable pionnier de l'aviation au Canada français ainsi qu'au Canada tout entier. Trois de ses frères ont marché sur ses traces. Même aujourd'hui l'un de ses fils possède son brevet de pilote.

Le vénérable père des Vachon n'a pas fait d'aviation; même jamais il n'a voulu monter dans l'un de ces appareils que ses fils maniaient avec tant de dextérité. C'est lui, cependant, qui leur avait légué son esprit aventureux, qu'à son tour il avait hérité de nos ancêtres coureurs des bois. Il a parcouru une bonne partie du Canada, a séjourné à Winnipeg, puis s'est finalement fixé dans le beau pays de Beauce.

Les quatre frères Vachon ont sillonné et contemplé notre territoire du haut des airs pendant nombre d'années. Aux fêtes de Noël et du Jour de l'An ils ne pouvaient pas toujours se retrouver autour de la table familiale. L'un était à Cartierville, l'autre au Labrador, le troisième à Winnipeg, enfin le quatrième à Edmonton. Ensemble, ces mousquetaires de l'air collaboraient à doter le Canada d'une aviation commerciale progressive et efficace. Les Radisson, les La Vérendrye ne les auraient pas reniés. Ils étaient de la même endurance, de la même étoffe qu'eux.

Roméo, disparu depuis 1954, a particulièrement brillé dans ce quatuor. Après avoir inauguré différents services, y compris la lutte contre les feux de forêt dans la région du Saint-Maurice, avoir donné une impulsion remarquable à la société Canadian Airways, il remportait le trophée McKee. Non seulement il était le premier Canadien français à obtenir cet honneur, mais le premier Canadien à l'est de Toronto.

Pour couronner sa carrière, le gouvernement fédéral devait l'appeler, à faire partie de la Commission de Transport aérien. Celle-ci tira ainsi profit de sa vaste expérience de pionnier de l'aviation. Roméo Vachon demeurera l'une des plus glorieuses figures canadiennes.

Alfred AYOTTE.
(La Presse)

Un homme qui croit à l'avenir de sa ville

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Son Honneur M. Joseph Guay, maire de St-Boniface, a commencé lundi son deuxième terme d'office, fort d'une réélection au rythme de 7,290 sur 9,700 voix. Avec une majorité considérable dans tous les quartiers et les bureaux de votation, il peut endosser le titre de "M. St-Boniface" avec autant de droit que le maire de l'autre côté de la rivière qui se dit "M. Winnipeg".

Converser avec M. Guay amicalement c'est se trouver bientôt au milieu d'une discussion sur "sa ville". C'est un bon père de famille, un homme de foi (Chevalier de St-Grégoire), et un homme d'affaires, mais cela ne nuit pas à l'ardeur qu'il apporte à son rôle de premier citoyen de la ville cathédrale. Au contraire, ses intérêts domestique, religieux et économique nourrissent et guident profondément son sens civique. A cause de son foyer, de son Eglise et de son intégration dans la vie commerciale, il veut que sa ville soit un endroit où

* * *


M. le maire Joseph Guay

* * *

il fait bon vivre, une ville d'entente, une ville prospère, une ville progressive.

A quoi attribuer sa majorité impressionnante, comme premier maire de langue française depuis très longtemps, dans une ville où l'élément français, très puissant, n'est plus majoritaire? En premier lieu parce qu'il n'a qu'une parole. Tous savent qu'il est canadien-français et catholique, qu'il tient beaucoup à ces deux caractéristiques historiques de St-Boniface. Mais tous savent aussi que sa porte est ouverte, qu'il est prêt à écouter tous les citoyens et toutes les délégations, qu'il se rend volontiers dans tous les secteurs de la ville rencontrer les concitoyens sur place et qu'il base l'avenir de la ville sur l'entente, ouvertement débattue et trouvée, dans un climat de confiance et de franchise.

"Joe" comme on l'appelle dans l'intimité, sait bien qu'il a choisi une ligne de conduite délicate mais il sait aussi que le dialogue, le respect réciproque et la confiance sont les meilleures garanties de l'épanouissement de la ville et de la paix féconde entre les divers groupements de citadins.

Développements

Le mot "développements" vient souvent sur les lèvres de M. le maire. Pour le moment il s'agit de la région au sud du chemin Trans-Canada. Aussitôt que le problème des égouts sera réglé, cette nouvelle partie résidentielle s'ouvrira à un influx de plusieurs milliers de nouveaux habitants. Cela imposera des frais de services à la ville pendant un certain temps, mais éventuellement la valeur foncière augmentée ainsi profitera à toute la ville et dans une région métropolitaine de plus en plus populeuse l'importance relative de St-Boniface comme ville se maintiendra plus facilement.

Le Métro

Le dynamisme et la prudence du maire ont contribué beaucoup, dans les circonstances actuelles, à donner à la cité de St-Boniface un rôle stratégique dans l'évolution de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg. Dès les débuts, tout en affirmant les exigences de la liberté, de l'histoire, il a su, d'un esprit civique qui lui est propre, faire face aux problèmes pratiques d'une région métropolitaine, admettre franchement les avantages de la centralisation sur certains points, insister sur les bienfaits de la priorité locale sur d'autres. St-Boniface a ainsi dicté la forme actuelle du Métro jusqu'à un certain point, trouvant le moyen terme entre l'amalgamation d'une part et l'anarchie, de l'autre. C'est un point de vue qui, appuyé d'arguments tirés de l'expérience, finit par rallier autour de St-Boniface, toutes les municipalités de la région, au point de faire réfléchir M. Steve Juba. On attend avec respect, par conséquent, le mémoire de la ville de St-Boniface à la Commission de revision du Métro.

Le musée

Parmi les problèmes locaux qui préoccupent le maire est celui du musée. Le projet de transformation de la vieille maison des Soeurs Grises, en musée municipal, a demandé beaucoup de démarches et de discussions, car en plus d'avoir à faire avec les gouvernements fédéral et provincial, il fallait tenir compte de tous les courants d'opinion qu'une telle entreprise municipale suscite naturellement dans une ville comme St-Boniface. Les options locales sont multiples et délicates: insister sur l'exclusivité française, peser les avantages à la longue portée d'une responsabilité de forme privée ou de forme mixte, à prépondérance volontaire ou a prépondérance gouvernementale, et tout cela dans les limites des conditions qui règlent des octrois de gouvernements supérieurs. M. Guay, fidèle à sa politique fondamentale, a opté pour la solution qui donne à l'élément français le contrôle majoritaire aujourd'hui en pratique, lequel fait confiance à la bonne foi des citoyens et à leur entente cordiale pour l'avenir.

Un hommage

A l'occasion de l'ouverture de l'école paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg, M. Guay, à titre "d'ancien élève", a parlé avec éloquence des sacrifices des parents et prêtres de la paroisse. M. Stephen Juba, qui le suivit à l'estrade, de commenter: "Je suis content que M. Guay ait décidé de déménager de l'autre côté de la rivière, me laissant le champ libre à Winnipeg." Sentiment que partagent évidemment la vaste majorité des citoyens de la ville cathédrale.

R. D.

Assemblée libérale

L'association libérale du Manitoba tiendra sa réunion annuelle à l'hôtel Fort Garry, les 11 et 12 janvier. Parmi les orateurs figureront MM. Gil Molgat, leader, John Lamont, Roger Teillet, Walter Gordon. En plus des rapports des comités il y aura un carrefour sur la question de la participation partisane aux affaires municipales.

Les principes de la Part-à-Dieu à la base d'un nouveau programme

La campagne d'entrainement à la générosité dans l'archidiocèse de St-Boniface, connue sous le vocable "Part-à-Dieu", deviendra la forme permanente du support ecclésiastique dans ce territoire.

Les autorités diocésaines, après des mois d'études, ont décidé, en effet, que le principe d'une contribution équivalente à cinq pour cent des revenus hebdomadaires d'un diocésain sera mis en vigueur. Le plan a été lancé et expliqué dans la paroisse de la basilique dimanche dernier. Deux ou trois autres paroisses ont déjà adopté ce système. La date de lancement dépend de la fin de la campagne de la "Part-à-Dieu" dans chaque paroisse et d'autres facteurs dont l'appréciation est laissée au curé, aux syndics et au comité. Il n'est pas question de reprendre l'ancien système à base de propriété foncière et de dime. En même temps il n'y aura ni de loyer des bancs ni de multiplication des quêtes le même jour.

Le nouveau système est expliqué dans une brochure bilingue, qui établit comme norme générale une contribution de cinq pour cent. L'obligation, en justice, pèse sur chaque travailleur ou travailleuse et doit être associée à l'offrande qui se fait à la messe dominicale. Une carte d'engagement est exigée afin que les responsables paroissiaux puissent faire le budget avec précision et afin d'ajouter à l'offrande le mérite d'une intention délibérée et éclairée.

A la basilique on reviendra sur le sujet dans deux semaines, car tout en faisant ressortir la nature de ce devoir en justice, on tient à le faire comprendre et accepter dans un véritable esprit de famille paroissial.

Le taux qui a été fixé suppose que le travailleur moyen donne aujourd'hui environ dix pour cent de son revenu pour de bonnes causes, religieuses et charitables. Le partage entre culte et bienfaisance se révèle habituellement dans les proportions de moitié à moitié. On tient compte aussi du fait que l'Etat s'occupe aujourd'hui de beaucoup de problèmes dont la solution ressortissait autrefois de la charité privée.

Il est à noter que le fait d'avoir un système uniforme de dime dans le diocèse mettra tous les fidèles sur un pied d'égalité et facilitera l'accomplissement de ce devoir en cas de déménagement. On a fait exception pour les paroisses qui ont à supporter leurs propres écoles.

En général les hommes d'affaires approuvent la décision qui a été prise après avoir consulté un grand nombre de laïques. Cela met les finances ecclésiastiques sur une base solide et claire dont des rapports détaillés indiqueront concrètement l'emploi. Toute liberté est laissée quant aux oeuvres de charité.

On fait remarquer que le chiffre de cinq pour cent est le minimum, car il ne fallait pas grever les modestes budgets outre mesure. Au fond il s'agit de remettre à la Providence un vingtième de ce que l'on en reçoit et cela comme symbole de gratitude, en reconnaissance de la souveraineté divine et en esprit de sacrifice.

Décès

MME A. BARTHELETTE

Le 20 décembre 1962 est décédée à l'hôpital général de St-Boniface, Mme Albina Barthelette, âgée de 75 ans, de 117, rue Lisgar.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Paul; quatre fils, Albert, Arthur, Cyprien et Ovide; une fille, Mme J. Allard; 18 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants; deux frères, Emery et William; une soeur, Mme Paul Tétreault.

Les prières furent dites en la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église de l'Immaculée Conception, le samedi 22 décembre. L'inhumation suivit au cimetière de St-Boniface.

• • •

M. EDOUARD BOURQUE

Le 21 décembre 1962 est décédé à l'hôpital général de St-Boniface, M. Edouard Bourque, âgé de 82 ans, de 48, rue Smith, à Winnipeg. M. Bourque naquit au Nouveau-Brunswick et vint dans l'Ouest en 1901.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Louis; une fille, Mme R. C. Jamieson, et un frère, M. Joseph-A. Bourque.

Les prières furent dites le 26 décembre au salon funéraire Desjardins. Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

L'homme de l'année au Canada en 1962

MONTREAL — M. Réal Caouette a été l'homme de l'année en 1962.

Les chefs d'information des quotidiens, participant à un scrutin de la Presse Canadienne, ont désigné le volubile et controversé chef adjoint du parti fédéral du Crédit Social comme étant celui qui, au Canada, a le plus contribué au flot de nouvelles au cours de l'année.

En deuxième lieu, vient le premier ministre John Diefenbaker. Le maire Charlotte Whitton, d'Ottawa, le chef libéral Lester B. Pearson, M. T. C. Douglas, le ministre de l'Agriculture, Alvin Hamilton, le premier ministre québécois Jean Lesage et le général A. G. L. McNaughton sont au nombre des autres qui ont recueilli quelques suffrages.

Le président John Kennedy, des Etats-Unis, a été choisi comme celui qui, sur le plan mondial, a fait la manchette le plus souvent. On lui a ainsi attribué la place à laquelle on avait désigné le premier ministre Khrouchtchev pendant les trois années précédentes.

Bruce Kidd, jeune étoile de la course, a été choisi comme le Canadien qui a le plus défrayé la chronique en dehors des affaires publiques. Le coureur Harry Jerome et Roy Thomson, éditeur canadien qui avait été choisi dans ce domaine l'an dernier, ont obtenu presque autant de suffrages que lui.

M. Donald Gordon, président du Canadien National; le Dr H. D. Dalgleish, du Collège des médecins et des chirurgiens de la Saskatchewan et "Big Fanny" Storgoff, chef de la marche de la liberté en Colombie-Britannique, ont également été mentionnés.



Deux vicaires de l'Eglise du Saint Nom à Youngstown, Ohio, participent à une petite cérémonie populaire chez les catholiques de l'Europe centrale en la fête des Rois. Il s'agit de marquer au-dessus de la porte les chiffres de l'année, "19" et "63", et les initiales des Mages, Gaspar, Melchior et Balthazar. Cette tradition date du cinquième siècle. (Photo NC)

Autour et alentour

A propos d'un film: la femme que Flaubert a aimée
par Georges HENDRIX

Reproduction réservée aux journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Un producteur de cinéma cherchant un "bon sujet" de film, il se trouvera toujours quelqu'un sur son chemin pour lui suggérer de tourner "Les Mystères de Paris", "Les Misérables" ou "Monte-Cristo". Pourtant, les nombreuses versions de ces oeuvres ont fini par épuiser leur intérêt, aux ressources cependant abondantes. Il a donc bien fallu s'adresser ailleurs . . .

De temps à autre, on annonce donc que Victor Hugo, Alexandre Dumas et Eugène Sue vont être délaissés au profit de quelque autre écrivain, mais c'est pour constater généralement que le génie de nos metteurs en scène s'accorde mal avec celui des romanciers célèbres. Aussi peut-on s'étonner qu'un audacieux ait songé à porter une oeuvre de Flaubert à l'écran. Ce n'est d'ailleurs pas la première tentative. Le cinéma s'est intéresssé à **Madame Bovary**, bien entendu, et à **Salammbô**, sans que les films qui ont été tirés de ces romans aient laissé des traces bien profondes dans nos mémoires.

Pour tout dire, **Flaubert** ne réussit pas trop bien à ceux qui essaient de tailler une pièce ou un film dans ses romans. Pourtant, les échecs précédents n'ont pas découragé les nouveaux venus. Un jeune metteur en scène a pensé qu'il pourrait faire mieux que ses prédécesseurs en "tournant" **L'Education sentimentale** . . . Il est vrai, remarquons-le tout de suite, qu'il a eu la prudence de marquer toute la distance qui le séparait du célèbre romancier en supprimant l'article du titre . . . Autrefois, on a protesté quand un metteur en scène a voulu utiliser un titre de Choderlos de Laclos, en modifiant profondément le contenu du livre. Alexandre Astruc a pris les devants. On pourra s'étonner cependant qu'il a choisi de faire vivre à l'écran le type même du velléitaire que la littérature seule peut se permettre de peindre . . .

Il faut aller voir **Education sentimentale**, mais il faut aussi et surtout relire **L'Education sentimentale.** Relire en pensant à chaque ligne que Frédéric Moreau et Gustave Flaubert sont très proches parents. Si celui-ci a dit un jour, dans une boutade: "Madame Bovary, c'est moi!", il s'est bien gardé de livrer la filiation qui l'unissait au héros de **L'Education.** Tous les rêves amoureux de sa jeunesse, Flaubert les a mis cependant dans son livre, et si l'on hésite encore aujourd'hui pour décider qui fut la **vraie** Emma Bovary, il n'y a plus le moindre doute en ce qui concerne Mme Arnoux, la femme aimée de Frédéric Moreau . . . et de Gustave Flaubert.

Il n'a pas été nécessaire de faire de longues recherches pour découvrir son nom; il a suffi de lire attentivement **L'Education sentimentale** . . . et le mérite en revient à Gérard-Gailly qui, dans **Les Fantômes de Trouville** et **L'Unique Passion de Flaubert** a montré que les archives les plus secrètes étaient, en l'occurence, moins révélatrices que le roman lui-même . . .

Reportons-nous à la fin de **L'Education sentimentale: "Des années passèrent** . . . écrit Flaubert. **Vers la fin de mars 1867, à la nuit tombante, comme il** (Frédéric Moreau) **était seul dans son cabinet, une femme entra . . ."**

Nous savons maintenant que cette scène a réellement eu lieu. A Croisset, dans le cabinet de travail de Flaubert: la femme qui entra était Elisa Schlesinger . . . Trente ans avaient passé depuis le jour où le jeune homme, âgé de seize ans, avait ramassé sur la plage de Trouville un manteau que la vague montante menaçait, et en avait été remercié par une belle baigneuse:

"Comme elle était belle, cette femme! Je vois encore cette prunelle ardente sous un sourcil noir se fixer sur moi comme un soleil. Elle était grande, brune, avec de magnifiques cheveux noirs qui lui tombaient en tresses sur les épaules; son nez était grec . . . sa peau ardente et comme veloutée avec de l'or . . . Je crois voir encore la place où j'étais fixé sur le rivage . . . J'entends son haleine quand elle passait près de moi. J'étais immobile de stupeur comme si la Vénus fût descendue de son piédestal et s'était mise à marcher . . . Pour la première fois, je sentais mon coeur . . . J'aimais . . . Une voix m'était venue dans l'âme . . ."

Ces lignes, vous ne les trouverez pas dans **L'Education sentimentale** mais dans les **Mémoires d'un fou** que Flaubert écrivit à dix-sept ans, en 1838, tout plein encore de la révélation de l'amour dont il venait de découvrir la douce violence.

La différence d'âge — plus de dix années — allait mettre un obstacle au partage de cet amour. La petite note ridicule qu'on trouve dans toutes les grandes passions nous est fournie par Maxime Du Camp qui prétendait que Néro, le chien des Schlesinger, avait été le confident de tous les aveux que le jeune Flaubert ne pouvait faire à Elisa.

Le futur romancier se lia avec les Schlesinger. Le mari, "homme vulgaire et jovial" était une sorte de raté sympathique; Elisa, qui n'était peut-être pas heureuse avec lui, se défendit toujours très adroitement . . . Flaubert n'en demandait d'ailleurs pas tant: très jeune, il avait découvert l'étonnant pouvoir (de "sublimation", diraient les psychiâtres d'aujourd'hui) de la littérature. L'amour qu'il ressentait se transposa doucement, et, il faut bien le dire, il trouvait des satisfactions plus terre à terre auprès d'autres femmes . . . Les relations s'espacèrent. Les Schlesinger s'étaient installés en Allemagne. Il ne revit plus Elisa qu'à de longs intervalles, et c'est à la dernière rencontre que nous faisions allusion au début de cette chronique: Madame Arnoux ôte son chapeau devant celui qui n'a jamais cessé de l'aimer: **"La lampe éclaira ses cheveux blancs. Ce fut un heurt en pleine poitrine."** Flaubert mourut en 1880 . . . Il ne sut probablement pas le triste destin de la femme aimée que Maxime Du Camp rencontra un jour parmi les pensionnaires de l'asile d'Illenau . . . Elisa Schlesinger était devenue folle . . .

G. H.

Arbre de Noël à l'Union Nationale Française

Le dimanche 16 décembre avait lieu le dépouillement de l'arbre de Noël en faveur des enfants des membres de l'Union Nationale Française. La fête eut lieu à 3 h. p.m. dans la salle "Credit Union League" et fut rehaussée par la présence de M. le Consul de France et de Mme Damien Giordani.

M. E. Gourbil, président de la société, ouvrit la séance en exprimant en termes bien appropriés ses voeux d'un "Joyeux Noël" et d'une "Bonne Année" à la nombreuse assistance de tous les âges qui se pressait dans la salle.

A son tour, M. le Consul, qu'on est heureux de voir prendre une part active à toutes les manifestations françaises, exprima ses meilleurs voeux à ses compatriotes. Il se dit très heureux de constater l'effort, qui tient du miracle, fait par les Canadiens français et les Français pour l'expansion de l'enseignement de notre langue dans les écoles des provinces des Prairies, mouvement qui va de l'avant depuis 1916. Le gouvernement français par l'entremise de ses représentants encourage ce bon mouvement par le don de nombreux prix et l'octroi de bourses d'études pour les enfants dont les parents ne pourraient payer cette éducation française. M. le Consul a porté dernièrement, par la voix de la presse et de la radio, à la connaissance de la population ces bonnes nouvelles: que ceux qui voudraient en profiter entrent sans retard en contact avec le consulat de France à Winnipeg, qui leur donnera tous les détails.

Un programme récréatif très varié en rapport avec la fête suivit; il serait trop long d'en donner tous les détails. Ceci avait été préparé par Mme LeMaire avec la collaboration de la chorale de l'école du Précieux-Sang.

Le Père Noël, personnifié par M. Gérard Desmarais, fit ensuite son entrée sensationnelle pour la distribution des cadeaux qui mit le comble à la joie générale.

COMMUNIQUE.




M. J. G. Van Belleghem, ancien maire de St-Boniface, a été nommé l'un des cinq membres de la Commission d'appel de la suspension des permis de conduire, pour remplacer M. Brunelle Léveillé démissionnaire.

M. Van Belleghem possède 25 ans d'expérience dans l'administration civile. Il servit comme conseiller de la ville de St-Boniface pendant 15 ans et fut maire de cette même ville de 1955 à 1960. Il représenta aussi St-Boniface à la législature du Manitoba de 1949 à 1953.

L'hon. S. Lyon, ministre des Services publics, a dit que la fonction de la Commission d'appel de la suspension des permis de conduire est de passer en revue les cas mis à la dure épreuve par la perte du privilège de conduire ou par la suspension de l'immatriculation du véhicule à la suite de conduite déplorable ou sous l'effet de l'alcool, ou encore par la suspension du permis de conduire due à de continuelles infractions au code de la loi.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Dieu est bon; il est un refuge au jour de la détresse, et il connait ceux qui se confient en lui. (Nah 1, 7)

• • •

Ne dispute pas avec un beau parleur, ne mets pas de bois sur le feu. (Eccli 8, 3)

• • •

Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude. (Mt 20, 28)

• • •

L'homme patient tient bon jusqu'à son heure, mais à la fin, sa joie éclate. (Eccli 1, 23)

Sts-Martyrs-Canadiens

Ecole maternelle

Le 20 décembre au soir, c'était fête à l'école maternelle. Le décor de la salle se prêtait bien pour l'occasion, crèche, arbre de Noël, lumières, banderoles . . . Une cinquantaine de parents étaient venus goûter un régal que leur ont présenté les enfants. Tous étaient costumés pour leur rôle: soit Joseph, Marie, bergers, anges ou rois mages.

Sous la direction d'une toute petite bambine de 5 ans, Joanne Dumaine, les enfants exécutèrent en choeur plusieurs chants de leur répertoire, entre autres, "Ah si mon 'moène' voulait danser". A un moment on annonce "Il est né le divin enfant". Quelques bambins distraits, au signal de 1-2-3, entonnent une différente chanson. C'est à qui l'emporterait! Ils ont bien fait rire l'assistance, ces chers petits.

Que dire des déclamations! Jean Desaulniers récita "L'heure du dodo", et Raymond Himbault "A qui le ti garçon", très bien rendu.

M. le Curé dit un mot aux parents. Il les invite non seulement à parler le français à la maison, mais à s'appliquer à le bien parler. M. Fernando Sanche fit la présentation des cadeaux et bonbons aux élèves. Suivit un léger goûter. Mme Norbert Fontaine, institutrice, en profita pour rencontrer les parents.

A la télévision

La veille de Noël, la Rév. Sr Marie-Immaculée, M.O., et Mme Pierre Brunet, de la paroisse, étaient les invitées au programme "Ladies First". Le sujet de l'entretien était "La crèche dans la famille".

Les téléspectateurs ont pu se rendre compte que l'idée dominante est de remettre Jésus au premier rang à l'occasion de la fête de Noël. Les enfants prennent une part active dans cette préparation. Durant l'Avent, après la prière du soir, chaque enfant avance un personnage vers la crèche; il place aussi une paille. La veille de Noël les enfants apportent Jésus, en chantant, pour le déposer dans la crèche. Après un moment de silence, le papa bénit la crèche. La messe de Minuit clôture cette attente.

Comme le disait si bien Mme Brunet, si cette préparation n'est pas vécue, la crèche devient tout simplement une autre décoration.

L'aïeule au tricot

(Claudine AMIEL)

Entre ses doigts noueux elle tend l'écheveau
Qu'enroule en pelotons légers la jeune mère.
Sur ses genoux, Minnie à ronronner s'affaire,
Le petits-fils gazouille au creux de son berceau.

Au soleil de janvier s'argente le rideau;
La bûche, en crépitant, jette une lueur claire;
L'odeur du bois brûlé parfume l'atmosphère:
Rien ne trouble la paix du familial tableau.

Aussitôt dévidé le dernier brin de laine,
L'aïeule, à son ouvrage, ajoute une dizaine
De mailles "à l'endroit" . . . puis, doucement, s'endort.

Et la mère voyant l'enfant, le chat, la flamme
S'assoupir à leur tour en singulier accord
D'un amour infini sent rayonner son âme.

Extrait de FLEURS et PARFUMS
Prix Jacques Normand de la Société des Gens de Lettres

☆ ☆ ☆

Croquis de Noël

(Claudine AMIEL)

C'est la saison des étalages
Et des enfants dont les visages
Se collent contre les carreaux:
Voici Noël et ses cadeaux!

Ce monde impatient hurle, gesticule,
Avance, attend, se presse, se bouscule
Entre les barrières des magasins.
"Dis, M'man, tu l'as vu, là-bas, le pantin??"
"Tiens! La grosse auto, regarde, elle bouge!"
"Maman, la poupée . . . Oh! le ballon rouge!"
Leurs commentaires continuent bon train.
Les parents sourient, et ne disent rien.

C'est la saison des éclairages,
Le froid harcèle les visages
S'écrasant contre les carreaux!
Mais aux coeurs d'enfants, qu'il fait chaud!

Extrait de FLEURS et PARFUMS
Prix Jacques Normand de la Société des Gens de Lettres

Messages du Jour de l'An

"L'année 1963 en est une d'espérance et de promesse pour le peuple manitobain, car nous anticipons avec confiance que la province atteindra de nouveaux niveaux de développement et d'activité.

"Car, à l'appui de tous les progrès et de tous les talents, il y a la volonté du peuple du Manitoba. Malgré que chaque nouvelle année apporte avec elle ses difficultés et ses succès, ses revers, ainsi que ses triomphes, nous savons que les Manitobains peuvent relever les défis et saisir les occasions qui nous sont offertes.

"Et, au delà des frontières de notre pays, la grande tâche du monde est celle de maintenir la paix, car sur elle repose l'avenir de toutes les nations.

"Allons donc de l'avant avec l'aide divine et l'expérience de l'histoire humaine, dédiés à la cause de la paix.

"Mes voeux et mon espoir sont que l'année 1963 soit bonne pour vous tous et que vous et vos familles jouirez de santé, de bonheur et de prospérité.

"Bonne et Heureuse Année à tous!"

Duff ROBLIN,
premier ministre
du Manitoba.

"La nouvelle année offre de grandes occasions pour l'avenir de tous et de chacun.

"Dans certains cas, cela signifie la continuation du bien-être de 1962; dans d'autres, de nouveaux espoirs de prospérité pendant l'année qui commence.

"Le Canada est encore un pays qui promet pour l'avenir, grâce à ses ressources naturelles qui surpassent celles de tous les autres.

"Nous devons continuer d'anticiper un monde meilleur où règnent la paix et la justice. Nous devons croire en notre pouvoir de grandir, de construire et de réussir.

"Pour ces raisons, je souhaite à tous les citoyens du Manitoba une Heureuse Année."

Errick F. WILLIS,
lieutenant-gouverneur
du Manitoba.

M. Henri Lemoine, père de douze enfants, fut inhumé à Ste-Agathe le 22 décembre

STE-AGATHE — Le mardi 18 décembre, une tragédie frappait une famille de la paroisse et jeta la consternation parmi toute la population des environs. M. Henri Lemoine revenait du marché avec son petit camion lorsqu'il entra en collision avec un gros camion chargé de grain à un demi-mille au sud de St-Norbert. M. Lemoine fut blessé gravement et expira dans la voiture qui le conduisait à l'hôpital.

Agé de 54 ans, le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Ida Paquette, et douze enfants de 22 à 5 ans: Gilbert, Gérald, Michel, Normand, Adrien Germain, Noël, Jeannette, Diane, Lorraine, Claudette et Marguerite; trois frères, Robert, de St-Alphonse, Mathieu et Roger, de Ste-Agathe; quatre soeurs, Mme Omer Joyal (Ida), de St-Norbert, Mme Clovis Baudry (Lucia), de Ste-Agathe, Mme Georges Lemoine (Jeanne), d'Edmonton, et Mme William Musick (Simone), d'Otterburne.

M. Henri Lemoine vit le jour à Ste-Agathe le 31 août 1908.

De nombreux gens se sont rendus prier auprès de la dépouille mortelle de M. Lemoine au salon mortuaire Desjardins, le vendredi soir 21 décembre. Les prières furent dirigées par M. l'abbé A. Couture, curé, et le R. P. A. Lemoine, O.M.I., cousin du défunt.

Les funérailles avaient lieu le samedi matin 22 décembre dans l'église de Ste-Agathe remplie de parents et amis venus rendre un dernier hommage à ce citoyen estimé. M. l'abbé A. Couture fit la levée du corps, puis célébra le service, assisté de MM. les abbés Henri Perron, curé de Transcona, et R. Nadeau, curé d'Aubigny, comme diacre et sous-diacre. Les servants de messe étaient les neveux du défunt, David et Daniel Lemoine, Raymond Dorge, Lionel Lemoine et Ronald Lécuyer.

Les porteurs étaient MM. Ronald et Robert Lemoine, Henri Joyal, Henri Baudry et Clarence Musick, neveux du défunt, et Albert Paquette, son beau-frère.

La quête fut faite par MM. Albert Paquette et Robert Lemoine.

L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière paroissial.

Remerciements

Mme Henri Lemoine et ses enfants, les familles Lemoine et Paquette désirent remercier M. le curé, les membres du clergé, les bonnes religieuses et tous ceux qui les ont assistés dans leur grande épreuve, ainsi que ceux qui ont offert messes et prières pour l'âme du cher défunt, tributs floraux, condoléances, visites ou assistance aux funérailles.

Malades

Mmes Rosa Dorge et Rose Guertin sont de retour chez elles après un séjour à l'hôpital général de St-Boniface.

Réunions familiales

Il y eut dans la paroisse à l'occasion de Noël de joyeuses réunions familiales. Une des plus notoires eut lieu chez M. et Mme Martial Fenez où l'on accueillit 47 personnes pour le souper dont douze de leurs enfants.

Docteur ès sciences

M. et Mme Adolphe St-Onge viennent de recevoir une excellente nouvelle de leur fils aîné, Denis, qui étudiait à l'Université de Louvain en Belgique depuis septembre 1961. Il a obtenu son doctorat en sciences avec grande distinction, le 19 décembre dernier. Les plus chaleureuses félicitations lui sont offertes. Il reviendra sous peu avec sa famille à Ottawa. Il arrivera au Manitoba vers le 10 janvier.

Denis St-Onge

Nouvel élévateur à grain

Le mercredi après-midi 19 décembre avait lieu l'ouverture officielle du nouvel élévateur à grain de Ste-Agathe qui remplace très avantageusement celui qui a brûlé le 29 septembre.

M. Lorne Parker, président actuel de la Coopérative de grain de Ste-Agathe (Manitoba Pool Elevator), fut le maître de cérémonies. Il commença par rendre hommage à la mémoire de M. Henri Lemoine, membre actif qui aurait sans doute été parmi les assistants sans l'accident fatal survenu la veille. M. Parker offrit ses condoléances à la famille éprouvée et M. l'abbé A. Couture commenta sur cet incident tragique.

Puis, M. Parker souhaita la bienvenue aux nombreux assistants et félicita en les nommant ceux qui avaient organisé la Coopérative en 1946. Il énuméra quelques statistiques des affaires et finances de la société avant le feu et à présent. Il se dit fier de ce qu'on avait accompli en un temps record, soit 81 jours, pour le plus grand bien des cultivateurs de la région.

Le maire de la municipalité, M. François LeGal, fut invité à prendre la parole. Ce dernier soulignait qu'étant membre lui-même, il fut comme tous affligé du feu, mais qu'aujourd'hui on ne pouvait que se réjouir de posséder un moderne élévateur qui facilitera la tâche de l'agent dévoué, M. Maurice Côté. Cette construction accommodera plus de fermiers, sa capacité de 98,000 boisseaux étant beaucoup plus considérable que l'ancienne.

M. Frank Weins, surintendant des constructions des élévateurs à grain, qui a été l'âme dirigeante de l'entreprise, se dit très heureux de rendre cet élévateur à l'usage des cultivateurs.

M. Guy Rocan, classificateur en chef des grains à Winnipeg, félicita tous les responsables de cette magnifique construction.

Puis ce fut le tour de M. George Turner, directeur en chef des élévateurs à Winnipeg, qui commença par offrir des excuses de la part du président, M. W. J. Parker, que des engagements préalables avaient retenu malgré ses désirs d'être à Ste-Agathe pour cette circonstance. De l'exécutif général de Winnipeg, il apporta des félicitations pour l'exécution de ce projet devenu une bienfaisante réalité au profit de la population agricole du district.

M. le curé procéda à la bénédiction du nouvel établissement. Le ruban tenu par le premier secrétaire et celui d'aujourd'hui, MM. Léo et Edmond Lemoine, fut coupé par les premiers présidents, MM. Clovis Baudry et Signard Beaudoin.

Le moment était arrivé où le nouvel élévateur pouvait recevoir sa première charge de grain. Puisque M. Arthur Gratton, l'un des plus anciens fermiers du district, avait vendu la première charge de grain à l'association naissante en 1946, ce fut lui qui eut le privilège d'étrenner le nouvel élévateur.

Des beignes et du café furent ensuite servis par Mmes Edmond Lemoine, Maurice Côté et Gustave Lévesque. Ceci fut bien apprécié par les assistants qui avaient assisté à ces cérémonies mémorables dans une température assez froide.

Vassar

Çà et là

Le 23 décembre, en présence des paroissiens réunis, une imposante cérémonie eut lieu après la messe. M. l'abbé O. Larochelle, curé, après avoir remercié en termes chaleureux M. Alphonse Beaudry, lui remit la bénédiction apostolique de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII. M. Beaudry, un des dignes et dévoués pionniers, fut syndic de la paroisse pendant 38 ans. Par une heureuse coïncidence, il est du même âge que notre Saint Père le Pape.

Le dimanche soir 16 décembre, les élèves de la première à la huitième année firent valoir l'entraînement reçu pour leur concert de Noël. Un programme varié fut présenté: un mot de bienvenue, souhaits, chants, saynètes, folklores, marches.

A cette occasion, quelques élèves reçurent des diplômes et des prix offerts par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

25e anniversaire de mariage

Le samedi 28 décembre, M. et Mme Joseph Hovorka célébrèrent leur 25e anniversaire de mariage. M. l'abbé Larochelle chanta une messe à leurs intentions. M. Aimé Beaudry était maître de cérémonies. La réunion familiale eut lieu à la salle paroissiale. Le fils des jubilaires, Melvin, organisateur, fit de cette soirée un succès.

Au souper, leur fille, Linda, étudiante au couvent de St-Norbert, lut une adresse très touchante. M. l'abbé Larochelle et M. Aimé Beaudry adressèrent la parole aux héros de la fête.

Visiteuses

Mlles Rachel Beaudry, professeur à Flin Flon, et Sylvia Beauchamp, à Mariapolis, passèrent les Fêtes dans leurs familles.

Woodridge

Çà et là

Le 21 décembre, les élèves des écoles secondaire et élémentaire ont présenté une soirée récréative qui fut très bien réussie grâce au dévouement des organisateurs, les Rév. Sr de St-Joseph, Mme R. Marion et M. L. Lamontagne. Merci sincère à ces personnes.

M. Antonin Girouard, de Jasper, Alta, est en visite chez ses parents, M. et Mme Adolphe Girouard, pour le temps des Fêtes.

Décès

Le 18 décembre est décédé à l'hôpital Taché, à l'âge de 87 ans, M. Pierre Poitras, autrefois de cette paroisse.

Le défunt laisse dans le deuil trois soeurs, Mme Emilie Ross, de St-Labre, Mme Marie-Anna Gosselin, de Woodridge, et Mme A. Lebleu, de Hudson Bay Junction, Sask.; trois frères, Louis, de St-Labre, Arthur, de Woodridge, et Alexandre, d'Edmonton, Alta, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu le 22 décembre en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface. Le salon funéraire Desjardins avait charge des funérailles.

Autres décès

Le 22 décembre est décédé à l'hôpital Deer Lodge M. Albert Ducharme, âgé de 66 ans. Les funérailles eurent lieu dans l'église St-Paul-Apôtre. Le service funèbre fut chanté par le R. P. L. MacDonald, le vendredi 28 décembre.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Roger, d'Edmonton, Alta; deux frères, Frédéric et Joseph, de Woodridge.

Le salon funéraire Thomas McGee avait charge des funérailles.

Le 25 décembre est décédée à sa demeure Mme Joséphine Dubois, née Vandal, à l'âge de 78 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une soeur, Mme McNab, de Vancouver, C.-B.

Le service funèbre fut chanté le 29 décembre dans l'église St-Alexandre par M. l'abbé Marcel Giroux, curé. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

L'A.E.C.F.M. nous parle . . .

La direction de **La Liberté et le Patriote** a accepté de publier dorénavant chaque semaine une chronique de nouvelles de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba; nous l'en remercions donc très sincèrement.

Cette chronique ne pourra malheureusement pas prendre la forme d'un éditorial, et devra rester une chronique de nouvelles.

Cependant, le programme "Alerte aux franco-manitobains" continue sur les ondes du poste CKSB; après l'interruption de deux semaines pendant la période des fêtes de Noël et du Nouvel An, cette émission radiophonique reprendra sa place à partir du mardi 8 janvier prochain, à 7 h. 30 p.m.

Le programme "Alerte aux franco-manitobains" déborde du cadre de la nouvelle pure; comme son nom l'indique, il est véritablement un programme d'alerte, et renseigne les franco-manitobains sur les problèmes de l'heure, tout en leur donnant des consignes et directives appropriées.

Nous voulons remercier encore la direction du poste CKSB de bien vouloir mettre gratuitement le temps de cette émission à notre disposition, et de nous permettre ainsi d'atteindre chaque semaine tous les franco-manitobains.

Dans notre première chronique de nouvelles, nous publierons le tableau des perceptions de l'Association dans les paroisses en 1962, y compris les contributions au Club des 200, en le comparant aux chiffres de l'an dernier.

Tableau comparatif des perceptions dans les paroisses en 1961 et 1962

Paroisses	1961 Perception	1961 Club des 200	1961 Total	1962 Perception	1962 Club des 200	1962 Total
Assomption (Transcona)	$ 55.75	$ 50.00	$ 105.75	$ 92.50	$ 25.00	$ 117.50
Aubigny	94.50	——	94.50	66.50	——	66.50
Bruxelles	85.50	25.15	110.65	91.50	75.15	166.65
Cypress River	15.00	——	15.00	8.00	——	8.00
Dunrea	111.00	——	111.00	98.00	——	98.00
Elie	——	25.00	25.00	103.00	100.00	203.00
Fannystelle	127.45	——	127.45	27.50	——	27.50
Fisher Branch	20.86	——	20.86	25.14	——	25.14
Haywood	139,00	——	139.00	187.00	——	187.00
Holland	25.00	——	25.00	20.00	——	20.00
Ile-de-Chênes	5.00	——	5.00	58.50	25.00	83.50
La Broquerie	308.20	25.00	333.20	218.00	——	218.00
Lac-du-Bonnet	11.35	——	11.35	——	——	——
La Salle	56.45	50.00	106.45	47.00	50.00	97.00
Laurier	——	25.00	25.00	——	——	——
Letellier	107.85	25.00	132.85	190.00	50.00	240.00
Lorette	203.50	50.00	253.50	128.75	100.00	228.75
Marchand	30.00	25.00	55.00	——	——	——
Mariapolis	——	50.00	50.00	50.00	25.00	75.00
Notre-Dame-de-Lourdes	483.35	50.00	533.35	382.20	25.00	407.20
Otterburne	182.85	25.00	207.85	170.00	25.00	195.00
Pine Falls	——	——	——	——	25.00	25.00
Précieux-Sang	646.41	75.00	721.41	375.12	100.00	475.12
Richer	44.90	25.00	69.90	105.75	25.00	130.75
Sacré-Coeur (Winnipeg)	——	400.00	400.00	10.00	275.00	285.00
St-Adolphe	72.60	25.00	97.60	107.50	50.00	157.50
St-Boniface	1,036.62	2,041.00	3,077.62	$1,911.70	1,305.00	3,216.70
St-Charles	——	——	——	25.00	——	25.00
St-Claude	389.25	25.00	414.25	244.85	25.00	269.85
St-Emile	——	——	——	——	50.00	50.00
St-Eugène	——	——	——	35.00	——	35.00
St-Eustache	75.00	25.00	100.00	65.00	50.00	115.00
St-François-Xavier	45.00	——	45.00	51.00	——	51.00
Ste-Famille	250.00	75.00	325.00	——	——	——
St-Georges	116.75	——	116.75	30.00	25.00	55.00
St-Jean-Baptiste	442.25	150.00	592.25	387.25	160.00	547.25
St-Joseph	35.00	25.00	60.00	51.51	25.00	76.51
St-Laurent	5.00	——	5.00	——	——	——
St-Lazare	164.70	75.00	239.70	262.38	150.00	412.38
St-Léon	103.25	25.00	128.25	145.75	25.00	170.75
St-Lupicin	24.50	——	24.50	——	——	——
St-Malo	270.05	25.00	295.05	198.75	50.00	248.75
Sts-Martyrs-Canadiens	——	——	——	113.50	75.00	188.50
St-Norbert	476.50	50.00	526.50	209.00	75.00	284.00
St-Pierre	582.75	250.00	832.75	546.50	152.50	699.00
Ste-Agatne	226.00	50.00	276.00	——	50.00	50.00
Ste-Amélie	23.00	25.00	48.00	20.00	50.00	70.00
Ste-Anne-des-Chênes	235.00	75.00	310.00	250.00	125.00	375.00
Ste-Elisabeth	51.00	——	51.00	29.50	——	29.50
Ste-Geneviève	81.25	——	81.25	22.50	——	22.50
Ste-Marie	155.00	——	155.00	250.00	85.00	335.00
Ste-Rita	——	——	——	——	25.00	25.00
Ste-Rose-du-Lac	213.50	25.00	238.50	218.25	75.00	293.25
Somerset	205.25	100.00	305.25	212.75	75.15	287.90
South Junction	36.25	25.00	61.25	30.55	——	30.55
Vassar	——	——	——	15.00	——	15.00
Woodridge	——	25.00	25.00	12.00	25.00	37.00
Divers	298.50	——	298.50	10.00	275.00	285.00
Communautés religieuses enseignantes:			8,318.89			7,735.97

TOTAL:	1961	1962
Perception:	$16,686.78	$15,645.67
Club des 200:	$ 4,041.15	$ 3,927.80
GRAND TOTAL:	$20,727.93	$19,573.47

La Broquerie

Messe de Noël

A La Broquerie, la messe de Minuit fut célébrée par le R. P. L. Vielfaure, P.B., qui, en des mots touchants, offrit ses voeux aux paroissiens et leur fit d'éloquentes exhortations sur le mystère de Noël.

Le célébrant fut assisté au choeur par ses quatre frères, M. Albert Vielfaure, député du comté de LaVérendrye, et Aimé, de La Broquerie, Antonio, représentant de l'Office National du Film à St-Boniface, et Guy, étudiant au collège de St-Boniface.

Le R. P. Vielfaure, fils de feu Marius Vielfaure et de Marie-Louise Balcaen, de La Broquerie, partait pour le Noviciat des Pères Blancs en 1949. Ordonné prêtre le 2 février 1954 dans sa paroisse natale il partait en août de la même année pour Saint Andrews, en Ecosse, où il suivit un cours en science. En janvier 1958, il regagnait l'Afrique, où il missionna dans la brousse durant un an et demi et enseigna durant trois ans à l'école secondaire.

De retour au Manitoba en mai 1962, le 15 août il repartait pour Montréal, à la Maison-Mère des Pères Blancs, 1640, rue St-Hubert, où il est actuellement propagandiste chez les étudiants.

Ce fut joyeuse fête pour la famille Vielfaure, qui ne s'était pas réunie au complet depuis Noël 1948. Outre ses frères déjà mentionnés, étaient présentes à la fête, ses soeurs, Annette (Mme Alphée Kirouac), Louise (Mme Gérard Tétrault), de La Broquerie, Lina (Mme Jean-Baptiste Grégoire), de Lorette, et Florence, de St-Boniface. Le Père Vielfaure passe les vacances avec sa famille et retournera à Montréal le 7 janvier.

Bonnes vacances au R. P. Vielfaure et meilleurs voeux à l'occasion des Fêtes.

Voici un résumé du sermon du R. P. Vielfaure à la messe de Minuit.

Préoccupés par les grands problèmes actuels nous sommes portés à oublier le grand problème qui existe: le salut de notre âme. Le moyen de réaliser le message du Christ c'est de vivre notre vie de chrétien.

Le vrai bonheur et la paix intérieure se trouvent dans le don de soi, dans le sacrifice.

Demandons à l'Enfant-Jésus de nous faire comprendre nos responsabilités de chrétien, d'être ces hommes de bonne volonté afin de rendre gloire à Dieu au plus haut des cieux.

Citant Mgr Sheen, le prédicateur ajoute: Adorons ce petit Enfant qui reposait sur la paille et qui pourtant soutient l'univers et règne au Ciel. Ce bébé pour qui il n'y avait pas de place dans l'hôtellerie et dont l'univers ne peut contenir la majesté.

Nous sommes scandalisés de voir qu'il n'y avait pas de place pour Jésus dans l'hôtellerie. Pourtant quand nous assistons à la messe sans communier, n'est-ce pas qu'il n'y a pas de place pour Jésus. Il a institué l'Eucharistie avant qu'il existe une église pour abriter un Tabernacle.

Nous oublions que le berceau, le Tabernacle qu'Il désire c'est notre coeur. Vivons notre foi. Que notre coeur soit le berceau, le Tabernacle de l'Enfant-Jésus. Berceau portant les ornements précieux d'une vie vertueuse et remplie de l'amour de nos frères.

Mort accidentelle

Le samedi 22 décembre, M. et Mme Adélard Jolicoeur recevaient la triste nouvelle de la mort de leur fils, Paul, décédé accidentellement le matin même à l'âge de 28 ans. L'accident se produisit à 1 h. a.m., alors que M. Jolicoeur, revenant de son travail à Chibougamau, Abitibi, se rendait à Elliott, Ont., passer le congé de Noël avec sa famille. Les chemins étaient glissants et l'automobiles dans laquelle cinq passagers avaient pris place capota dans une rivière, où tous les voyageurs furent noyés.

Le service funèbre de M. Jolicoeur fut chanté à La Broquerie le vendredi 28 décembre par M. l'abbé Joseph Jolicoeur, curé de Cartier, Ont., assisté des RR. PP. Isaïe Desautels, O.M.I., de Kenora, Ont., et Maurice Desautels, O.M.I., de St-Boniface, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Edmond, Laurent et Eloi Jolicoeur, François Provençal, Raymond Desautels, cousins du défunt, et son beau-frère, M. Charles Dupuis. La quête fut faite par ses cousins, MM. Emile et Charles Lacroix.

Etaient présents au choeur, M. l'abbé U. Lafond, curé, le R. P. Louis Vielfaure, P.B., et M. l'abbé Jean-Louis Rocan. Parmi l'assistance on remarquait la Rév. Sr Marie-de-la-Sainte-Trinité, Chanoisse de Notre-Dame-de-Lourdes, et la Rév. Sr Marie-St-Gérard-Majella, M.O., de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, son épouse, née Gisèle Dupuis; trois fils, Ronald, 8 ans, Michel, 6 ans, et Ivan, 2½ ans; cinq frères, le R. F. Louis Jolicoeur, au Chili, Roland, René, Noël et Benoit; trois soeurs, Irma, Jeannette et Lorraine.

Remerciements

La famille Jolicoeur désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil, soit par des services rendus, par l'offrande de messes, prières, bouquets spirituels ou en assistant aux funérailles.

St-Charles

Le 20 décembre 1962 est décédé à sa résidence M. Frank Morrissette, de Charleswood, à l'âge de 87 ans. Les prières furent récitées au salon funéraire McGee et le service funèbre fut chanté le samedi matin 22 décembre en l'église de St-Charles par le R. P. Manning. L'inhumation se fit au cimetière paroissial de St-Charles.

OTTAWA — Les créditistes étant absents en ce congé des Fêtes, le menu de la cafétéria du Parlement est redevenu unilingue, donc anglais.

Depuis la prise de pouvoir par les conservateurs, en 1957, le menu du restaurant parlementaire est bilingue; celui de la cafétéria était cependant demeuré unilingue jusqu'au début de la présente session alors que, à la demande des créditistes, il est devenu bilingue.

M. Paul Maguet, de Kergwenan, près de Ste-Rose-du-Lac, âgé de 32 ans, s'est vu décerner une bourse de voyage Nuffield pour 1963. Le seul autre gagnant au Canada est M. A. Landon, de Simcoe, Ontario.

Ces bourses procurent à chaque récipiendaire quelque $2,500 pour couvrir ses frais de voyage et d'entretien afin qu'il puisse profiter de six mois d'étude en agriculture dans les îles Britanniques.

L'argent est fourni par le philanthrope anglais, Lord Nuffield, propriétaire de la manufacture d'automobiles Morris-Oxford.

Des bourses semblables sont accordées annuellement depuis 1951 à des fermiers des divers pays du Commonwealth, afin de promouvoir une union plus étroite entre les membres de cette profession.

M. Maguet, gagnant du Manitoba, exploite, en association avec son père, une ferme de 600 acres, productrice de grain et de boeuf, à mi-chemin entre Ste-Rose-du-Lac et Laurier. Il est président de l'Association des éleveurs de bestiaux du district de Ste-Rose, organisation de 200 membres dirigeant une Coopérative de nourriture pour animaux qui rapporta plus de $555,000 l'an dernier.

Célibataire, M. Maguet est diplômé du cours breveté en agriculture de l'Université de Manitoba, directeur d'un Club 4-H, membre de la Manitoba Farmer's Union, de la United Grain Growers et commissaire du district scolaire local.

C'est avec une certaine surprise et une grande joie que M. Maguet apprit qu'il était récipiendaire de cette bourse Nuffield.

"Je me propose de me servir de ce que j'apprendrai en Grande-Bretagne pour venir en aide à mes voisins lorsque je reviendrai et je serai prêt à donner des rapports à des réunions où et quand je le pourrai", dit M. Maguet.

QUEBEC — Le Conseil central du Rassemblement pour l'indépendance nationale a fait savoir que tout membre qui fera campagne pour faire passer d'autres membres ou leur section au nouveau parti Républicain sera suspendu.

Ste-Amélie

Naissances

Félicitations à M. et Mme Ted Wolchuk (Marcelle Labelle), de Winnipeg, à l'occasion de la naissance d'un fils, le 24 décembre, ainsi qu'à M. et Mme Adrien Roussin (née Joséphine Fayant) à l'occasion de la naissance d'un fils, le 25 décembre, qui fut baptisé sous le nom de Noël, le dimanche 30 décembre, par M. l'abbé André Gervais, curé.

Va-et-vient

M. Laurent Desjardins, de Toronto, et M. Johnny Chaput, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Corbel, le samedi 15 décembre.

M. et Mme Jos. Corbel allaient à Portage-la-Prairie le mardi 18 décembre pour rendre visite à leur fils, Antoine. Ils étaient accompagnés de M. Léo Desjardins.

Mlle Louise Desjardins, accompagnée de sa cousine, Mlle Annette Leclerc, de St-Eustache, a passé la fête de Noël chez ses parents, M. et Mme Arthur Desjardins, fils.

Mlle Jeanne Desjardins se rendait à Winnipeg avec M. et Mme Jean Roche, de Ste-Rose, le 24 décembre.

M. et Mme Denis Godard et leur fillette ont passé la fête de Noël chez M. et Mme Jos. Peeters.

M. Aimé Corbel, de Port Arthur, Ont., était chez ses parents, M. et Mme J.-L. Corbel, et leur famille, pour la fin de semaine de Noël.

M. et Mme Raymond Leperre et leur fillette ont passé Noël chez M. et Mme J. Leperre.

Le jour de Noël, Mmes E. Chaput et Partheney, de Laurier, M. et Mme Albert Delaurier, de Cutbank, Sask., M. et Mme Roméo Montsion et leurs enfants, d'Ochre River, et M. et Mme Ted Lusher et leurs filles, Jean et Nadine, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Corbel.

M. Léon Verhaeghe, de Winnipeg, visitait des amis à Ste-Amélie, durant les vacances de Noël.

Mlles Gloria Casavant et Judy Finney, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents pour la fête de Noël.

M. et Mme Georges Burelle, de Winnipeg, ont passé le jour de Noël chez M. et Mme G. Verhaeghe, et une couple de jours chez Mme Burelle et des parents à Meadow-Portage.

M. et Mme Tony Leperre, de Waterhen, ont visité leur parenté, à Noël.

Etaient en visite chez M. et Mme Fred Pinette pour Noël, M. et Mme Maurice Gendron, de St-Boniface, ainsi que M. Benoit Pinette, de Winnipeg, qui passa les vacances chez lui.

M. et Mme Maurice Delaurier, de St-Vital, ont passé Noël avec leurs parents à Ste-Amélie et Laurier. Ils avaient rendu visite à M. André Pinette à l'hôpital de Ste-Rose, le jour de Noël.

M. et Mme E. Denis et leur famille se rendaient à Neepawa, le 26 décembre, y visiter M. et Mme Bob Crabbe et leur famille.

M. et Mme Laurent Delaurier, de Cutbank, Sask., et Mlles Germaine et Yvonne Verhaeghe, de l'Académie St-Charles, étaient en visite chez M. et Mme Adélard Verhaeghe, le dimanche 30 décembre.

La Bible vous parle

(Les textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Déjà la cognée se trouve à la racine des arbres; tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit va être coupé et jeté au feu. (Lc 3, 9)

Letellier

Baptême

Le 30 décembre: Marie-Céline Anita, fille de M. et Mme Eugène Leclair, née à l'hôpital général de St-Boniface le 10 décembre, et baptisée par le R. P. Raymond Arcand, O.M.I. Parrain et marraine, M. Amédée Leclair, oncle de l'enfant, et Mlle Eva Marchand.

Remerciements

Mme E. Leclair désire remercier toutes les personnes qui lui ont envoyé des cartes et qui ont aidé sa famille pendant son récent séjour à l'hôpital.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

Le dimanche 23 décembre est décédé à l'hôpital de Ste-Rose M. François LeGal, fils, âgé de 45 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marthe Bretécher; trois fils, Yves, de Victoria, Armand et René; une fille, Simone; ses parents, M. et Mme François LeGal, père; une soeur, Mme Gabriel Molgat, tous de Ste-Rose.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. J.-P. Isabelle et Emilien Dorge, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Environ 550 personnes assistèrent aux funérailles de M. LeGal, homme très dévoué et estimé.

Remerciements

Les familles LeGal et Molgat remercient ceux et celles qui ont assisté M. LeGal durant sa courte maladie et qui ont témoigné leur sympathie d'une manière ou d'une autre.

Chanteur

Grand merci aux étudiants de l'école supérieure qui ont exécuté de beaux chants de Noël de porte en porte quelques jours avant Noël.

Messe de Minuit

Environ 700 paroissiens assistèrent cette année à la messe de Minuit. Il y eut de belles cérémonies, grâce à la collaboration de tous. Un sincère merci aux Chevaliers de Colomb, à la directrice de chant, au choeur de chant et aux organistes.

La Salle

Tableau d'honneur

Ière année: Ronald De Vos, Ronald Rochon, Laurent Chinchilla, Dolorès Poirier, Valérie Lagacé, Anita Simard.

IIe année: Joanne Lavallée, Joël Girardin, Guy Rochon, Colette Vouriot, Evelyne Girardin, Jacqueline Lagacé, Doris Lapointe, Jim Mosiewich, Julien Cormier.

IIIe année: Kathleen Murphy, Camille Lagacé, Ronald Lavallée, Rachel Lagacé.

IVe année: Raymonde et Raymond Vouriot, Annette Lapointe, Cécile Simard, Yvette Bernuy, Roberta DeVos, Denis Lagacé, Brian Murphy.

Ve année: Yvonne Labelle, Réjeanne Vouriot, Diane Simard, Denis Arbez, Eddie Mosiewich.

VIe année: Nicole Ritchot, Patricia Carter, Eveline Lagacé.

VIIe année: Lucie Lagacé, Gérald Arbez.

VIIIe année: Yolande Comeau, Gérald Vouriot.

Baptême

Le 23 décembre: Normand-Gérald-Léonard, fils de Roland Lagacé et d'Alberte Rochon, né le 13 décembre. Parrain et marraine, Léo et Jeannette Lagacé, frère et soeur de l'enfant.



Je désire que notre journal **La Liberté et le Patriote** en son premier tirage de l'année 1963 présente à ses lecteurs mes voeux de bonne, heureuse et sainte année.

Qu'il soit aussi mon interprète pour transmettre mes compliments et mes remerciements à ceux très nombreux qui ont accordé leur appui au parti libéral en donnant leur vote aux candidats libéraux lors de la récente élection provinciale.

GILDAS MOLGAT, chef du parti libéral du Manitoba.

Letellier donne un prêtre de plus à l'Eglise, le R. P. R. Arcand, O.M.I.

LETELLIER — La paroisse St-Pie de Letellier, fondée en 1879, doit-elle cesser d'exister comme paroisse et devenir simple poste de mission? M. Napoléon Comeau, maître de cérémonies lors du grand banquet qui suivit l'ordination sacerdotale du R. P. Raymond Arcand, O.M.I., le dimanche 23 décembre 1962, a répondu avec force et émotion à cette angoissante question:

"On a osé dire que notre paroisse vieillit, se rapetisse, et donc doit devenir simple mission. Mais non, nos vocations ne permettent pas cela. Plusieurs des nôtres sont aujourd'hui prêtres diocésains, dont Mgr Robert et Mgr Empson. Nous venons d'assister à l'ordination du troisième Oblat né à Letellier. Nous avons notre missionnaire jésuite qui se dévoue à Formose. Nous sommes fiers de nos grands séminaristes à St-Boniface et aussi de notre Trappiste à St-Norbert. Et que dire de nos nombreuses religieuses, dont deux célébraient en 1961 leurs noces d'or et une autre sert Dieu chez les Noirs d'Afrique!"

Ces paroles furent chaleureusement applaudies par les parents qui entouraient le nouveau prêtre à la table d'honneur, et aussi par la presque totalité des paroissiens qui emplissaient la salle du banquet. Tous ne venaient-ils pas d'assister dans l'église paroissiale à l'émouvante cérémonie de l'ordination d'un des leurs par Son Exc. Mgr P. Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, entouré de plusieurs prêtres diocésains dont des curés de la région avoisinante (de Letellier, St-Joseph, Rosa, Ste-Geneviève, etc.), de Pères Oblats, du R. P. Lucien Hardy, S.J., représentant du Collège de St-Boniface, etc.

Mgr Dumouchel

C'est Mgr Dumouchel qui prononça le premier discours à la fin de ce succulent banquet préparé par les dames et servi par les demoiselles de la paroisse. Il rappela tout d'abord qu'il n'était pas un étranger ici, car il fut missionnaire pendant des années dans la réserve indienne voisine de Roseau et reçut alors beaucoup d'aide des curés et des paroissiens, se méritant en retour le titre de premier vicaire du curé Laurin par sa coopération au ministère paroissial, particulièrement lors de retraites paroissiales ou des Quarante-Heures. "Vous soupçonnez dès lors ma grande joie de revenir parmi vous, dit-il, surtout en ce jour de grande fête paroissiale. D'autant plus que cette fête comporte une grande leçon qu'il me fait plaisir de souligner".

Son Excellence illustra sa leçon par un thème qui lui est cher, à savoir que "la vocation précède la création". Or, dit-il, le bon Dieu crée avec surabondance. C'est dire qu'il répand aussi en surabondance les germes de vocation, Lui qui connaît si bien les besoins de l'humanité qu'Il a créée et les exigences de Son Eglise qui vient de terminer la première session d'un Concile convoqué pour répondre à ces besoins et à ces exigences. Il n'y a donc pas un manque de vocations. Il y a des hommes et des femmes qui ne répondent pas à l'appel, et donc qui ne sont pas à la place que leur a assignée de toute éternité le bon Dieu.

Mgr Dumouchel ne pouvait donc que féliciter M. et Mme Ludovic Arcand, parents du nouveau prêtre, qui ont compris leur devoir de préparer le bonheur de leurs enfants dès cette vie en suivant cet instinct surnaturel que leur a donné le sacrement de mariage et donc, dans le cas de leur fils, Raymond, en le préparant à devenir prêtre du Christ. C'est une partie de vous-mêmes qui vient d'être consacrée par l'onction sacerdotale, ajouta Son Excellence. Soyez donc heureux, et que les autres familles de Letellier suivent votre exemple.

L'orateur offrit ensuite ses voeux au jeune prêtre qui, par son ministère épiscopal, venait de recevoir les pouvoirs mêmes du Christ (célébrer, baptiser, prêcher, etc.). Il promit de prier pour qu'à ces pouvoirs surnaturels s'ajoute la vraie sainteté sacerdotale. "Oui, cher père, agissez comme le Christ et vivez saintement comme Lui".

Le R. P. Raymond Arcand

Le Père Soulodre

Le R. P. Jean-Marie Soulodre, O.M.I., vicaire au Précieux-Sang de St-Boniface, représentait en cette occasion le T. R. P. Aimé Lizée, provincial des Oblats du Manitoba. Au nom donc de l'autorité majeure et aussi à titre d'ancien directeur spirituel du nouvel ordonné (alors qu'il était professeur au Juniorat), le Père Soulodre remercia donc Mgr Dumouchel d'avoir accepté de conférer l'onction sacerdotale au Père Arcand, les parents qui avaient si bien protégé et encouragé au foyer cette jeune vocation, les éducateurs qui avaient ensuite complété graduellement l'éclosion du germe divin, les curés et les paroissiens qui avaient aidé de tant de manières, particulièrement par l'exemple et la prière. Il félicita enfin le jeune prêtre dont le sacerdoce, point de départ, se transformera certainement avec la grâce de Dieu en fructueux ministère au service de Dieu, de l'Eglise et des âmes.

Paroles du curé

M. l'abbé Edouard Fontaine, curé, remercia lui aussi Mgr Dumouchel, toujours chez lui à Letellier, les parents qui continuent la tradition paroissiale en donnant un prêtre de plus à l'Eglise, les nombreux amis et paroissiens venus célébrer cette fête sacerdotale avec le nouveau prêtre, les dames qui avaient préparé un si agréable banquet. Après avoir éloquemment félicité le Père Arcand qui célébrerait le lendemain matin à 11 h. sa première messe et dans la nuit de Noël sa première messe solennelle dans l'église paroissiale, il demanda qu'on prie beaucoup pour les prêtres et les évêques qui doivent continuer ici-bas avec l'aide des laïcs l'oeuvre même de la Rédemption.

C'est après ces paroles touchantes de son curé que M. Comeau "défendit" avec tant d'émotion le statut paroissial de Letellier. Il invita ensuite M. Joseph Loiselle, un des anciens de la paroisse, à venir offrir au Père Arcand le don généreux de ses coparoissiens.

Jeune prêtre reconnaissant

Tous écoutaient maintenant les paroles du nouveau prêtre qui, se sentant "petit" devant la grandeur du sacerdoce, chantait sa reconnaissance à l'équipe qui avait coopéré à l'oeuvre de Dieu et de l'Immaculée en lui. D'abord son père et sa mère, ses frères et soeurs qui, de toutes manières, lui avaient donné la joie d'un foyer profondément chrétien; sa famille religieuse où depuis treize ans (au Juniorat, au Noviciat, au Scolasticat) il s'est toujours senti bien chez-lui grâce à des supérieurs, professeurs et directeurs spirituels (dont les Pères Maurice Dugal, professeur de dogme au Scolasticat de Lebret, Sask., et Jean-Marie Soulodre) qui ont favorisé son progrès spirituel et intellectuel avec tant de dévouement paternel et de compétence; ses confrères de classe, de la petite école au scolasticat, représentés en ce jour par le Père Denis Bédard, O.M.I., ordonné la veille à St-Pierre-Jolys; ses institutrices (religieuses de Letellier) et instituteurs (particulièrement du Collège de St-Boniface, représentés par le Père Lucien Hardy); le maître de cérémonies, les servants lors de la cérémonie d'ordination, les responsables du banquet; le curé Fontaine qui le reçut si bien dans sa paroisse et l'assisterait le lendemain matin lors de sa première messe, comme il l'avait assisté durant l'ordination; Mgr Dumouchel, "son père dans le sacerdoce" après avoir été si longtemps un ami de la famille Arcand (M. Arcand a travaillé pour le missionnaire de Roseau) et son grand frère Oblat.

N'ayant oublié personne dans ses remerciements émus et sincères, le Père Arcand réclama de tous et chacun une aide constante, dans l'avenir comme dans le passé: "Le sacerdoce est plus une charge qu'un honneur. Aidez-moi par vos prières ferventes. Et que Marie Immaculée, mère du premier et unique prêtre et patronne des Oblats de Marie Immaculée, m'aide sans cesse dans l'exercice des pouvoirs que vient de me conférer Mgr Dumouchel et dans l'acquisition montante de cette sainteté sacerdotale que requièrent de tels pouvoirs".

Après ces paroles émouvantes, on ne pouvait mieux conclure cette fête sacerdotale que par la prière, récitée par M. l'abbé Fontaine, curé. Parents, amis et coparoissiens se pressèrent ensuite autour du nouveau prêtre qu'ils n'avaient pas revu, pour la plupart, depuis des années. On se souviendra longtemps à Letellier de cette journée du 23 décembre 1962.

Liste d'invités présents

Le R. P. Jean Soulodre, O.M.I., représentant du Père Provincial, et le R. P. Maurice Dugal, O.M.I., représentant du scolasticat.

Autres membres du clergé

Mgr Charles Empson, les RR. PP. Denis Bédard, Bernard Pinet, Roméo Bédard, Maurice Desautels et Armand Joyal, O.M.I., et Lucien Hardy, S.J., MM. les abbés Edouard Fontaine, Joseph Svoboda et Paul Deschênes.

Famille du nouvel ordonné

M. et Mme Ludovic Arcand, Claude, Gabriel, Jean-Paul, Carmelle, Marjolaine et Gérald.

Parenté

MM. et Mmes Joseph-E. Dionne, Edmond Delorme, Arthur Delorme, Joseph Damphousse, Jean-Baptiste Dionne, André Dionne, Georges Dionne et Pierre Bazin, Mme Théophile Fillion et M. Albert Dionne.

Cousins et cousines

MM. et Mmes Lucien St-Vincent, Gérard Lécuyer et Arthur Vermette.

Remerciements

Le nouvel ordonné et sa famille désirent remercier tous ceux qui ont participé à ces fêtes sacerdotales et ceux dont la collaboration a contribué à assurer leur succès. Un merci spécial au maître de cérémonies, M. Napoléon Comeault.

Mme O. Fontaine est décédée à Île-de-Chênes le 18 décembre

(Reçue le 28 décembre)

ILE-DE-CHENES — Le 18 décembre 1962 s'éteignait doucement à l'hôpital général de St-Boniface Mme Omer Fontaine (née Diana Wilcox), d'Ile-de-Chênes.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Notre-Dame-de-la-Miséricorde d'Ile-de-Chênes, parmi une foule de paroissiens, parents et amis, ainsi que les religieuses et leurs élèves. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé D. McDougall, curé de la paroisse. M. l'abbé J.-L. Caron, vicaire, dirigeait le choeur de chants. La congrégation des Dames de Ste-Anne, bannière en tête, reçut la dépouille mortelle à l'église et l'accompagna au cimetière. M. Antonio Brûlé portait la bannière, tandis que Mmes Jos. Beauchemin, Edmond Petit, Albert Lamoureux et Albert Lacroix tenaient les rubans. La quête fut faite par Mmes Paul et M.-A. Trudeau.

Les porteurs furent les fils de la défunte, Oscar, Léo, Armand, Roland, Gérard et Robert.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Omer; sept fils, Oscar, d'Edmonton, Alta, Léo, étudiant en médecine à l'Université de Manitoba, Armand, Roland, Gérard, Robert et Roger; trois filles, la Rév. Sr St-Roger, M.O. (Cécile), Yvonne et Lorraine, toutes de St-Boniface; sa mère, Mme Wilcox, de St-Georges, ainsi que six frères et six soeurs.

Sincères condoléances à M. Fontaine et sa famille à l'occasion du décès de leur épouse et mère tendrement aimée.

In Memoriam

Bien douce et chère amie,

Après de longs mois de souffrances endurées avec la fortitude et la résignation d'une vraie chrétienne en la sainte volonté du bon Dieu, vous nous avez quittées avec le même courage qui ne s'est jamais démenti et que vous avez trouvé la force de garder jusqu'à la fin pour ne pas affliger ceux qui vous aiment et se sont tant dévoués pour vous donner les soins nécessaires à votre état.

Entourée continuellement des membres de votre famille vous avez toujours montré comme à l'ordinaire un visage calme et serein, malgré la certitude d'un mal qui ne pardonne pas; votre grand sacrifice vous l'avez fait seule avec le Divin Sauveur. Sans regarder en arrière vous l'avez accepté en union avec le grand sacrifice de la croix.

Nous, vos amies, lorsque nous vous avons visitée dans votre chambre de malade, nous avons toutes été reçues avec votre bon sourire habituel; vous oubliant vous-même pour ne penser qu'aux autres. Jamais une seule plainte ni une parole de regret n'est sortie de votre bouche. Relativement encore jeune, vous avez fait le grand sacrifice de quitter votre belle et nombreuse famille, un mari bon et dévoué pour répondre au Créateur qui vous rappelait à lui et, comme une bonne servante, vous avez répondu: "Me voici, Seigneur".

Membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne vous avez toujours montré une grande dévotion envers notre grande patronne du ciel et vous l'avez toujours priée avec tant de confiance et de foi que cette grande sainte vous a certainement aidée durant vos derniers jours sur cette terre. Vous gardiez toujours sa statue bénie dans votre chambre.

Bonne amie, priez pour nous, obtenez pour nous de Jésus et de Marie la même force et la même résignation que vous avez montrées en face des souffrances et de la mort.

Que votre âme repose en paix.

Les Dames de Ste-Anne.

M. H. St-Onge, âgé de 80 ans, décédé à Aubigny

AUBIGNY — Le 17 décembre, M. Hector St-Onge, âgé de 80 ans, est décédé à sa résidence à Aubigny. Né à St-Hyacinthe, Qué., il vint au Manitoba avec ses parents à l'âge de 7 ans. Il épousa Angélina Campeau le 9 janvier 1912. Il s'établit sur la ferme paternelle, à Aubigny, où il y vécut jusqu'en 1954 pour ensuite se retirer au village d'Aubigny. M. et Mme St-Onge célébrèrent leur jubilé d'or en janvier 1962.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; deux fils, Henri, d'Aubigny, et Roger, de St-Vital, et 16 petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé R. Nadeau, curé. Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Adolphe et Paul St-Onge, Gérard et Léo-Paul Lemoine, John Kenny et Jean Campeau.

Remerciements

La famille St-Onge désire remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles.

BASSES TEMPERATURES — Une chambre mobile de congélation à basse température construite à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa permet d'éprouver la rusticité des jeunes arbres fruitiers. Un groupe congélateur monté sur camion débite de l'air froid dans une chambre construite en panneaux d'une mousse particulière. La chambre bien isolée mesure 7 pieds de hauteur et peut être placée par-dessus les arbres par une petite équipe d'hommes. La température peut être abaissée au point de congélation et jusqu'à—50° F. en sept heures, ce qui reproduit des conditions des hivers rigoureux du Canada. L'équipement est l'oeuvre de M. K. R. Scott, ingénieur agricole, et de M. L. P. S. Spangelio, pomologiste au ministère de l'Agriculture du Canada.

Notes agricoles

Le lotier à la place de la luzerne dans le Nord

Une légumineuse portant un nom assez original et dont la réputation va grandissante, le lotier corniculé, voilà la solution au problème de la production du foin dans le nord de l'Ontario et du Québec, et les autres régions du Canada où la luzerne ne vient pas facilement.

M. P. P. Dermine, de la Ferme expérimentale fédérale de Kapuskasing, a fait l'essai de deux variétés de lotiers: Empire et Viking.

Le lotier, qui ressemble à la luzerne à fleurs jaunes, a produit 2 à 2½ tonnes de foin à l'acre en 1961 et 1962 dans les essais qui ont été faits à cette ferme.

A Ville-Marie, Qué., le lotier semé sans mélange a rendu en moyenne 2.6 tonnes à l'acre pendant les trois dernières années. Les autres parcelles, semées d'un mélange, dont le lotier constituait la principale légumineuse, ont produit autant à la troisième année que celles dont le mélange de graines fourragères avait pour principale légumineuse la luzerne.

A Guyenne, près d'Amos, Qué., le lotier a donné à la deuxième année plus de 3.5 tonnes de foin à l'acre.

Dans la zone d'argile des deux provinces, la variété Empire a mûri deux semaines plus tard en moyenne que la Viking. Quoique l'Empire ait donné un peuplement plus dense de plants feuillus et à tige fine que la Viking, le rendement des deux variétés a été à peu près le même.

M. Dermine conseille d'employer Empire comme variété à une seule coupe pour la production d'un foin tardif ou d'ensilage et Viking en tant que variété à deux coupes pour la production du foin.

La paissance doit être conduite avec précaution, particulièrement pendant les deux ou trois premières années, lorsqu'on emploie le lotier comme plante à pâturage. Il faut attendre pour faire paître que le lotier soit en fleurs, et, après une première paissance, le laisser ensuite reprendre pleinement avant de le faire brouter de nouveau.

Comme la luzerne, le lotier reprend très lentement après avoir été fauché ou rasé par les animaux.

Quoique le lotier ne soit pas "la luzerne des sols pauvres", comme quelques-uns l'on prétendu, il s'accommode mieux que la luzerne des sols mal égouttés, fait remarquer M. Dermine.

La fertilisation et la répression des mauvaises herbes sont les deux éléments essentiels pour obtenir et maintenir de bons peuplements de lotier.

Un sol fertile renfermant amplement de phosphore et de potassium est nécessaire à un bon gazon de lotier. M. Dermine recommande donc d'appliquer une bonne dose d'un angrais complet lors du semis et de faire une forte application de 0-20-20 en surface tous les deux automnes.

La répression des mauvaises herbes s'impose particulièrement durant la première année puisque le lotier se sème généralement avec une plante associée.

On peut réprimer assez bien les mauvaises herbes à grandes feuilles en tondant le champ une ou deux fois pendant l'année du semis. S'il y a beaucoup de mauvaises herbes, il faudra peut-être, en plus de tondre, épandre un herbicide comme le 2-4 DB, qui ne fera pas tort au lotier.

La meilleure façon d'enrayer le chiendent est de le pulvériser avec du Dalapon.

• • •

Le sol argileux tire plein parti de l'eau

Dans les Prairies, plus que partout ailleurs, l'humidité du sol détermine la réussite des cultures.

Et dans les régions semi-arides des grandes plaines, il semble que les cultures fassent un usage plus profitable de l'humidité des sols argileux que de celle des terres franches.

M. J. J. Lehane, attaché à la Ferme expérimentale fédérale de Swift Current (Sask.), attribue cet état de choses à la capacité de retention des sols argileux qui dispensent plus parcimonieusement leur eau au début de la saison de végétation et en mettent davantage à la disposition des plantes durant les périodes de sécheresse qui surviennent ultérieurement.

Une vaste étude est en cours depuis près de 25 ans pour déterminer, au moyen de prélèvements d'échantillons de sol, quelle utilisation le blé fait de l'humidité du sol. L'étude a porté sur une grande variété de sols du sud-ouest de la Saskatchewan.

Les résultats obtenus sur l'ensemble des sols, au dire de M. Lehane, montrent qu'il faut en moyenne cinq à six pouces d'eau pour assurer un rendement minimum de un à deux boisseaux l'acre. Le rendement atteint 15 boisseaux à l'acre avec 10.5 pouces d'eau et l'apport de chaque pouce additionnel d'eau augmente le rendement de 4 à 5 boisseaux.

Le fait que les cultures en sols argileux souffrent moins de la sécheresse que celles en terres franches est attribué à la capacité de retention accrue de ces terres fortes.

La capacité de retention accrue des argiles explique l'augmentation de rendement de ce type de sols en périodes de sécheresse. La plante, dit M. Lehane, doit déployer plus d'énergie pour s'approprier l'humidité du sol. Ainsi la végétation et l'absorption d'eau marchent au ralenti, avec le résultat que le sol contient plus d'humidité lorsque surviennent des périodes de sécheresse si désastreuses au rendement des cultures.

En terres franches, les rendements sont également affectés par la distribution saisonnière de la précipitation et par les réserves d'humidité du sol. En sols argileux, d'autre part, les réserves sont plus efficaces de 25 pour cent.

• • •

En aviculture, réclusion ou parcours s'équivalent

Plusieurs aviculteurs élèvent maintenant leurs volailles en réclusion plutôt que sur parcours.

M. Léonard Griesbach, de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada à Fredericton (N.-B.), affirme que les aliments aujourd'hui à la disposition des aviculteurs permettent de réussir ce nouveau mode d'élevage.

La méthode diminue généralement la main-d'oeuvre nécesaire et des volailles en réclusion sont moins exposées que sur parcours aux ennemis pillards.

La réclusion ne demande pas nécessairement des abris plus élaborés que le parcours. Les éleveuses désaffectées et les autres bâtiments inoccupés peuvent souvent faire l'affaire à très peu de frais. Un abri sur poteaux protège efficacement contre les pillards sans qu'il en coûte plus cher que d'ériger des clôtures et des abris à l'épreuves des maraudeurs et de fournir l'équipement que demande l'élevage sur parcours.

Les épreuves démontrent qu'il n'existe aucune différence notable chez les poules au poulailler en ce qui regarde la ponte, la qualité des oeufs ou la mortalité entre les troupeaux élevés en réclusion et sur parcours. Dans le dernier cas, les volailles, lors de la mise au poulailler, sont plus légères, mais elles ratrappent leur poids corporel au poulailler.

L'élevage en réclusion de lignées de volailles à griller se pratique à Fredericton depuis deux ans. L'espace alloué par volaille durant la période d'élevage dépasse à peine trois pieds carrés de parquet et, cependant, les poulettes se sont développées aussi bien et avaient même plus de fraîcheur que la plupart des sujets élevés sur parcours. Le rognage du bec pour réprimer le cannibalisme chez les poulettes ne s'impose que lors de la mise au poulailler de ponte mais, dans certains cas, il faudrait peut-être prendre cette mesure de précaution plus tôt.

Les connaissances acquises en ce qui regarde les exigences alimentaires des volailles facilitent le succès de l'élevage à l'intérieur.

Il arrive parfois que les poulettes élevées à l'intérieur manifestent des signes de nervosité lors de la mise au poulailler. Il est possible toutefois d'obvier à cet inconvénient en distribuant durant les quelques jours qui suivent la mise au poulailler des aliments fortifiés par l'addition de produits antibiotiques.

Il y a pas lieu de recommander l'élevage en réclusion là où les grains de ferme reviennent à bon compte, ni où il est possible d'aménager de bons parcours herbeux à l'épreuve des ennemis pillards. Cependant, lorsqu'une partie du troupeau éclôt trop tôt ou trop tard pour bénéficier des avantages des parcours, la méthode d'élevage en réclusion complète peut offrir une solution.

Les Canadiens sont champions du téléphone

MONTREAL — Ce ne sont pas les Français, ni les Italiens, ni les Espagnols non plus que les Américains qui sont champions de la conversation téléphonique. Ce sont les Canadiens. Et pour la dixième année.

Chaque Canadien, les Canadiennes comprises bien sûr, s'est servi en moyenne 551 fois du téléphone au cours de 1961, comparativement à 538 fois l'année précédente, selon les derniers rapports de The World's Telephones, publication de l'American Telephone and Telegram Company.

Les Etats-Unis viennent au deuxième rang avec 529 conversations, suivis de l'Islande où la moyenne per capita a été de 487.

St-Pierre garde le titre de pépinière sacerdotale

ST-PIERRE — La paroisse de St-Pierre-Jolys ajoutait un nouveau fleuron à sa couronne de prêtres et de religieuses au service de l'Eglise, le samedi 22 décembre 1962, lorsque Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, conférait l'onction sacerdotale à un autre de ses fils, le Père Denis Bédard, O.M.I., fils de M. et Mme Joseph Bédard. L'église paroissiale le avait alors revêtu sa plus belle parure de fête. La famille du nouveau prêtre était fortement représentée par les Bédard, les Tétreault, les Mulaire, les King et les Doyle. De nombreux prêtres, naturellement des Oblats surtout, entouraient le consécrateur et l'oint du Seigneur. Les paroissiens se pressaient en foule dans la nef.

Immédiatement après la cérémonie émouvante de l'ordination, un grand banquet réunit parents, amis et coparoissiens du nouvel ordonné au Centre Récréatif que le R. F. Paul Côté, C.S.V., avait décoré "sacerdotalement". C'est le R. P. Hector Côté, C.S.V., aussi du Collège St-Joseph d'Otterburne, qui agit comme maître de cérémonies. Il s'acquitta de sa tâche avec dignité, délicatesse, humour, sachant distribuer les compliments à qui de droit et n'oublier personne dans ses remerciements: M. l'abbé Léonce Aubin, maître de cérémonies à l'église paroissiale, le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., commentateur des cérémonies, les responsables qui avaient mis le Centre Récréatif "gratuitement" à la disposition de la famille pour ce banquet, les Filles d'Isabelle qui assuraient si diligemment le service, etc., etc.

A la fin du banquet, après avoir souligné que le Père Denis Bédard, né à La Broquerie et éduqué à St-Pierre, méritait d'être entouré à la table, en plus de ses parents, des maires de ces deux villages, MM. Arcade Bédard (son oncle) et Armand Lavergne, le maître de cérémonies invita le premier orateur à prendre la parole, M. l'abbé Edmond Lavoie, curé. Celui-ci offrit en peu de mots (il devait prêcher le lendemain matin à la première messe) les voeux de la paroisse au jeune prêtre, "de bonne race et d'excellente famille", exprima la fierté de St-Pierre qui a déjà donné à Dieu et à l'Eglise plus de 30 prêtres et 100 religieuses, et remercia agréablement Mgr Dumouchel, l'évêque consécrateur.



Le R. P. Denis Bédard

Le R. P. Maurice Dugal, O.M.I., professeur de dogme au scolasticat de Lebret, Sask., offrit au Père Bédard les félicitations et voeux du supérieur, le R. P. Hilaire Gagné, fils de St-Pierre, des professeurs, des confrères finissants et des autres jeunes scolastiques. Représentant du T. R. P. Aimé Lizée, provincial, et supérieur du Juniorat de St-Boniface, "Alma Mater" du nouvel ordonné, le R. P. Wilfrid Sicotte ajouta ses félicitations aux parents et à la paroisse et profita de l'occasion pour mentionner brièvement les nombreuses oeuvres apostoliques (enseignement, missions indiennes, presse, paroisses, prédication, etc.) confiées aux Oblats de la province du Manitoba qui, d'ailleurs, a souvent envoyé de ses sujets dans le champ des missions étrangères, dont le R. P. Emery Mulaire, aussi de St-Pierre.

Dès le début de son magistral discours, Mgr Dumouchel tint à dire que St-Pierre doit ses nombreuses vocations aux parents qui ont si bien compris et assumé leur rôle de promoteurs de vocations, mais aussi à ses curés "catholiques", les Pierre-Jolys, les Sabourin et autres, jusqu'à M. l'abbé Lavoie. Car tous ont eu un coeur aux dimensions de l'Eglise universelle. Convaincus que la surabondance dans la création exige une même surabondance des vocations sacerdotales et religieuses, ils ont sans cesse prié, prêché, conseillé parents et enfants, orienté. Pas surprenant que les germes divins de la vocation aient si souvent atteint leur pleine maturité à St-Pierre, dit Son Excellence. "Je puis vous assurer que j'étais fier cet après-midi d'apporter ma coopération d'évêque à cette oeuvre des curés de St-Pierre".

L'orateur félicita ensuite M. et Mme Josaphat Bédard, car "c'est comme une partie de vous-mêmes que je viens de consacrer par l'onction sacerdotale" et "vous avez raison de vous réjouir d'un si magnifique résultat de vos efforts et sacrifices". S'adressant enfin au nouvel ordonné, "son fils spirituel par l'ordination", il rappela qu'il venait de lui conférer les pouvoirs mêmes du Christ-Prêtre, mais prierait chaque jour pour qu'il revête aussi l'esprit du Christ, cette sainteté sacerdotale de pensée, de coeur et d'âme qui donne plus d'efficacité à l'action même de ces pouvoirs. Mgr Dumouchel conclut ses paroles en rappelant brièvement, en anglais, quelques-uns de ses souvenirs des familles Doyle et King, si intimement liées à la famille Bédard.

Reconnaissance émue

Le jeune prêtre avait enfin la parole. C'est avec une reconnaissance émue qu'il remercia d'abord Dieu de sa grande preuve d'amour ("Désormais tu ne seras plus mon serviteur, mais mon ami", comme dit le cérémonial de l'ordination.) et de confiance ("ne prend-Il pas un risque confiant à moi, pauvre humain, Son oeuvre de rédemption?"). Il supplia tous ses auditeurs de prier pour lui et pour les prêtres afin que chaque jour ils disent généreusement un OUI sacerdotal à l'attente divine.

Il dit ensuite sa gratitude profonde à son papa et à sa maman dont la famille "va désormais grandir des hommes à qui je serai envoyé comme père"; à ses éducateurs qui depuis 19 ans lui ont dispensé les fruits de la science et de la vertu, soit les Soeurs Oblates à St-Boniface, les Clercs de St-Viateur ici à St-Pierre (dont les Frères Amesse et Gratton), les Pères et Frères Oblats de Marie Immaculée au Juniorat, au noviciat et au scolasticat, les Jésuites au Collège de St-Boniface (si bien représentés par le Père Lucien Hardy); au curé de St-Pierre-Jolys qui reçoit si bien qu'on se sent "comme chez-nous chez-lui"; à Mgr Dumouchel qui est devenu "mon père spirituel par l'ordination". Le Père Bédard sut exprimer ses remerciements de façon vivante, animée, agréable, car il multiplia les souvenirs de son stage à la petite école, de ses relations avec les confrères de collège et de juniorat, de noviciat et de scolasticat, il raconta d'amusantes anecdotes familiales, il n'oublia même pas d'ajouter, en parlant de sa paroisse, que "j'ai livré pour Mulaire et pour Sweeney, j'ai souvent servi la messe ici, etc.". Enfin, il ajouta de profondes pensées sur son sacerdoce, sur l'apostolat qui lui sera réservé, et aussi sur les transformations qui agitent présentement l'Eglise du Keewatin.

Il est certain qu'aucun des parents et amis présents ne pourra oublier ces paroles du nouveau prêtre qui conclut en les invitant à assister à sa première messe le lendemain matin à 8 h. 30 et à sa première messe solennelle dans la nuit de Noël. Le Père Bédard fut vite entouré de parents et d'amis après le banquet, tous s'agenouillant pour recevoir une bénédiction spéciale ou glissant délicatement dans sa main un "don".

Récital musical annuel à l'Académie St-Charles

(Reçue le 28 décembre)

ST-CHARLES — Au début du mois de décembre, avait lieu à l'Académie St-Charles le récital annuel des élèves qui apprennent la musique depuis plus d'un an. Tous, sans exception, exécutèrent un morceau et plusieurs montèrent sur le théâtre une deuxième fois pour faire entendre soit un duo, ou un trio, ou encore un morceau à deux pianos. De nombreux parents et amis vinrent applaudir les musiciens et musiciennes.

Le récital fut suivi de la proclamation et distribution des diplômes de musique obtenus de l'Université de Manitoba, l'an dernier. Les élèves suivants reçurent des diplômes pour examens de piano: 7e année, Lucille Arnal, avec grande distinction, Anne St-Onge, avec distinction; 5e année, Donna Collins, avec grande distinction, Ghislaine Guyot, Arlene Starkell et Mildred MacKenzie, avec distinction, Sandra Taylor et Leslie Pytlik, avec succès; 3e année, Arlene De-Meyer, avec grande distinction, Susan Haas, Janice Ungerer et Eileen Thompson, avec distinction, Joan Sarrasin, avec succès; 2e année, Yvonne Caron, Sheila Pytlik et Brenda Foley, avec grande distinction; 1ère année, Guy Dugas, avec distinction, David Léonidas, avec succès.

Pour les examens de théorie: 4e année, Lucille Arnal et Anne St-Onge, avec très grande distinction; 2e année, Sandra Taylor, avec la note de 100 pour cent, Patricia Macgillivray, Ghislaine Guyot et Mildred MacKenzie, avec très grande distinction, Arlene Starkell, avec grande distinction; 1ère année, Louise Bell et Leslie Pytlik, avec très grande distinction, Donna Collins, avec grande distinction.

Sincères félicitations à tous ces élèves, et spécialement à Lucille Arnal et Yvonne Caron, gagnantes de bourses qui les aideront à continuer leurs études musicales; ainsi qu'à Sheila Pytlik qui obtint dans son grade la plus haute note de la province aux examens de juin.

Dunrea

Séance de Noël

Le jeudi soir 20 décembre, des groupes joyeux se dirigeaient vers la salle paroissiale pour assister à une très intéressante séance donnée par les jeunes, sous l'habile direction des dévouées et infatigables institutrices et du sympathique instituteur, M. Daniel Simoens. M. Kris Thorsteinson, de Brandon, y était déjà rendu depuis l'après-midi pour installer ses orgues, jeux de lumières et haut-parleurs afin de collaborer à la réussite de la veillée. En compagnie de M. Simoens, il accompagna les chants et joua plusieurs pièces de musique.

Tous les petits, à tour de rôle ou en groupes, y allèrent de leurs chants, récitations, exercices avec quilles, groupe de quatre garçons, solos de piano. Le tout fut rendu avec aplomb et perfection aux applaudissements répétés de la foule.

Finalement, le Père Noël, personnifié par M. Robert Carney, fit son apparition au milieu de la joie générale et aida au dépouillement du bel arbre de Noël, ployant sous les cadeaux et les cartes de souhaits. Tous les enfants furent comblés.

Messe de Minuit

M. l'abbé Charles Vachon, curé, officia à la messe de Minuit et à celle de l'Aurore. Il se rendit pour la troisième messe le matin de Noël, à Baldur.

Il y eut de nombreuses communions et tout se passa dans un ordre parfait. La chorale mixte, sous l'habile direction de M. N. Boulet, rendit avec succès la messe de saint Antoine. M. Gérard Boulet fut le soliste pour le "Minuit Chrétiens". A l'Offertoire, le touchant cantique "Dans une étable obscure", fut bien rendu à trois voix, et pendant la communion "Adeste Fideles" et quelques autres cantiques anciens suivirent et se continuèrent pendant la messe de l'Aurore.

Malgré ses fatigues précédentes, M. l'abbé Vachon voulut bien prononcer des sermons appropriés dans les deux langues à la solennité de cette nuit bénie.

Jean XXIII à Tarragone cette année par avion?

TARRAGONE — Son Em. le cardinal Arriba y Castro, archevêque de Tarragone, ayant demandé au Pape d'envoyer un légat pontifical à Tarragone, cette année, à l'occasion des cérémonies marquant le deuxième millénaire de l'arrivée de saint Paul en Espagne, Jean XXIII a répondu: "Il est possible que je m'y rende moi-même par avion".

Le cardinal de Arribas y Castro a annoncé cette nouvelle au cours d'une audience accordée à son retour de Rome aux autorités religieuses de Tarragone.

Prière à saint Jude apôtre des causes déseséspérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

38-1716-38P.

Prince-Albert

Va-et-vient

Mme G. Georget, de 341, 24e rue est, est allée visiter des parents et amis à Montréal et New York. A son retour elle se rendra à Winnipeg visiter ses gendre et fille, M. et Mme P. Demarcke (Simone).

A Regina

M. J. Horne, chef d'orchestre, accompagné des membres de sa fanfare, ainsi que de Wilfrid et Michelle Fournier, Sylvia Neider et Norman Burgess, de Bapaume, Sask., se rendait à Regina les jeudi et vendredi 27 et 28 décembre, pour assister à la "Clinic Orchestra" en rapport avec la formation projetée d'un orchestre symphonique provincial pour les jeunes.

Çà et là

M. Alain Neider et M. et Mme Jack Watson, tous d'Edmonton, Alta, ainsi que Mlle Sylvia Neider, de Saskatoon, sont venus passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An avec leur mère et belle-mère, Mme Armand Neider.

M. et Mme Marcel Pagé et leurs enfants, Maurice, Louise et Jocelyne, sont allés passer la fête de Noël avec leurs frère et soeur, M. et Mme Raymond Pagé, ainsi que la famille Norman Mills, à Nipawin, Sask., et chez M. et Mme Wilfrid Carpentier, de Zenon Park. M. M. Pagé amenait aussi M. et Mme Albert-L. Pagé, aussi de Prince-Albert. Le voyage se fit en automobile et fut des plus heureux.

M. et Mme Hudor Roy sont revenus très enchantés d'un voyage de cinq semaines dans l'Est. Voici des endroits qu'ils ont visités dans le Québec: Montréal, Marieville, Ste-Angèle-de-Monnoir, Waterville, Sherbrooke, St-Georges de Beauce, St-Martin et Ste-Anne-de-Beaupré. A Québec, où ils ont passé quelques jours, Mme Roy rendit visite à une de ses soeurs. En revenant, ils passèrent dix jours à Schriber, Ont., où réside leur fille, Mme Walter Guillet.

Denis et Anita Dobson sont retournés à l'Université de Saskatoon après avoir passé la fête de Noël avec leurs parents, M. et Mme Frank Dobson, de cette ville.

Mme R. Neefs est hospitalisée à l'hôpital de la Ste-Famille. Son état s'améliore.

Wolseley

Çà et là

La chorale de Ste-Anne, sous l'habile direction de Mme Henri Coueslan, exécuta une belle messe en parties en la grande fête de Noël.

M. et Mme Albert Joas, de Victoria, C.-B., visitèrent les familles Noels et autres amis pendant les Fêtes.

M. et Mme Cléo Dureau et leurs deux fillettes sont retournés à Rapid City, D.-N.

M. Paul Coueslan fut hospitalisé quelques jours à la suite d'une opération d'amygdales.

Mlle Léona Dureau, de Vancouver, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Lucien Duncan.

Les étudiants de l'extérieur en vacances chez leurs parents sont Mlles Rose-Marie Wrobel et Marjorie Bieber, de l'Université de Saskatoon; M. Paul Barnes, du collège de Regina; Mlle Robyn Barnes, de l'institut pédagogique de Regina; M. Ronald Bieber, de l'école technique de Moose Jaw; M. Gérald Coueslan, du collège Campion de Regina; Mlle Joan Wrobel, étudiante garde-malade à Regina.

M. et Mme Emile Souchotte et leur famille passèrent une dizaine de jours chez leurs parents, à Grayson et Melville.

M. et Mme Bill Blender et leur famille visitèrent leurs parents à Regina et Craven.

M. et Mme Damase Bénard passèrent quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme F. Stephens, à Swift Current.

M. Raymond Langlois, M.P. de la province de Québec, vint en courte visite chez ses parents, M. et Mme Gédéon Langlois.

Parmi les nombreux visiteurs aux Fêtes, on remarquait les familles J. Schmidt, de Kendal, et L. Anderson, de Regina, chez M. et Mme Léon Coueslan; M. et Mme Paul Bonneville, Mlles Carmelle et Lorraine Dureault, de Regina; les familles L. Nickolson et G. Rashbrooke, de Fort Qu'Appelle; M. et Mme Georges Dureault et leurs fils, de Saskatoon; M. et Mme T. Friar, de Broadview, chez M. et Mme Emile Dureault; M. Lionel Dureau, de Prince-Albert, M. Raymond Dureau, de Winnipeg, M. et Mme Jean Lévesque et leur famille, de Montmartre, chez M. et Mme Lucien Lureau; M. et Mme E. Couckyt et leur famille, de Regina, chez leur mère, Mme Léonie Couckyt.

Gravelbourg

Va-et-vient

Mlle Marguerite Morin, fille de M. et Mme Noé Morin, de Gravelbourg, est partie pour Rome, où elle poursuivra des études.

MM. et Mmes Marcel LeBlanc et Gérard Dorais, de la Californie, sont en promenade chez des parents et amis.

M. et Mme Maurice Cossette et leur famille, de St-Boniface, Man., sont en visite chez des parents et amis.

M. et Mme Allyre Sirois et leur famille, de Gravelbourg, sont allés à Saskatoon pour le Jour de l'An.

Mlles Patricia et Jeanne-d'Arc Bouvier, M. et Mme Claude Gauthier et leur famille, de Gravelbourg, et M. et Mme Gilbert Gauthier et leur famille sont partis en promenade chez M. et Mme Henri Bouvier, de Lisieux.

M. et Mme Philippe Doran, de Falher, Alta, sont en promenade chez des parents et amis.

Radville

Çà et là

La compagnie de téléphone a fini d'installer les nouvelles boites numérotées à Radville et à la campagne; on pourra les utiliser le 10 janvier 1963.

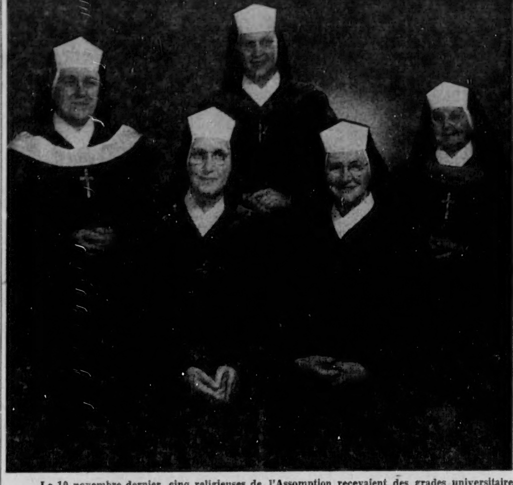
Le R. P. R. Lapointe, O.M.I., professeur au Scolasticat de Lebret, est venu prêter main-forte à M. l'abbé Marcotte, pendant les Fêtes.

Mlle Lydia Bourassa, institutrice à Courval ,ainsi que sa soeur, Marie, sont venues passer les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Ernest Bourassa.

M. et Mme J.-C. Porte ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme Laurent Pyle, à Regina, le jour de Noël.

Mlle Thérèse Marion, de Moose Jaw, M. Fernand Bourassa, de Calgary, MM. Mansfield et Paul Bert, de Winnipeg, et Mlle Diane Bourassa sont venus visiter leur parenté respective durant le temps des Fêtes.

Félicitations à M. et Mme Jean Tremblay à l'occasion de la naissance d'un fils, né le 15 décembre.



Le 10 novembre dernier, cinq religieuses de l'Assomption recevaient des grades universitaires à Calgary. De gauche à droite: Soeur St-Bernard-de-Clairvaux, B.A., Académie Assomption, Edmonton; Soeur Dominique-de-Marie, M.Ed., Bonnyville, Alberta; Soeur Berthe-Cécile, B.Ed., Val Marie, Sask.; Soeur Simon-Hermann, M.Ed., Ecole St-Luc, Jasper Place, Alberta; Soeur Calixte-de-Rome, B.Ed., Brosseau, Alberta.

Armoiries de Son Exc. Mgr Rémi-J. De Roo, S.T.D. évêque de Victoria

Blason

AEDIFICATIO IN CARITATE

Parti, d'azur et de gueules. A dextre, un sautoir d'argent surchargé d'une couronne d'or à l'antique, le tout dans une bordure engrelée du premier (Diocèse de Victoria). A senestre, un chevron accompagné en chef d'une tour à dextre et d'un faucon à senestre, le tout d'or, et en pointe d'une couronne du même, surmontée d'une coquille laissant tomber trois gouttes d'argent (Monseigneur De Roo). Devise: "Aedificatio in Caritate".

Explication

La "composition", c'est-à-dire les armoiries complètes, comprend l'écu avec son champ, ses pièces et ses meubles, la devise et les ornements extérieurs. Quand on regarde l'écu, les termes dextre et senestre doivent s'entendre à l'inverse du dessin, l'écu ou bouclier se portant au bras au moyen-âge, et on parle comme si on se trouvait derrière cet écu.

Le blason qui se trouve à dextre, c'est-à-dire à la gauche du spectateur, est celui du diocèse de Victoria.

La croix de saint André, d'argent sur champ azur, principale pièce des armoiries du diocèse, est en l'honneur du titulaire de la Cathédrale. Elle est surmontée d'une couronne antique en or, prise des armoiries de la province de la Colombie-Britannique, et elle rappelle le nom de Victoria (victoire), nom du Siège épiscopal et du diocèse.

La bordure ondulée, formée de petites vagues, entourant ces armoiries, exprime la nature insulaire du diocèse de Victoria, qui comprend toute l'île de Vancouver.

La partition senestre, à la droite du spectateur, nous présente le blason personnel de l'Evêque, Monseigneur De Roo. Celui-ci est basé sur celui de la famille De Roo, de Bruges, à environ 25 milles de Gand. Les parents de l'évêque étaient nés à Lembeke, un village situé non loin de la ville d'Eeklo, et à mi-chemin entre les deux villes.

Ce blason consiste en un champ azur, portant un chevron entre trois faucons. Pour en faire un blason distinct du précédent et personnel de l'évêque, le champ a été modifié du bleu au rouge, et on a conservé un faucon seulement afin d'y introduire certaines pièces particulières.

La tour fait partie des armoiries des De Pape, famille flamande à laquelle appartient la mère de l'évêque. Elle se trouve aussi dans celles du pape actuel, Sa Sainteté Jean XXIII, qui a nommé Mgr De Roo comme un successeur des Apôtres. Et de plus, le nom De Pape fait le joint entre les deux. La tour honorera à la fois la mère de l'évêque et le pontife qui l'a nommé.

La "coquille" qui laisse tomber trois gouttes d'eau baptismale, symbole de la Trinité, sur une couronne d'or composée de fleurs-de-lis, rappelle le patron de l'évêque, saint Rémi, évêque dans les Gaules, qui convertit et baptisa Clovis, roi des Francs, la veille de Pâques de l'an 496.

La devise "Aedificatio in Caritate" est tirée de l'Epitre de saint Paul aux Ephésiens, (ch. 4, verset 16). Le texte complet de ce verset se lit comme suit: "C'est grâce à lui que le corps entier, assemblé et maintenu par tous les ligaments de secours, opère sa croissance organique, selon le jeu régulier de chacune des parties, pour s'édifier lui-même dans la charité". Une devise exprime en quelques mots un idéal, un programme de vie et l'esprit de celui qui la choisit. Pour exprimer l'idée de charité ou d'amour, il a fallu changer la couleur du champ dans les armes des De Roo et remplacer le bleu par le rouge, qui est la couleur liturgique signifiant cette vertu.

Les ornements extérieurs comprennent le chapeau épiscopal, avec ses six glands disposés de chaque côté en trois rangées, de couleur verte, et la croix dorée, insigne de l'évêque. Le chapeau qui surmonte le blason est conforme à la pratique romaine pour les évêques, plutôt qu'à la coutume américaine d'y faire figurer la mitre et la crosse. Il est permis de suivre l'une ou l'autre. Avant 1870, le chapeau pontifical se portait durant les défilés à cheval qui faisaient partie des cérémonies papales. La couleur du chapeau, ainsi que le nombre et la couleur des glands indiquaient le rang d'un prélat, coutume qui s'est maintenue dans l'héraldique ecclésiastique.

Sommaire de RELATIONS

Janvier 1963

Editoriaux: Le bilinguisme dans les services fédéraux. — Après M. Gordon M. Crump . . .

Articles: Terrain de rencontre — John Courney Murray; Le Concile: une bonne introduction — Luigi d'Apollonia; Le sens du mot laïque — Raymond Bourgault; Socialisation de l'éducation non son étatisation — Marcel Lambert; Le fait religieux au Canada — Richard Arès; Le mariage, remède à la concupiscence — Marcel Marcotte; L'affaire Guérin et la liberté académique — Jacques Cousineau; Le théâtre — Georges-Henri d'Auteuil.

Au service du français: Sentir la logique du français — J. d'Anjou.

Au fil du mois: Une pastorale retentissante. — "Le Canada: deux nations ou une seule?" — Dettes sur dettes à l'O.N.U. — Cinq mots de trop . . . — Un journaliste catholique de grande classe. — La F.T.Q. et la "socialisation".

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. L'abonnement: $5 par année — Le numéro: $0.50.

Formulant des voeux à l'occasion du Nouvel An, le président national de la Jeunesse ouvrière catholique, M. Jacques Boucher, a souligné tout particulièrement le droit au travail pour chaque jeune, leur préparation adéquate au travail ainsi que le respect des valeurs propres des jeunes.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/s soir

DIMANCHE
10.00—Messe dominicale
11.15—Nouvelles
11.20—Musique
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercité
3.30—Musique de ballet
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Orchestre des réseaux anglais
5.30—Soirée de hockey
8.30—Radio-Journal
8.40—Tour des capitales
9.00—Les sports
9.05—Le cabaret du soir qui penche

Du lundi au vendredi inclusivement
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Soleil levant
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Radio-Journal Jeunesse dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.25—Les sports
11.30—Une demi-heure avec . . .
12.00—Pot pourri musical
12.15—Nouvelles
12.25—Bulletin agricole
12.30—Chansonnettes
12.54—Tu es Roi chez toi
1.00—Chansons de la maison
1.15—Fémina
1.30—Plein soleil
1.54—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Requêtes et succès
3.45—Coeur à coeur
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—Picotin
4.45—Rythmes sud-américains
5.00—Coin des tout-petits
5.30—Club 710
6.00—Radio-Journal, Domicile adoré
6.15—Radio-Sacré-C.
6.30—Psychologie de la vie quotidienne
6.45—Le chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.30—Nouvelles

LUNDI
7.00—Le petit ensemble vocal
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—La revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Adagio

MARDI
7.00—Neil Chotem
7.30—Regards sur le Canada français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concert symphonique
10.00—Récital d'orgue

MERCREDI
7.00—Rien qu'une chanson
7.30—Les mondes imaginés
8.30—Concert du mercredi
10.00—Petit concert
7.00—Variétés de Québec

JEUDI
7.30—Place publique
8.30—Petites symphonies
9.00—Compositeurs sud-américains
10.00—Musique de chambre

VENDREDI
7.00—Chorale du Canada français
7.30—Deux voix, un pays
8.30—Festivals européens
10.00—Récital

SAMEDI
7.00—Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles et bulletin agricole
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—En sortant de l'école
9.30—Chansons et succès
10.00—Radio-Journal, Images du Canada
10.30—Convertis du 20e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.30—De l'Olympia au Carnegie
12.00—Opéra
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—La langue bien pendue
5.00—Radio-Journal, Reportage
5.30—Allégro
6.00—Tante Lucille
6.30—Jazz Club
6.45—Le chapelet
7.00—Soirée du hockey
8.30—Nouvelles et la revue de la semaine
9.00—Visite chez les chansonniers
10.00—Musique populaire
10.30—Nouvelles



M. Earl Cameron, installé dans les studios de Radio-Canada, à Toronto, attend avec un sourire l'indication de commencer une autre émission de nouvelles nationales à la télévision. Homme âgé de 47 ans, M. Cameron naquit à Moose Jaw et se dévoua dans l'enseignement avant d'entrer au service du poste local CHAB en 1931. Son ambition, la diffusion des nouvelles nationales, se réalisa en 1944, un mois après son entrée à Radio-Canada, à Toronto.

Possibilités et limites de l'oecuménisme

NDLR. On a écrit beaucoup sur les réactions des observateurs au Concile Vatican II. Le professeur Cullman, de la Sorbonne de Paris, les a résumé dans une magistrale conférence de presse, le 23 novembre. Voici l'essentiel de ce texte, qui traite de la question de base dans l'entente entre catholiques et protestants:

J'insiste sur le mot "provisoire". Car le Concile n'est pas fini. Les discussions si importantes sur l'Eglise et l'Unité n'ont pas commencé. Attendons avec patience la fin du Concile. Tout de même je me permets de dire qu'il faut se garder **d'illusions,** cela ne signifie nullement que je sois plutôt pessimiste en ce qui concerne le résultat du Concile: mais je ne voudrais pas qu'on attende de ce Concile plus qu'il ne se propose de réaliser.

Il va sans dire que vous MM. les journalistes et ceux d'entre vos lecteurs qui lisent régulièrement vos articles savent que ce Concile, tout en ayant une préoccupation oecuménique en ce qui concerne son but lointain, n'est cependant pas un Concile d'union tel qu'il y en a eu dans l'histoire entre orthodoxes et catholiques romains. Mais les laïcs qui suivent les travaux du Concile seulement de très loin continuent à tirer une conclusion tout à fait erronée de notre présence au Concile: comme si nous étions ici pour discuter officiellement dans les séances mêmes et avec les pères du Concile sur l'union de nos Eglises.

Je reçois encore des lettres de catholiques et de protestants dans lesquelles on me dit: "J'espère que vous (les observateurs) vous mettrez d'accord avec les catholiques pour faire l'union des Eglises". Je crois qu'il serait bon que de temps à autre vous signaliez à nouveau cette erreur à vos lecteurs pour que la déception ne soit pas trop grande quand après le Concile on constatera que nos Eglises continueront à être séparées.

Cela me paraît d'autant plus nécessaire que l'atmosphère de confiance, je dirais même amicale qui règne entre les observateurs et les autres membres du Concile et qui effectivement est un aspect important de ce Concile, pourrait contribuer à favoriser ce malentendu, surtout lorsqu'on parle avec trop de superlatifs de notre "enthousiasme".

Mais il y a un grand espoir qui est légitime: c'est le renouveau de l'Eglise catholique que ce Concile se propose en tout cas de réaliser, bien que l'issue soit encore incertaine. Certains d'entre les projets ont déjà été discutés durant les semaines passées. Je ne révèle pas un secret en vous disant que nous constatons avec joie que la préoccupation oecuménique n'est pas absente de ces débats.

Cependant là encore, il faut se garder d'illusion. Certes nous espérons de tout notre coeur la réalisation de ce renouveau. Car nous sommes convaincus que si elle se fait, elle facilitera le dialogue entre catholiques et non-catholiques qui continuera surtout après le Concile. Mais il ne faut pas oublier que ce renouveau sera réalisé dans le **cadre** et sur **la base du catholicisme,** et nous aurions tort de reprocher cela à nos frères catholiques, car ce ne serait plus de l'oecuménisme, si nous leur demandions de devenir protestants ou orthodoxes. Toutefois il faut bien regarder la réalité en face: même si les projets de renouvellement sont acceptés, il subsistera une différence importante entre nous et le catholicisme donc aussi le catholicisme renouvelé par ce Concile. Les partisans du renouveau le savent d'ailleurs, et voilà pourquoi le dialogue devra continuer quoique dans des conditions beaucoup plus favorables, avec ce catholicisme renouvelé.

Le vrai problème oecuménique entre catholiques et non-catholiques me paraît être celui-ci: dans les conversations si fructueuses que nous avons ces jours-ci avec nos frères, je constate toujours à nouveau que le catholicisme qui présente des aspects multiples, si divers, beaucoup plus divers en tout cas que notre christianisme protestant, peut se déclarer entièrement d'accord avec la plupart des vérités **positives** que nous croyons et prêchons en nous basant sur la Bible. Cet accord est certes réjouissant en soi. Cependant il ne faut pas nous dissimuler la grande difficulté que cet accord laisse subsister: ce qui nous sépare en dehors de la conception de l'unité dont j'ai déjà parlé, ce ne sont pas les éléments positifs de notre foi, c'est précisément **ce qu'il y a de plus** dans le Catholicisme (vu dans notre prospective: ce qu'il y a de trop) et vice-versa ce que **nous** avons en moins (vu dans la perspective catholique: ce qui nous **manque**).

Je crois que le dialogue fera des progrès lorsque nos frères catholiques ne considéreront pas de façon purement négative ce "moins" qu'ils constatent chez nous, donc qu'ils ne le considèrent pas comme un déficit, pas comme un rétrécissement arbitraire, mais comme une concentration inspirée par l'Esprit-Saint sur ce qui nous paraît devoir rester l'unique centre de notre foi en Christ.

Voilà pourquoi nous saluons avec joie au Concile toutes les propositions de renouveau soit liturgiques soit théologiques qui visent une concentration de ce genre, et nous regrettons toute majoration dans l'autre sens.

Mais à ce propos je tiens à ajouter un mot à l'adresse de nos **Eglises protestantes.** Nous assistons en ce moment comme observateurs à un Concile catholique. Voilà pourquoi il est légitime que nous insistions sur le renouveau que nous aimerions voir réalisé au sein du Catholicisme. Mais lorsque nous serons rentrés chez nous, il faudra nous garder en parlant aux membres de nos églises du renouveau que nous attendons du Concile, de susciter parmi nos correligionaires protestants et orthodoxes une sorte de pharisaïsme, comme si nos Eglises n'avaient pas besoin de se renouveler constamment elles aussi par le Saint-Esprit à la lumière de la Bible. Et pour rester dans le cadre du problème soulevé tout à l'heure, nous devrons même nous demander si sur certains points au lieu d'une concentration il n'y a pas eu quand même chez nous un rétrécissement par rapport à la Bible, et s'il n'y a pas certains éléments bibliques que nos Eglises ont laissés tomber à tort. Je n'ai pas le temps de relever ici ces points.



M. Solon E. Low meurt à 62 ans

SHELBY, Ont. — M. Solon E. Low, ancien leader national du Crédit social, est mort le 22 décembre, à l'âge de 62 ans.

M. Low était membre du Crédit social depuis que ce parti avait balayé la province de l'Alberta en 1935. Au cours des années 30, alors que la dépression ravageait les Prairies, il fut l'un des 18 professeurs de la ville de Warner, Alberta, qui travaillèrent sans salaire.

C'est à cette époque qu'à Warner l'on se servit de simples bouts de papiers au lieu de billets de banque: ceci, rappelait plus tard M. Low, était une preuve que la théorie monétaire du Crédit social était viable. M. Low, à titre de membre du Cabinet de l'Alberta, fut d'ailleurs l'un des premiers à réclamer une réforme monétaire. Il fut chef national du Crédit social durant seize années.

M. Low fut défait au cours des élections fédérales de 1958. Un an plus tard, il quittait la scène politique et retournait à sa profession. Il enseigna dans une école supérieure de Raymond, Alta, jusqu'en 1962 alors qu'il fut nommé juge de la cour du Bien-être social pour le district de Medecine Hat et Lethbridge, en Alberta.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE
10.40—O Canada, Ouverture, Horaire
10.45—Refrains de France
11.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
11.30—Le quart d'heure de Ste-Anne
11.45—Intermède et promotions
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Radio Bible
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Programme allemand
3.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Radio-Journal, Match intercités
4.30—Programme russe
5.15—Le chapelet
5.30—Orchestres des réseaux anglais
6.30—A l'opéra, ou Hockey, ou Terre nouvelle
8.00—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal, Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Chronique sportive, Radio-Journal
10.05—Météo, Pensée du soir et Fin

Du lundi au vendredi inclusivement
7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Nouvelles agricoles
7.50—Nouvelles locales
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour compatriotes
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Vie de femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.16—Visages de l'amour
11.30—Joyeux Troubadours
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.25—Chronique sportive
12.30—Nouvelles agricoles
12.35—Réveil rural
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
1.00—Radio-Journal, Nouvelles locales, Intermède
1.15—Fémina
1.30—Psychologie de la vie quotidienne
1.45—Intermède
1.54—Tu es Roi chez toi
2.30—Plein soleil
2.54—D'une page à l'autre
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Sur deux plages
3.45—Le quart d'heure des malades
4.00—Partage du jour
4.30—Coeur à coeur
4.45—Communiqués, Bienvenue Saskatchewan
5.00—Radio-Journal
5.15—Bienvenue Saskatchewan
5.45—Le coin des jeunes
6.00—Aventures Tintin
6.30—Nouvelles locales, Météo, Sports
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
7.30—Chansons de la maison
7.45—Picotin
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI
12.10—Touches d'ivoire
2.00—Tisdale et Melfort sur nos ondes
6.15—Le p'tit ba'
8.00—Petit ensemble vocal
8.15—Les affaires de l'Etat ou Rythmes modernes
8.30—L'heure populaire des jeunes
9.30—Sur toutes les scènes du jour
11.00—Adagio

MARDI
12.10—Un peu de tout
2.00—Musette
6.15—Vie croissante
8.00—Ensemble de Neil Chotem
8.30—Succès de la chansonnette
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concert symphonique
11.00—Récital d'orgue

MERCREDI
12.10—Fantaisies musicales
2.00—North Battleford sur nos ondes
6.15—Le p'tit bal
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—L'heure populaire des jeunes
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert

JEUDI
12.10—Piano populaire
2.00—Debden sur nos ondes
6.15—L'abbé Pierre nous parle
8.00—Variétés de Québec
8.30—Sur les boulevards Parisiens
9.30—Les petites symphonies
10.00—Les compositeurs américains
11.00—Musique de chambre

VENDREDI
12.10—Quelques danses
2.00—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
6.15—Nos missions
8.00—Chorale du Canada français
8.30—Deux voix un pays
9.30—A votre santé
10.00—Musique semi-classique
11.00—Récital

SAMEDI
7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles locales
8.10—Nouvelles agricoles
8.15—Bonjour
8.45—Bulletin agricole
9.00—Bonjour
9.30—Tante Lucille
10.00—Radio-Journal, En sortant de l'école
10.30—Rendez-vous musical
11.00—Radio-Journal, Images du Canada
11.30—Réveil rural
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède, Communiqués
12.20—Etablissement rural
12.30—De l'Olympia au Carnegie
1.00—Radio-Journal, Opéra
4.45—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.16—Aventures de Tintin
5.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Radio-Journal
6.02—Bienvenue Saskatchewan
6.15—Résumé des nouvelles de la semaine
6.30—Allégro
7.00—Le chapelet
7.15—La langue bien pendue
7.45—Hockey
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite chez les chansonniers
11.00—Jazz 1170
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

M. l'abbé Léo Auclair, curé de Léoville, est décédé le samedi 15 décembre 1962

(Reçue le 27 décembre)

LEOVILLE — Le samedi 15 décembre, à la grande surprise des paroissiens, est décédé M. l'abbé Léo Auclair, curé. Il aurait célébré son 35e anniversaire de prêtrise, le 17 décembre. Il en parlait souvent, mais depuis trois semaines, la maladie le préparait à célébrer cette fête au ciel.

On remarquait, surtout les derniers mois, combien M. l'abbé Auclair parlait de la mort et exhortait ses paroissiens à prier pour les défunts. Son attachement au Saint-Père était aussi saillant. Il ne manquait pas de faire prier pour le succès du Concile.

Le 17 décembre, son corps fut exposé dans l'église de Léoville, où les paroissiens, à tour de rôle, vinrent prier pour leur pasteur qui s'était donné corps et âme à la paroisse.

Le 19 décembre, à 11 h. a.m., avaient lieu les funérailles. Son Exc. Mgr L. Morin, arrivé de Rome la veille seulement, a tenu à venir lui-même officier et chanter l'absoute. Environ 45 membres du clergé étaient présents, parmi lesquels on remarquait Mgr J.-A. Boucher, P.D., V.G. MM. les abbés R. Gaudet et A. Blondeau assistaient Son Excellence comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés A. Paradis et A. Houle étaient assistants d'honneur. MM. les abbés Compagna, curé de Laventure, et LeBlanc, chancellier, agissaient comme maîtres de cérémonies. Les Chevaliers de Colomb de Léoville et des paroisses avoisinantes montaient la garde.

Son Excellence, dans son allocution, tout en exhortant les paroissiens à prier pour le défunt, rappela le bien que M. l'abbé Auclair accomplit durant les neuf mois qu'il est resté dans cette localité.

Le 22 juillet, lors de la fête de la bénédiction de la grotte à la sainte Vierge, Son Excellence avait remarqué combien M. l'abbé Auclair était attaché à sa paroisse, comme il s'y dépensait sans compter. "C'était un pasteur dévoué, charitable et généreux. Il était, non seulement le père, mais l'ami de tous, et toujours si joyeux. Puis, comme il arrivait du Concile, Son Excellence répéta quelques mots du Saint-Père, le Pape Jean XXIII, si appropriés pour l'occasion: "Chaque jour est un beau jour à naître, et chaque jour est un beau jour pour mourir".

Tous les gens accompagnèrent la dépouille au cimetière. Plusieurs anciens paroissiens de Fairholme, Blaine Lake et de Big River, ainsi que des paroisses voisines, étaient présents.

In Memoriam

Les paroissiens de Léoville se rappelleront longtemps de celui qui "a passé en faisant le bien". Voici quelques-uns des événements les plus saillants accomplis: les belles cérémonies à Jésus-Hostie, le Jeudi-Saint et le jour de la Fête-Dieu; l'achèvement de la grotte à la sainte Vierge commencée en 1954 par le R. P. Dumas, O.P.; l'embellissement de la devanture de l'église et le terrain de stationnement au sud de cet édifice; le travail au cimetière avec l'érection d'une croix au Christ lumineux; la préparation des petits à la première communion, dont il avait fait une si touchante cérémonie le 4 novembre; puis son dévouement auprès des enfants de choeur.

Que dire de ses sermons? Tous se souviendront de ses exhortations sur la mort et la nécessité de faire pénitence, de prier pour les vocations et pour le Saint-Père, de recourir souvent aux sacrements et de se confier à Marie en tous les besoins.

Ses exemples de piété et de sacrifices demeurent sa vie de dévouement — 35 ans de prêtrise, dont 25 dans les missions — a dû lui valoir la couronne des confesseurs et des martyrs.

Deux pionnières de St-Hubert inhumées les 11 et 12 décembre

(Reçue le 21 décembre)

ST-HUBERT — Le mardi 11 décembre avaient lieu les funérailles de Mme J. Beauregard, décédée le 9 décembre à l'hôpital de Moosomin.

Mme Beauregard (Elisabeth St-Jean) naquit à St-Barnabé, Qué., le 12 mars 1874. En 1903, elle venait avec son époux, M. Joseph Beauregard, à St-Boniface, Man., d'où ils se rendirent à McCauley, en wagon. En 1906, ils prenaient un homestead dans le district de Weyburn et vinrent ensuite s'établir à St-Hubert en 1920. M. Beauregard mourut en août 1935, et quelque temps après, son épouse se retirait au village. Depuis deux ans elle était pensionnaire à l'hospice Jeanne-d'Arc.

La défunte laisse dans le deuil, une belle-fille, Mme H. Beauregard, de Saskatoon; six petits-enfants; 20 arrière-petits-enfants; trois soeurs, la Rév. Sr Rose-Alba, S.G.M., de Le Pas, Mme A. Bouchard, de St-Lazare, Man., et Mme Lamoureux, de Montréal; deux frères, Donat et Alexis, de Québec, et un beau-frère, M. Victor Beauregard, de St-Hubert.

Les porteurs étaient MM. G. Bouchard, de St-Lazare, Octave Brûlé, de Regina, Gérard Brûlé, de Lebret, Albert Pelletier, Georges et Urbain Brûlé, de St-Hubert.

Sont venus pour les funérailles, MM. et Mmes A. et J. Bouchard, de St-Lazare, Mme G. Dulmage, de Regina, Mme M. Beauregard, de Saskatoon, M. et Mme O. Brûlé, de Regina, et M. et Mme G. Brûlé, de Lebret.

Autre décès

Le mercredi 12 décembre avaient lieu les funérailles d'une autre pionnière, Mme J. Bellehumeur, décédée à l'hôpital de Kipling, le 10 décembre, à l'âge de 76 ans.

Mme Bellehumeur(née Marie-Adèle Fleury) vint avec son époux, Joseph Bellehumeur, à St-Hubert, en 1913. Ce dernier mourait en 1937. Depuis plusieurs années elle s'était retirée au village.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme Léo Jordens, de Victoria, C.-B.; douze petits-enfants; 37 arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mme A. Fisher et Mlle Marie Fleury, de Binscarth; deux nièces, Mme E. Langstaff, de St-Hubert, et Mme Alice Legg, de Nanaimo, C.-B., et un neveu, M. Joseph Venne, de Franklin, Man.

Les porteurs étaient MM. Laurent Flick, Emile Beaujot, Raymond Mullie, Emile Gatin, Arsène Smeets et Paul Jordens.

Sont venus pour les funérailles: M. et Mme Léo Jordens, de Victoria, C.-B., M. et Mme G. Clark, de Inchkeith, Sask., et Mme L. Dovell, de Grenfell.

M. l'abbé L. L'Heureux, curé, chanta les messes de Requiem pour les deux services. Les inhumations eurent lieu dans le cimetière de St-Hubert.

Assemblée des Dames d'Autel

Le 4 décembre, 11 dames se réunissaient à l'école pour l'assemblée mensuelle des Dames d'Autel. Des projets furent élaborés pour l'année 1963. Des sacs de bonbons et de noix furent préparés pour la fête de Noël des enfants de la paroisse qui eut lieu le 21 décembre, à la salle paroissiale. Le prix d'assistance fut gagné par Mme M. Boutin.

Va-et-vient

M. et Mme R. Dumonceaux et leurs deux fils, de Balgonie, étaient en visite chez leurs parents au cours du mois de décembre.

Jackfish

Çà et là

M. Edmond Gagné est parti pour un voyage dans l'Est visiter des parents et amis; il était heureux de pouvoir visiter son frère, qui est âgé de 85 ans.

Il y avait une fête, le 26 décembre, chez M. et Mme Louis Corbeil, à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. Les parents ont joui de leur visite.

M. Norbert Duhaime, fils de M. et Mme Régis Duhaime, qui est dans l'Aviation canadienne, est venu chez son père pour quelques jours de vacances. M. Duhaime avait aussi la visite de sa mère, Mme Blanche Duhaime, et d'un frère, le R. P. Antonio Duhaime, O.M.I., de Duck Lake.

M. et Mme Jos. L'Heureux ont eu un téléphone de leur fille, Gladys, de Steveston, C.-B. C'était vraiment plaisant de parler de si loin.

MM. Roland Corbeil et Mederic L'Heureux sont allés à Edmonton, Alta, pour affaires.

Gravelbourg

(Reçue le 21 décembre)

Çà et là

M. et Mme Bill Nellis sont arrivés de Floride pour passer quelque temps chez M. et Mme Hector Hébert.

M. André Couture, de Regina, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Sylvio Laverdière.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse est revenu de Rome. Il a passé quelques jours à Gravelbourg avant de repartir pour St-Boniface, Man., assister au sacre de Mgr Rémi De Roo, évêque de Victoria, C.-B. De là, il est reparti pour la Colombie-Britannique chanter les funérailles de son frère aîné, M. le Dr Decosse. Il assistait aussi à l'intronisation de Son Exc. Mgr De Roo, à Victoria, le 20 décembre.

M. l'abbé D. Dugas, curé, accompagné de son frère, de Ponteix, sont partis pour Vancouver chercher la voiture de M. le Curé.

M. Alfred Champagne, représentant de l'Office National du Film, était de passage à Gravelbourg durant le mois de décembre. Il visitait également Ponteix.

MM. et Mmes Jean Gauthier et Léo Piché sont revenus d'un voyage dans l'Est et aux Etats-Unis.

Mme Claude West (née Emilienne Morin) est repartie pour Vancouver après être venue au chevet de son père, malade à Regina.

Le barrage de la Saskatchewan attire des milliers de visiteurs

Le vaste barrage de la rivière Saskatchewan-Sud est en voie de devenir la Mecque des ingénieurs "apprentis".

Quelque 75,000 touristes se sont rendus sur les lieux l'été dernier pour voir de leurs propres yeux les travaux dont la réalisation en 1965 créera un lac de 140 milles de long et d'une profondeur atteignant 185 pieds.

Le nombre de touristes a été de 20 pour cent plus élevé que l'année précédente, selon un rapport de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies qui surveille la construction.

L'érection du barrage va bon train et près de 40 pour cent des travaux sont terminés. Quelque 1,000 hommes sont présentement à l'oeuvre, mais le nombre pourra baisser à 800 avec la venue de l'hiver.

Le barrage de terre de la Saskatchewan-Sud, entreprise fédérale-provinciale, est la plus considérable du genre au Canada. Une fois terminé le barrage s'élèvera à 210 pieds au-dessus du lit de la rivière et mesurera près de trois milles de long. Le coût estimatif du barrage-réservoir est de 96 millions de dollars.

Le réservoir d'une capacité de retenue de huit millions d'acres-pieds fournira de l'eau à des fins d'irrigation, d'aménagement hydro-électrique, à des fins domestiques, urbaines et récréatives.

L'entreprise comprendra un deuxième barrage pour régulariser le débit qui se déverse dans le réseau de la rivière Qu'Appelle.

* * *

Des projets collectifs de fertilisation

La région de Melfort en Saskatchewan sera le théâtre d'un projet de fertilisation auquel participeront les agronomes fédéraux et provinciaux, ainsi que la population locale et le monde des affaires.

Une réunion en vue de mettre le projet en route a groupé les dirigeants de la Chambre de Commerce, la direction de la Ferme expérimentale, deux agronomes de la Saskatchewan, les gérants de la Caisse Populaire de l'endroit, les présidents des sociétés de secours et les représentants d'une compagnie d'engrais.

L'utilisation des engrais par les agriculteurs des Prairies est passé de 300 tonnes en 1929-1930 à plus de 200,000 tonnes en 1961-1962.

Il est reconnu que les fumures aux engrais chimiques profitent non seulement aux agriculteurs usagers, mais encore à toute la collectivité. Aussi les hommes d'affaire en général s'intéressent-ils à la question. Un des représentants de la compagnie a déclaré:

"Notre programme général comprend plusieurs projets tendant à l'aménagement intégral de la collectivité. La mise en route de ces projets demande un choix judicieux des régions qui se prêtent à la méthode démonstrative appliquée au progrès économique de l'agriculture dans le milieu en cause. Aucun effort n'est épargné pour éveiller l'intérêt de toute la population, y compris les fermes expérimentales, des universités et des ministères fédéral et provincial d'agriculture."

Un deuxième projet de cette nature a déjà pris corps et il y a lieu de prévoir le lancement d'une dizaine d'autres dès cette année. A l'avenir les initiateurs du mouvement espèrent en porter le nombre à une quinzaine par année.

* * *

Une bonne idée: laver les oeufs

M. H. D. Brannen, régisseur de troupeau à l'Institut de recherches zootechniques, à Ottawa, vient de recevoir une prime à l'initiative d'une valeur de $320. La suggestion qui lui a valu ce prix: moyen d'accroître les recettes provenant de la vente des excédents d'oeufs utilisés dans les programmes de recherches sur les troupeaux d'élevage.

Quelque 2,000 douzaines d'oeufs sont vendues chaque semaine par voie d'adjudication aux postes de classement d'oeufs dans la vallée de l'Outaouais et l'on prévoit que l'idée de M. Brannen accroîtra de $5,500 par année les recettes du Ministère provenant de cette source.

M. Brannen a proposé ceci: lors de ses demandes de soumissions, le Ministère devrait exiger que les oeufs soient lavés à la machine avant le classement afin d'enlever les marques d'identification au crayon de couleur servant aux programmes d'élevage.

Les oeufs marqués sont en fait de première qualité, mais jusqu'ici ils étaient classés dans la catégorie C à cause des marques sur les coquilles.

Par suite de l'initiative de M. Brannen, la plupart de ces oeufs seront admissibles dans la catégorie A.

On voit ci-dessus le Centre paroissial de la nouvelle paroisse française "Saint André" érigée à North Battleford par Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, le 4 avril 1962. Une des salles servira temporairement d'église. Cet édifice comprendra aussi une salle paroissiale et une école.

Willow-Bunch

Funérailles

Le jeudi 27 décembre eurent lieu, à 10 h. a.m., les funérailles de M. Adélard Lafrenière, célibataire, décédé le samedi 22 décembre à l'hôpital, après quelques jours de maladie, à l'âge de 76 ans. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Adrien Chabot, curé, assisté de MM. les abbés Lucien Rodrigue, de St-Victor, et Lucien Poulin, de Lisieux, comme diacre et sous-diacre.

M. Alphonse Lafrenière conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. D. Chantelois, Donat Joyal, Rémi Provost, Albert Bilodeau, Philias Blais et Jean Bourdages; ces deux derniers firent la quête. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Autres funérailles

Le lundi 24 décembre eurent lieu, à 10 h. a.m., les funérailles de M. Walter Winslow, décédé à l'hôpital d'Assiniboia après quelques jours de maladie, le samedi 22 décembre, à l'âge de 78 ans.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Adrien Chabot, curé, assisté de M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, et du R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, comme diacre et sous-diacre.

M. Winslow étant membre des Chevaliers de Colomb depuis plusieurs années, des prières spéciales furent dites à 9 h., le dimanche soir 23 décembre, dans l'église. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

M. Jean Bourdages conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. P. Lapaire, Rosario Martin, Marcel Mondor, D. Chantelois, Phillias Blais et Sylvio Sylvestre; ces deux derniers firent la quête.

M. Winslow laisse dans le deuil son épouse; trois fils, Roland et Roger, d'Ontario, et Paul, de Maple Creek; deux filles, Gabrielle (Mme Gérard Fafard), de Stoughton, Sask., et Jullette (Mme J. Linstrum), de Hume, Sask., ainsi que quelques petits-enfants.

Remerciements

La famille Winslow remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion du deuil récent qui vient de la frapper.

Décès

M. Ernest Nackey, de Willow-Bunch, est décédé à l'hôpital de Moose Jaw, le jeudi 13 décembre, après une longue maladie, à l'âge de 74 ans.

M. Nackey arriva à Willow-Bunch en 1907.

M. Horace (Buster) Gaudry est décédé au Yukon, dernièrement, à l'âge de 62 ans.

M. Hilaire Deschamps, père de M. Bruno Deschamps, de Willow-Bunch, est décédé à Saskatoon, le mardi 18 décembre, à l'âge de 79 ans.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Messe de Minuit

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, chanta la messe de Minuit à Noël et donna aussi le sermon.

M. l'abbé A. Chabot, curé, exprima ses voeux de remerciement aux paroissiens dans les deux langues. Durant la messe de l'aurore, des cantiques furent chantés. Malgré la température inclémente, l'église était remplie à capacité. Les autels étaient ornés de fleurs naturels, don de la famille Winslow et de M. et Mme A. Lizaire. Merci à ces donateurs.

Merci aussi aux religieuses qui décorèrent les autels, à M. Georges Lavallée, qui fit la belle crèche, ainsi qu'à tous ceux et celles qui exécutèrent de si beaux cantiques; un merci spécial au R. P. A. Fournier.

Malades

MM. Jean Bonneau et Alcide Grégoire et Mme Alphonse Lafrenière sont patients à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines.

Mlle Colette Cayer, fille de M. et Mme Philippe Cayer, et M. Albert Lambert ont fait un séjour à l'hôpital d'Assiniboia, dernièrement.

Mme Philias Gosselin fut hospitalisée à Moose Jaw durant quelques semaines. M. A. Prévost fut aussi patient au même endroit.

Prompt rétablissement à tous ces malades.

Nouvelle entreprise

M. Lionel Martin a acheté une entreprise de nettoyage à sec à Assiniboia, dernièrement. Sa soeur, Antoinette, a laissé son emploi au magasin Wilson Scott pour travailler avec son frère. Bonne chance à tous les deux dans leur commerce.

North Battleford

(Reçue le 27 décembre)

Paroisse St-André

La paroisse française St-André fut érigée à North Battleford le 4 avril 1962 par Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert. M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles depuis 1952, en fut nommé curé. Il célébra la première messe dominicale le jour de Pâques.

Les premiers marguilliers de la paroisse sont MM. Jean Beaubien, Lionel Blanchette, Henri Bourrassa, Joseph Breton et Adélard Parent. Depuis la fondation de la paroisse, la messe du dimanche a été dite en la salle des Ukrainiens.

On acheva la construction d'un centre paroissial qui comprendra une église temporaire, une salle paroissiale et une école.

En septembre, une demoiselle de Chicoutimi, Mlle Marie Potvin, est venue prendre en main le Jardin d'Enfance français et donner des cours de français avant et après les classes et le samedi.

Baptêmes depuis la fondation

Le 24 juin: Joseph-Armand-Maurice, fils de M. et Mme Daniel Beloin.

Le 8 juillet: Géraldine-Joan, fille de M. le Dr et Mme G. Breton.

Le 3 septembre: Ronald-Joseph, fils de M. et Mme Roger Richard.

Le 2 décembre: Daniel-Joseph-Lloyd, fils de M. et Mme Claude Cadrain.

Le 9 décembre: Suzanne-Rose, fille de M. et Mme Léon Lévesque.

Sépultures

Il y eut deux sépultures: Mlle Jeannine Baillargeon et Mme Léonie Bury.

Mlle Jeannine Baillargeon, de 1442, rue 103, est décédée le 26 novembre, à l'âge de 29 ans. Une messe de Requiem fut célébrée dans l'église Notre-Dame-de-Lourdes par le R. P. A. Marchildon. Les porteurs étaient MM. Raymond et Robert Dion, d'Edmonton, Lionel Dion, de Vawn, Lionel Blanchette, de North Battleford, Denis Esquirol, de Cavalier, et Léon Belland, d'Edam.

La défunte laisse dans le deuil, outre ses parents, M. et Mme Alphonse Baillargeon, deux soeurs, la Rév. Sr Laura-Bernadette, de l'hôpital St-Paul de Vancouver, la Rév. Sr Gabriel-Alphonse, de l'école Notre-Dame-de-la-Merci, à Burnaby, C.-B.; trois frères, Raymond, de Vawn, Sask., Gabriel, de Vancouver, et François, d'Edmonton.

Le décès et les funérailles de Mlle Baillargeon eurent lieu pendant que ses parents étaient à l'hôpital à la suite d'un accident d'automobile.

Mme Léonie Bury est décédée à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford, le 8 décembre, à l'âge de 86 ans. Les funérailles eurent lieu le 11 décembre en l'église Notre-Dame-de-Lourdes. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Marchildon. Les porteurs étaient MM. A. Carpentier et E. Michaud, de Delmas, G. Côté, V. et A. Cuelenaere, de Leask, et O. Nachtegaele, de North Battleford.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme G. Pirart, de Nanaimo, C.-B., et Mme C. Dion, de Battleford; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Mme Bury est née à Clairefontaine, département de L'Aisne, France, et vint dans l'Ouest du Canada en 1910.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Roland Marcotte, M. et Mme A. Baillargeon, MM. Pierre Berthelot et Charles Tessier, Mmes W. Pelchat, Joseph Lacasse, G. Dion, Victoria Côté, J. Bontoux et M. G. Paradis, de North Battleford; Mmes L. Demers et Marie Beloin, de Delmas; Mme J. Cadrain, de Meota; MM. Damase Arcand et C. St-Amant, de Jackfish; Mme Henri Dussault, d'Edam; M. T. Paradis, de Battleford; MM. Antoine Pirot et Paul de Witte, de Cochin.

Cadillac

Çà et là

Le jeudi 6 décembre avait lieu, au presbytère, le premier cercle d'étude de la saison de l'Action Rurale. M. l'abbé J. Bernier, aumônier, et M. René Couture, président de section, tous deux de Ferland, étaient présents pour expliquer l'organisation du mouvement. M. l'abbé T.-B. Roy, de Frenchville, et quelques-uns de ses paroissiens étaient aussi présents. Le deuxième cercle d'étude eut lieu le jeudi suivant chez M. et Mme P.-E. Lacasse.

M. et Mme Agénor Bédard se sont rendus à Saskatoon visiter leur neveu, M. Gilles Bédard, et sa famille, ainsi que des amis. Ils se sont ensuite rendus à Edmonton assister au mariage de leur nièce et visiter M. et Mme Maurice Bédard et des amis.

M. et Mme Alphée Lacasse, Mme Béatrice, Mme Adrien Bertrand et son bébé se rendaient à Saskatoon, récemment.

Dieu est un rempart pour l'homme de vie intègre; pour les malfaisants, une ruine. (Prov 10, 29)

Lisieux

Çà et là

Mme Gilbert Préfontaine a subi une opération dernièrement à Rockglen.

M. et Mme John Storey et Mlle Lucille Bélisle, de Saskatoon, ainsi que la famille Paul Paradis, de Val Marie, ont passé la fête de Noël chez M. et Mme Emery Bélisle.

Les familles Paul Lamontagne, Arthur Sabourin et Lionel Lamontagne ont visité M. et Mme Claude Lizée à Gravelbourg, le jour de Noël.

Sincères remerciements au R. P. A. Piché, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui aida pour les confessions et assista à la messe de Minuit.

Mlle Denise Préfontaine, de Calgary, ainsi que ses frères, Raymond, d'Ottawa, et Victor, de Gravelbourg, ont visité leurs parents, M. et Mme Omer Préfontaine pendant les Fêtes.

M. le Dr et Mme Réal Préfontaine et leur fils, Denis, de Ste-Rose-du-Lac, Man., ainsi que Lucille, de Gravelbourg, Nicole et Gabrielle, d'Edmonton, et Paul, du Jardin de Gravelbourg, étaient tous chez leurs parents, M. et Mme Emilien Préfontaine, à Noël.

Mlle Lorraine Sabourin, de St-Boniface, Man., était chez ses parents, M. et Mme Paul Sabourin, à Noël.

MM. Albert et Arthur Lamontagne et Harry Ching sont partis le jeudi 27 décembre pour un congé à Meadow Lake.

La famille François Juneau, de Regina, était en promenade chez M. et Mme Paul Lamontagne, les 22 et 23 décembre.

M. Henri Bouvier, fils, de Gravelbourg, et M. Antoine Bouvier, de Prince-Albert, visitaient leurs parents, M. et Mme Henri Bouvier, pendant les Fêtes.

M. et Mme J. Généreux et leurs fils étaient en visite à Radville, à Noël.

La famille Albert Emond a rendu visite à M. et Mme Armand Gaucher, à Coderre, à l'occasion de Noël.

M. et Mme Louis Faucher et leur fils, de Thompson, Man., visitaient les familles Georges et Grégoire Faucher, dernièrement.

Mmes Armand Gaucher, Dubois et Roy Gosselin, de Coderre, ont visité la famille Emond, le samedi 29 décembre.

Distribution des prix de français à Debden

La distribution des prix de français a eu lieu le 20 décembre. A cette occasion, les élèves ont très bien réussi un programme varié de chants et saynètes. Félicitations, non seulement aux élèves, mais aux dévouées religieuses qui n'ont rien épargné pour faire de ce programme un vrai succès. Félicitations aussi aux élèves qui ont reçu prix et diplômes. Puissent ces récompenses donner à tous le courage de persévérer dans l'étude de notre belle langue française.

Dans son allocution, qui clôtura le programme, M. l'abbé E. Labbé insista sur la nécessité de l'instruction et de l'éducation chrétienne. Il exhorta les élèves à la reconnaissance envers leurs parents et leurs institutrices.

Décès

La paroisse St-Jean-Baptiste de Debden a été éprouvée, le 17 décembre, par la mort de M. Henry Lukan, âgé de 66 ans.

M. Lukan, natif de Waconnia, Minnesota, est venu s'établir à Pilger en Saskatchewan en 1904. En 1920 il épousa Mlle Mary Smith. En 1945 cette famille prit possession de la ferme O. Demers, à Mattes.

M. Lukan, généreux et dévoué, prit une large part à toutes les activités paroissiales. Il fut tour à tour conseiller municipal, commissaire d'école et marguillier. En 1952 il fut élu commissaire de la Grande Unité de Shell Lake, dont il devint le vice-président en 1962. Dans cette position il a su rendre de grands services à la cause catholique.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé E. Labbé, curé, assisté de MM. les abbés Luc Gaudet et W. Desfossés. Les porteurs étaient John, de Prince-Albert, Peter, de Pilger, et Frank, de Humboldt, frères du défunt, et MM. John, Henry et Herman Smith, frères de Mme Lukan.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Bernard, Marcel et Ervin, de Mattes, et Léonard, de Humboldt; deux filles, Léona (Mme Jack Collins) et Agnès (Mme Francis Zunti), de Luseland.

De nombreux dignitaires, parents et amis, ont assisté aux funérailles de ce fervent chrétien.

Visiteurs

La saison des Fêtes a ramené dans la paroisse plusieurs visiteurs, pour la plupart enfants de la paroisse ainsi que d'anciens paroissiens: MM. Roland et Raymond Lepage, de Montréal; M. et Mme Alexis Bujold, de Fort St. John, C.-B., et leur fils, M. Marcel Bujold, de Terrace, C.-B.; M. Léon Parent, de Carrot River; MM. Paul-Henri Paquette et Albert Desrochers, de Port Alberni, C.-B.; M. Denis Bisson, de St-Boniface, Man.; M. Emile Cyr, de Regina; Mlles Anita Bélair, Bernice Couture et Mariette Cyr, ainsi que M. et Mme Gérard Jean, de Saskatoon; Mlles Ghislaine et Lisette Couture, de Vawn; Mlle Pauline Demers, de Marcelin; Mme Emile Schorf, M. et Mme Emery Boudreau, Mlles Evangéline Cyr, Lorraine et Mariette Paquette, de Prince-Albert; Mlle Céline Doré, de North Battleford; Mlle Thérèse Bilodeau, de Prince-Albert; Mlles Claudette Bilodeau, Irène Lajeunesse et Yolande Lehouillier, du couvent de Spiritwood; Mlle Vivianne Fontaine, de l'Académie de la Présentation de Marie de Prince-Albert; les collégiens, Philibert Demers, Raymond Sylvestre, René Thibault, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, et Louis Couture et Guy Fortier, du collège St-Jean d'Edmonton.

Deux fois l'"O Canada" pour M. J. Diefenbaker

NASSAU — Les Canadiens qui s'entêtent à refuser la reconnaissance officielle à l'hymne "O Canada" auraient bondi d'indignation s'ils avaient été présents à l'arrivée du premier ministre Diefenbaker aux Bahamas. Non seulement a-t-on joué "O Canada" et seulement "O Canada", pour saluer le premier ministre, mais encore on l'a joué deux fois: une première fois à sa descente d'avion et une deuxième fois après qu'il eut fait l'inspection d'une garde militaire haute en couleurs.

TRIBUNE LIBRE

Il existe des inquiétudes au sujet de l'avenir de nos minoritées françaises. Notre situation devient très sérieuse en bien des endroits. Et la cause, ne serait-elle pas en partie ce matérialisme affamé, assoiffé, qui souvent nous ferait même travailler pour une plus grande centralisation scolaire, ce qui veux dire de plus gros édifices en certains villages qui ne veulent plus être français car ce serait la ruine du commerce, donc pas d'annonces ni calendriers français, mais une piastre de plus en carburant vendu aux autobus scolaires, une carte de bingo de plus vendue par des organisations financières.

Il existe même une propagande pour la littérature anglaise tout comme s'il n'y avait pas de bons journaux et livres français. Hélas nous perdons nos écoles françaises et catholiques, même nos paroisses françaises. Nous refusons donc d'être ce que nous sommes réellement: complexe d'infériorité. J'ai été cependant agréablement surpris qu'un commerçant de Gravelbourg se soit risqué à une réclame française; il faut le féliciter et l'encourager afin d'incider les autres à se réveiller. J'ai étudié avec intérêt un rapport bien présenté d'une réunion d'études à St-Victor, mais il y eut une certaine conclusion qui semble une infiltration d'idées dangeureuses et destructives même; en effet, comment peut-on conclure que la surveillance aux examens de l'A.C.F.C. est une insulte à tout le monde. Certe il y a place partout pour progrès, amélioration, mais certainement pas en condamnant un travail fait avec tant de dévouement depuis 50 années.

Où allons-nous? En effet nous avons appris qu'une paroisse où l'on a beaucoup travaillé et fait de grands sacrifices pour conserver une école paroissiale, et où avait lieu dans cette région l'élection d'un commissaire pour la grande unité scolaire; qu'un citoyen qui avait beaucoup travaillé avec ce groupe, et cela en accord avec les conseils et les directives de leur évêque, s'est présenté pour cette élection. Résultat: la grande majorité de nos Canadiens français ont rejetté cet homme qui voulait protéger leur bonne école paroissiale, cela au nom du respect des droits des parents et de l'Eglise en éducation, ce qui limiterait en un sens une certaine centralisation.

Cet homme était donc dangereux! La soif matérialiste nous aveugle, nous fait tout sacrifier. Serait-il encore temps de rallumer un optimisme généreux, conquérant même? Il faut faire vite avant qu'il ne soit trop tard.

La Relève collégiale de Gravelbourg a bien défini à son assemblée du 26 novembre, ce qu'est un bon Canadiens français, et je résume: "Il doit garder son héritage, sa foi, sa langue, ses coutumes, ses moeurs, ses habitudes jalousement. C'est son droit de garder cette richesse spirituelle; c'est un devoir de la transmettre." C'est comme dit Pie XII: "Les convictions religieuses et l'amour de la patrie s'insèrent au plus profond de l'âme humaine, pénètrent ses fibres les plus intimes, et compte parmi les biens les plus précieux." Bien loin de s'opposer ou même de se gêner mutuellement, ces deux sentiments tirent d'un appui réciproque une vigueur insoupçonnée. Haut les coeurs compatriotes.

Il fait bon aussi se rappeler cette parole de saint Cyprien mentionnée dans une encyclique de sa Sainteté Jean XXIII: "Celui qui est avec son évêque est dans l'Eglise." Là se trouve aussi une voix de la vérité.

TEMOIN INTERESSE.

Lac Pelletier

(Reçue le 21 décembre)

Çà et là

M. et Mme Joseph Tessier et leur fils, Davila, se rendaient à Regina visiter M. Turcotte, frère de Mme Tessier, à l'hôpital des Soeurs Grises, le 13 décembre. Ils s'arrêtaient à Moose Jaw pour visiter M. et Mme Perreault, et à Swift Current pour visiter leurs fils et bru, M. et Mme Arthur Tessier.

M. Alphonse Pelletier et son fils, Armand, se rendaient à Outlook, le 16 décembre, afin de ramener Mme Pelletier, qui a passé quelque temps avec ses fille et gendre, M. et Mme André Fettig, heureux parents d'un fils né le 9 décembre.

Mlle Irène Monettte se rendait à Gravelbourg avec sa mère, Mme B. Monettte, le 18 décembre, pour affaires. En même temps elles visitaient M. et Mme André Bouvier et ramenaient avec eux M. Guy Létourneau du Jardin Notre-Dame.

* * *

Concert

Le 20 décembre avait lieu à l'école Neuville un concert préparé par Mlle Doreen Rambow et ses élèves. Le programme comprenait chants, marches et quelques saynètes.

Ensuite, M. l'abbé Georges Laprise déroula des films représentant de beaux paysages de Cranbrook, C.-B., et de la ville de Montréal. La visite de saint Nicolas charma beaucoup les enfants ainsi que leurs parents. Un succulent goûter fut servi par Mlle Rambow, aidée des élèves. Ce fut une grande joie pour les parents d'assister à cette belle soirée organisée par l'institutrice avec la coopération des jeunes.

Va-et-vient

M. et Mme Irvin Studer se rendaient à Calgary, Alta, le 23 décembre pour visiter M. et Mme Denis Studer et Mlles Edith et Marilyn Studer.

M. et Mme André Bouvier sont venus de Gravelbourg visiter Mme Béatrice Monette, Mlle Irène Létourneau et MM. Albert Létourneau et Edgar Spence, à Noël.

M. et Mme Ken Ferguson et leur famille, de Bozano, Alta, et Mlle Bertha-Anne Redigier, de Killowatt, C.-B., soeurs de M. Jacques Redigier, visitaient ce dernier et sa famille pendant la semaine du 17 au 22 décembre.

M. Louis Monette et sa mère, Mme Délina Monette, sont venus de Ponteix visiter MM. et Mmes Antonio Monette, Amédée Robitaille et Ted Koch, le dimanche 23 décembre.

M. et Mme Georges Lacasse, de Ferland, ainsi que M. et Mme Arthur Tessier, de Swift Current, venaient pour la messe de Minuit et pour passer le jour de Noël chez MM. et Mmes Jos. et Davilla Tessier.

M. et Mme Gérard Fourny et leur famille, de Frenchville, MM. et Mmes Oscar Côté et Paul Perron, de Cadillac, se rendirent tous chez M. et Mme Joseph Dumesnil, à Noël.

M. Aurèle Moreau, de Bellegarde, après avoir passé des vacances chez M. et Mme Jos. Dumesnil, retournait chez lui le 26 décembre.

Mme Auguste Unvois, de Swift Current, visitait M. et Mme Bill Robertson et ses deux soeurs, Mmes Aristide Unvois et Emile Perus, de Neville, ainsi que la famille Louis Lemarelec.

M. David Monette, MM. et Mmes André et Lucien St-Jacques et Marcel Laverdière se rendaient chez M. et Mme Michel St-Jacques, le jour de Noël.

Sont venus à l'occasion des Fêtes, Mlle Géraldine Dumesnil, du couvent Notre-Dame de Ponteix, M. Guy Létourneau, du Jardin Notre-Dame de Gravelbourg, Mlle Cheryl Deschamps, garde-malade pratiquante à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, Mlle Rita Bonneau, de Medecine Hat, et Mlle Claire Paul, de Swift Current.

MM. Marcel et André Perron venaient de Swift Current pour visiter leurs beau-frère et soeur, M. et Mme André Laverdière.

Malades

On est heureux d'apprendre que MM. André Laverdière et Irvin Paul sont revenus dans leur famille respective pour les Fêtes. Souhaits de prompt rétablissement.

Messe de Minuit

Remerciements au R. P. L. Gauvin, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui a été assez bon de venir aider M. l'abbé Georges Laprise pour les confessions de Noël. Il y eut une belle messe de Minuit célébrée par M. l'abbé Laprise. Un merci spécial au choeur de chants qui a vraiment bien rendu cette belle messe.



"Le Coin des jeunes"



MON DIEU, BÉNISSEZ LA NOUVELLE ANNÉE

Depuis quelques jours, 1963 a fait son apparition. Que nous réserve cette année nouvelle? Nous pouvons être assurés que si nous acceptons de vivre en baptisés, en parfaite conformité avec notre dignité d'enfants de Dieu, cette année nouvelle nous apportera des grâces de choix, une ascension continuelle dans les voies de la sainteté. Et nous savons tous que la volonté de Dieu est que nous soyons tous des saints. Alors, pourquoi ne pas répondre à cette volonté de Dieu sur nous? Pourquoi refuser notre amour à ce Dieu qui nous aime? Pourquoi lésiner avec Dieu, quand Il nous veut tout à Lui, quand Il nous réserve le bonheur éternel du ciel? Pourquoi vouloir nous contenter de demi-générosités, de demi-dons, quand Dieu nous appelle à la plus haute générosité, au don total de nous-mêmes? Pourquoi nous diminuer si frénétiquement, quand Dieu nous veut si grands? Pourquoi nous contenter des lucioles de la terre, quand c'est la Lumière sans ombre que Dieu désire verser en notre coeur? Pourquoi nous attacher à ce qui passe, quand nous sommes faits pour l'éternel? Pourquoi toujours attendre des créatures un bonheur que seul Dieu peut nous donner? Et nous pourrions continuer la liste interminable des pourquoi! Il est si triste que les catholiques du monde soient, en si grand nombre, des simulacres de ce qu'ils devraient être. Demandons-nous sérieusement si notre lâcheté au service de Dieu ne retarde pas la conversion du monde? Si tous les catholiques étaient des saints, mais il y a longtemps que le milliard de païens qui restent encore à évangéliser, auraient connu la véritable foi. Nous qui avons tant reçu de Dieu et de Marie, que nous sommes ingrats de ne pas le reconnaître!

Premiers soins sur la glace

Cent fois un patineur tombe, cent fois il se relève et recommence à patiner. Mais un jour, vous le verrez peut-être rester étendu en gémissant. Il est blessé! On vous indique ici les premiers soins à apporter en attendant le médecin.

Sans danger: les petites plaies

Cependant, nettoyez-les avec de l'eau oxygénée ou du mercurochrome. Recouvrez avec un pansement aseptique. Complication: le blessé a des spasmes. Il y a un risque de tétanos aussi doit-il consulter un médecin.

Pas très grave: Foulure ou entorse

La cheville (ou le poignet) fait souffrir et enfle immédiatement. C'est l'indice de la rupture ou de l'élongation d'un ligament. Ne déchaussez pas le blessé. Immobilisez l'articulation en la bandant. Arrivée à la maison, déchaussez le blessé et faites tremper son pied (ou son poignet) dans un bain d'eau salée très chaude. Enveloppez ensuite dans du coton et faites un pansement très serré.

Inquiétant: le traumatisme

Le patineur ne peut se relever, la douleur est très vive. Le membre (jambe ou bras) est parfois dans une position anormale. S'il s'agit d'une fracture ouverte, l'os apparait. Très important: ne cherchez surtout pas à redresser l'os, ne remuez pas le membre. Immobilisez-le en attachant des attelles (branches) avec des lanières. Transportez immédiatement le blessé à l'hôpital. Si pendant le transport vous voyez le membre enfler et devenir insensible, desserrez les lanières qui sont probablement trop serrées.

Très ennuyeux: la fracture

Le patineur a subi un choc violent, mais aucune blessure n'est visible. Cependant il se plaint de vives douleurs. Il peut s'agir d'une fracture du bassin, du thorax, d'une perforation du foie. Immobilisez le blessé et transportez-le très rapidement à l'hôpital. Faites vite, il risque une hémorragie interne.

Très grave: la fracture du crâne

Le blessé se plaint de douleurs à la tête. Il commence (mais pas forcément) à perdre du sang par le nez, les oreilles ou la bouche. Ses yeux sont gonflés. Installez-le sur un brancard (branches reliées entre eux). Maintenez-lui la tête basse si son visage est pâle, ou surélevée si son visage est rouge.

Attention: une fracture du crâne peut se manifester seulement quelques jours après la chute. Il est donc plus prudent de se faire radiographier après un choc violent à la tête.

Le problème de l'ours

Voici une énigme qui mettra à l'épreuve vos connaissances géographiques et zoologiques . . . et surtout votre astuce.

Problème:

Un chasseur d'ours armé d'un excellent fusil aperçoit un jour un ours en train de dormir à cent verges à l'est. Il épaule son fusil, mais se trouve gêné par une mauvaise réverbération de la lumière. Sachant à quel point un ours blessé peut être dangereux, notre chasseur préfère choisir un meilleur éclairage. Aussi marche-t-il cent verges vers le nord. Arrivé là, il vise plein sud et foudroie l'ours d'une balle au coeur. L'ours n'a pas même eu le temps de se réveiller.

Question:

Quelle est la couleur de l'ours?

Réponse:

Vous vous êtes sûrement rendu compte que quelque chose n'allait pas dans les repères géographiques donnés dans l'exercice. L'ours n'a pas bougé puisqu'il n'a pas cessé de dormir. Or, d'ordinaire, si après avoir marché plein nord, on tire plein sud, la balle passe à l'endroit dont on vient et non cent verges plus à l'est. Comme le fusil est excellent, on ne peut penser que la balle a dévié. Cela semble absurde, à moins que l'aventure ne se passe au Pôle Nord. En effet, quand on se trouve juste au Pôle Nord, tout point de la terre est au sud.

Que s'est-il passé? Au départ, le chasseur et l'ours se trouvent tous deux à cent verges du Pôle Nord sur le même parallèle géographique. Quand le chasseur a marché cent verges plein nord, il s'est retrouvé juste au pôle. A ce moment, l'ours se trouvait bien plein sud.

Au Pôle Nord, on ne saurait bien sûr trouver d'autres ours que blancs: l'ours était donc un ours blanc.

LE SAIS-TU?

Q. — Quel continent contient environ la moitié de la population du monde?

R. — L'Asie.

Q. — Le cervelet (cerebellum) se trouve-t-il (a) dans la tête (b) dans l'abdomen (c) dans la cavité thoracique?

R. — Dans la tête.

Q. — Les tigres viennent-ils d'Afrique?

R. — Non, de l'Asie.

Q. — Selon la loi, de quel côté de la rue un automobiliste doit-il conduire (a) au Canada (b) en Suède (c) en Angleterre?

R. — (a) à droite (b) à gauche (c) à gauche.

Q. — Quelle est la plus ancienne race de chiens?

R. — Celle des lévriers (Greyhound).

Q. — Qu'est-ce que la Gestapo?

R. — La Police d'Etat secrète, en Allemagne.

Q. — Quel saint vécut sur le haut d'une colonne?

R. — Saint Siméon le Stylite.



L'album des SIX

TROIS SIÈCLES DE LUMIÈRE

Les six Pionniers de notre foi, dont nous désirons tous la canonisation, sont vraiment des héros de la sainteté capables de nous remuer, de nous décider à reproduire dans nos vies les qualités et les vertus qui brillent dans leurs âmes.

Ils ressemblent à ces astres lointains dont nous recevons encore la lumière. Rayons de Dieu, ils éclairent notre époque par leurs exemples et leurs oeuvres. Ils vécurent il y a trois siècles, c'est vrai; mais trois siècles c'est si peu dans l'éternité, c'est même très court dans la vie des astres dont la lumière voyage pendant des millénaires.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11.

DEVINETTES

Q. — Quel ton faut-il prendre quand on a affaire à des méchantes gens?

R. — Le bas ton (bâton).

Q. — Qu'est-ce qui traverse une vitre sans la briser?

R. — Les rayons de soleil.

Q. — Quel est le ver que tout le monde mange?

R. — Le ver . . . micelle.

Q. — Qui est bien vêtu en été et nu en hiver?

R. — Un arbre.

Q. — Qui porte le plus gros chapeau?

R. — La plus grosse tête.

Coutumes de Noël

Dans beaucoup de pays, il y a des coutumes classiques accompagnant cette traditionnelle date. Dans le Bordelais, on mange des huitres et des saucisses grillées; en Lorraine, du boudin noir et des gaufres; en France-Comté, des marrons et du vin doux; à Paris, des huitres, de la charcuterie, du boudin blanc, de la dinde truffée, de l'oie aux marrons, du foie gras . . . sans oublier la bûche de Noël au chocolat. Mistral nous parle des escargots, de la morue frite, de la muge aux olives, de la carde, du cardon, du céleri à la poivrade, des gâteaux à l'huile, des raisins secs, des nougats, des pommes de paradis, du pain de Noël. A ce propos, le champagne pétille; les vins d'Anjou coulent en flots dorés et mettent leur gaieté si française dans la joie du repas.

Le plum-pudding est le gâteau des réveillons: en Angleterre, un Noël sans pudding ne serait point un vrai Noël.

Le bon petit coeur

En allant rendre visite à la crèche du petit Jésus, la maman du petit Jean observe que son fils dissimule quelque chose dans sa main . . . Quoi? Une friandise dérobée . . . Ou l'instrument d'un nouveau tour qu'il prépare? . . . Mystère!

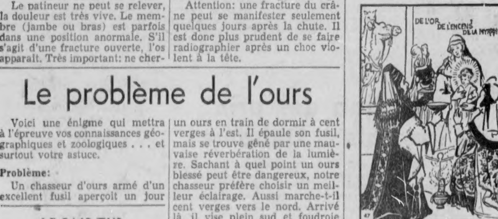
Auprès de la crèche, le petit Jean, d'un regard furtif, cherche évidemment l'endroit qui convient pour déposer l'objet qu'il cache avec tant de soin, et sa maman, qui ne le perd point de vue, le voit déposer discrètement derrière le tronc des offrandes, sa jolie balle avec laquelle il jouait encore le matin; celle-ci roule tout près de l'Enfant-Jésus.

La maman questionne le petit Jean sur les raisons de son geste, et alors le petit garçon, tout confus, explique:

"Mais, maman, personne ne lui a donné de jouets, alors j'ai pensé qu'il pourrait s'ennuyer sans cela".

Et c'est ainsi, chers petits amis, que les paroissiens de St-A. voient tous les ans cette balle près du petit Jésus, et, de temps en temps, un petit bonhomme qui vient vérifier si son cadeau est toujours là . . .

L'ÉPIPHANIE



Les nations se tourneront vers ta lumière et les rois se mettront en marche à la splendeur de ton aurore. Lève les yeux, regarde autour de toi! Tous se rassemblent et viennent vers toi: tes fils et tes filles de tous côtés accourent. (Isaïe 60, 3-4)

Société Catholique de la Bible

Contretemps

— J'ai fait un cauchemar épouvantable, soupire Marie-Chantal. Je rêvais que j'étais espagnole.

— Eh bien! ça n'a rien d'effrayant.

— Mais si, je ne sais pas un mot d'espagnol!

TUDOR, chien parachutiste

Tudor éclate de fierté! Dans quelques jours, il sera nommé "Premier Chien Parachutiste de l'Armée Britannique". Le rôle qu'il jouera est important: découvrir les blessés dans les endroits cachés et les sous-bois. Il aura donc toujours sur lui la trousse de pharmacie indispensable aux premiers secours. Mais pour le moment, on met ses muscles à rude épreuve! Il suit docilement l'entrainement intensif que lui impose son dresseur: le sergent Alan Bunting.

Harnaché comme un vrai soldat, Tudor exécute tous les jours une cinquantaine de sauts factices du haut d'une plate-forme, d'une fenêtre ou d'un camion en marche. A chaque fois, le sergent Bunting augmente la hauteur de quelques centimètres et Tudor retombe toujours impeccablement sur ses quatre pattes. Au début, il fallait le pousser. C'est normal! A cinq ans, on peut avoir peur du vide! Maintenant, sur un simple coup de sifflet, Tudor, obéissant, saute tête baissée.

Et voilà! le grand jour est arrivé. Finis les entrainements et les plates-formes! Aujourd'hui, Tudor sautera "pour de vrai"! Muscles tendus, allure souple, il se rend sur le terrain d'aviation du camp d'Aldershot (Angleterre) pour faire ses premiers sauts réels. Si le jury le trouve suffisamment prêt, la gloire l'attend! Il sera officiellement attaché au 23e groupe sanitaire des parachutistes. De quoi faire aboyer de furie tous les labradors de sa connaissance!



Il n'est pas besoin d'être millionnaire pour faire du bien. Les élèves de l'école paroissiale St-Clément, à Center Line, Michigan, viennent de ramasser 1,000,000 de cents pour la construction d'une église missionnaire en Afrique. Ricarda Maczko, présidente de la huitième année, surveille Mary Immergluck, de la première année, qui dépose le millionnième cent sous les regards de M. l'abbé Edward Murray, curé. (Photo NC)

Autour de la crèche

Sur la paille, dans une grotte,
Repose un tout petit enfant,
Sous le froid intense, il grelotte,
Et même, il se plaint en dormant.

Bientôt, de la scène céleste,
Viennent des anges, en ce lieu,
Entourant la couche modeste
Où dort le petit Enfant-Dieu.

Voyez ces pâtres; sur la plaine,
Ils accourent d'un pas léger,
Apportant de la blanche laine,
En cadeau pour le nouveau-né.

Ensuite, arrivent des Rois Mages
Vêtus de manteaux somptueux;
Ils veulent rendre leurs hommages
A Celui qui descend des cieux.

Les Mages ont, près de l'étable,
Laissé leurs chameaux, pour l'instant,
Tandis qu'à l'Enfant adorable
Chacun offre un riche présent.

Les anges chantent un cantique . . .
La Mère du doux Bambino
Se joint, dans un beau chant mystique,
A ses messagers du Très-Haut.

Or, quand s'élève la voix pure
De la Mère de l'Enfant, tous,
Même les chameaux, on l'assure,
Devant Jèsus, ploient les genoux.

Mme A.-B. LACERTE.

Le rêve d'Athos se matérialise... et comment

NEW YORK — C'est la grande histoire d'un petit homme qui voulait faire partie de la force policière. Timmy Athos, âgé de 24 ans, possède une volonté de fer.

Depuis qu'il était tout jeune garçon, Athos désirait être policier. Il y a six mois, il s'est rendu au département d'examen physique de la police de New York, mais a été refusé, parce qu'il ne mesurait que cinq pieds et 7¾ pouces, soit ¼ de pouce de moins que les cinq pieds et huit pouces demandés.

Mais, Athos ne s'est pas découragé pour autant.

Durant des mois, il s'est couché sur une caisse d'orange, balançant ses jambes par-dessus sa tête, afin d'étirer les muscles de sa poitrine. Puis, couché sur le ventre, pendant que son épouse lui tenait les jambes, il se relevait le corps afin d'étirer les muscles de son dos.

Il a également fait d'autres exercices physiques à la maison, sous la direction de professeurs et de médecins. Il a même porté un support autour du cou afin d'étirer les muscles de son cou.

Au bout de quelque temps, Athos avait grandi de 1-16 de pouce, mais il "refoulait" moins d'une heure après avoir terminé ses exercices, quand ses muscles reprenaient leur position normale.

Mais Athos demeurait inflexible. Il retourna à la planche à repasser sur laquelle il dormit souvent afin de ne pas "refouler" trop rapidement, il retourna à la caisse d'orange, il retourna au support du cou.

Comme l'examen approchait, il ne s'est pas présenté à son emploi de caissier de banque et a passé les 20 dernières heures couché par terre, le support autour du cou.

Enfin, l'heure était venu d'aller au poste de police. Afin de ne pas "refouler" en s'y rendant, il fit appel à son frère et à un ami qui firent une civière à l'aide de la planche à repasser et amenèrent Athos au poste de police dans une commerciale.

Pour la première fois depuis 24 heures, Athos se leva et mesurait . . . cinq pieds et huit pouces. Il fut accepté.

Athos était fier. Une fois accepté, il ne peut être congédié pour avoir "refoulé".



Les blocs de plastique, de tailles et de couleurs variées se superposent d'une manière complètement nouvelle et permettent aux enfants comme aux adultes de laisser aller leur imagination et de favoriser leur esprit créateur. La simplicité et la souplesse de ce système permettent aux enfants de fabriquer une variété infinie d'objets plus ou moins fantaisistes selon ce qu'ils voient et aux adultes de reproduire à une échelle parfaite des édifices en miniature, des ponts ou d'autres constructions, ceci aidant à leur formation. Faisant preuve d'une concentration extraordinaire, la petite Francine Pettalia, âgée de 5 ans, de Toronto, construit un mur de maison avec des blocs Lego, encouragée par les conseils de son frère, Derek, 12 ans. Les briques, légères et solides, sont munies de tubes de connection qui peuvent être facilement reliés ensemble ou séparés par de jeunes enfants.

La leçon de l'Europe dans l'enseignement des langues

MONTREAL — Alors qu'au Canada, on ne voit pas encore très bien l'opportunité d'enseigner une langue seconde dans les écoles publiques (sauf dans le Québec où la nécessité fait loi), plusieurs pays d'Europe ont depuis longtemps inscrit à leurs programmes scolaires l'enseignement obligatoire de deux ou même de trois langues étrangères. (A part le latin ou le grec.) Au Danemark par exemple, l'enseignement du suédois, de l'anglais et de l'allemand est obligatoire, et celui du français facultatif.

Cette situation de fait, 26 professeurs de langue l'ont mise en lumière pour recommander que dans les écoles publiques de la province, on offre aux élèves la possibilité d'étudier une troisième langue, comme matière facultative. Ces professeurs enseignent à l'Université McGill, à l'Université Sir George Williams et au Collège Loyola. Leur proposition est contenue dans un mémoire transmis à la Commission Parent, mais qui n'ayant pu être présenté oralement au cours des audiences, vient d'être rendu public.

Rejetant l'argument de la surcharge des programmes scolaires, les professeurs estiment qu'il est essentiel qu'un plus grand nombre d'étudiants apprennent au moins une troisième langue, "afin de nous adapter aux besoins d'un monde en pleine évolution, dans lequel la réputation internationale et l'influence du Canana s'imposent de plus en plus".

"Sans doute, continuent-ils, beaucoup de Néo-canadiens aimeraient-ils que leurs enfants apprennent leur propre langue à l'école, au lieu d'avoir à les envoyer dans des écoles privées le samedi ou le dimanche. Si l'on tenait compte de cela dans le programme scolaire, et si les autorités favorisaient cette tendance, beaucoup d'étudiants choisiraient une troisième langue. De fait, des enquêtes faites auprès de quelques directeurs d'écoles de Montréal ont démontré qu'un bon nombre d'entre eux approuveraient l'enseignement d'une troisième langue."

Comme objectif ultime, le mémoire suggère l'enseignement obligatoire d'une troisième langue, outre le français et l'anglais, dès le cours primaire. Mais étant donné le manque de professeurs immédiatement disponibles, il recommande plutôt l'enseignement facultatif d'une troisième langue à partir de la septième année. De cette façon, ceux qui manifestent de l'intérêt pour les langues étrangères pourraient en commencer l'étude vers l'âge de 12 ou 13 ans, au lieu d'attendre d'être rendus à l'université.

Autriche

Outre leur langue maternelle, les deux tiers des élèves apprennent obligatoirement l'anglais (pendant 4 ou 8 ans selon le cours choisi), et ils ont le loisir d'apprendre le français.

France

L'enseignement obligatoire d'une langue moderne (au choix de l'élève) commence à la classe de 6e, c'est-à-dire à l'âge de 12 ans, et se poursuit pendant sept ans. Dans certaines catégories d'écoles, l'enseignement obligatoire d'une deuxième langue étrangère commence à la classe de 4e, et se poursuit pendant quatre ans.

Hollande

Outre le hollandais, les élèves du secondaire apprennent obligatoirement le français, l'allemand et l'anglais. L'hébreu est matière facultative.

Norvège

L'anglais est au programme pendant huit ans (à partir de la 4e année du primaire), et l'allemand pendant six ans (à partir de la 1ère année du secondaire).

Suède

L'anglais est au programme à partir de la 3e année du primaire. Au secondaire, les élèves ont le loisir d'apprendre soit le français, soit l'anglais, soit l'allemand.

Suisse

Dans le pays le plus multilingue au monde, 80 pour cent des élèves des écoles secondaires apprennent deux langues étrangères. La première est au programme pendant trois ans, à raison de cinq heures par semaine; la seconde pendant deux ans, à raison de trois heures par semaine. Dans certaines catégories d'écoles, une troisième et même une quatrième langue étrangère sont au programme, à raison de trois heures par semaine.

Angleterre

Environ les deux tiers des élèves apprennent le français, à raison de quatre à cinq heures par semaine. L'autre tiers apprend deux langues étrangères.

Allemagne de l'Ouest

Dans la République fédérale, il y a trois catégories d'écoles secondaires. Dans la première catégorie, on enseigne l'anglais pendant neuf ans et le français pendant six ans. L'italien, l'espagnol et le russe sont matières facultatives, pendant trois ans. Dans la seconde catégorie, on enseigne l'anglais pendant six ans et le français pendant trois ans. Là encore, l'italien, l'espagnol et le russe sont matières facultatives pendant trois ans. Dans la troisième catégorie, fréquentée par un dixième des élèves seulement, on enseigne l'anglais ou le français pendant trois ans, et l'italien ou le russe comme matières facultatives.

Pour rire un peu

Au bureau des objets trouvés arrive un perroquet affolé:

— On ne vous a pas rapporté une vieille dame?

* * *

Proverbes japonais

Si vous haïssez quelqu'un, laissez-le vivre, c'est un supplice suffisant.

Apprenez, en vous blessant, à devenir plus adroit.

Tout dans la nature jusqu'à la sardine, mérite votre respect.

On ne croit guère à la vertu du pauvre.

Le coeur d'un enfant est un diamant qu'on taille.

Au Japon, l'amoureux donne un ceinturon de soie à sa fiancée à Noël. Ceci parmi les catholiques seulement.

SCOUTS CATHOLIQUES

(Reçue le 21 décembre)

Le lundi 10 décembre avait lieu le concours des coins de patrouille de la Troupe St-Eugène, à St-Vital. Les juges étaient M. l'abbé L. Turcot, ancien aumônier de la troupe, M. l'abbé G. Toupin, la Rév. Sr St-Maurice et Mme Thérèse Lafrenière, Cheftaine.

Le concours fut une réussite et toutes les patrouilles démontrèrent un bel esprit de travail et d'initiative.

Le classement, très serré, donna les résultats suivants: 1er prix, Patrouille des Eperviers, sous la direction du C. P. Wayne Lambert; 2e prix, Patrouille des Castors, sous la direction du C. P. Claude Adolphe; 3e prix, Patrouille des Loups, sous la direction du C. P. Edouard Fontaine, et 4e prix, Patrouille des Ours, sous la direction du C. P. Bernard Gautron.

La troupe Notre-Dame-du-Cap rehaussait de sa présence cette belle fête d'une des troupes les plus dynamiques du diocèse. De nombreux parents avaient tenu à être présents, afin de se rendre compte du travail réalisé par leurs fils dans le scoutisme, et aussi, sans doute, pour les encourager à se dépenser dans ce beau mouvement.

Les autorités et le rédacteur de "Gumbo", annoncent la naissance de "Rappel", journal du Secteur Radisson. "Gumbo" félicite ses membres et espère qu'il n'aura pas à leur rappeler qu'un journal de secteur peut très bien fonctionner sans s'appeler "Gumbo".

La troupe Notre-Dame-du-Cap a eu pour sa part son concours de coins le jeudi 29 novembre; le Commissaire Régional H. Dubé agissait comme juge.

Le classement s'établit comme suit: 1er prix, Patrouille des Lévriers, sous la direction du C. P. Richard Courchaine, et le 2e prix, Patrouille des Lynx, sous la direction du C. P. Larry Frankouski.

La troisième réunion du Secteur Ritchot a eu lieu à St-Eugène le jeudi 6 décembre. Le but de cette réunion était, en premier lieu, d'exposer les méthodes aptes à développer l'esprit de patrouille.

Le Comité des Juges Diocésains visite les différentes troupes depuis le 25 décembre, pour juger tous les coins de patrouille. Qu'on se le dise, et que chacun se tienne,

TOUJOURS PRET.

Mon Guide au Cinéma

20 décembre 1962

CLASSE A—Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Air Patrol
Alakazam, The Great
Almost Angels
Bashful Elephant
Beauty and the Beast
Best of Enemies
Big Red
Big Wave
Bon Voyage
Boy Who Caught a Crook
Capture That Capsule
Cash On Demand
Cinderella
Coming Out Party
Constantine and the Cross
Dalton Who Got Away
Damn the Defiant
Damon and Pythias
Day Mars Invaded the Earth
Dentist In the Chair
El Cid
Escape from East Berlin
Five Weeks In a Balloon
Flight That Disapeared
Follow That Dream
Francis of Assisi
Gay Purree
Gigot
Great Van Robbery
Harold Lloyd's World of Comedy
Hatari
Heroes Island
Hey, Let's Twist
Honeymoon Machine
Invasion of the Star Creatures
Invasion Quartet
Island, The
In Search of the Castaways
It's Only Money
Jack the Giant Killer
Joseph and His Brethern
Jumbo
Kill or Cure
Land We Love
Legend of Lobo
Longest Day, The
Make Way for Lila
Marco Polo
Merrill's Marauders
Modern Times
Moon Pilot
Mothra
Mr. Hobbs Takes a Vacation
Murder She Said
Music Man
My Six Loves
Mysterious Island
Mystery Submarine
Nearly a Nasty Accident
Nikki, Wild Dog of the North
No Man Is An Island
Phantom of the Opera
Phantom Planet
Pied Piper of Hamelin
Pirates of Tortuga
Prisoner of the Iron Mask
Purple Hills
Queen of the Pirates
Reluctant Saint
Ring A Ding Rhythm
Road To Hong Kong
Runaway
Safe At Home
Search for Paradise
Sergeant Was a Lady
Sergeants 3
Snake Woman
Story of the Count of Mounte Cristo
Stowaway in the Sky
Summer To Remember, A
Swinging Along
Swordsman of Siena
Tarzan Goes to India
Teenage Millionaire
Thief of Baghdad
300 Spartans
Three Stooges in Orbit
Three Stooges Meet Hercules
Town Like Alice, A
Trojan Horse
Underwater City
Valley of the Dragons
Voyage to the Bottom of the Sea
We'll Bury You
When the Clock Strikes
Wild Westerners
Wonderful World of the Brothers Grimm
X-15
You Have to Run Fast
Young Guns of Texas
Zotz

CLASSE A—SECTION II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

All Night Long
Antigone
Atlantis, the Lost Continent
Barabbas
Belle Sommers
Beyond All Limits
Big Money
Billy Budd
Birdmen of Alcatraz
Bridge To the Sun
Brushfire
Burn, Witch, Burn
Burning Nights
Cat Burglar
Convicts 4
Court Martial
Cow and I, The
Days of Wine and Roses
Devil At 4 O'Clock
Don't Knock the Twist
Dr. Blood's Coffin
Electra
Escape From Zahrain
Experiment In Terror
Fear No More
Five Finger Exercise
Flame in the Streets
Follow That Man
40 Pounds of Trouble
Frantic
Geronimo
Girls, Girls, Girls
Guns of Darkness
Hand of Death
Hands of a Stranger
Hell Is For Heroes
Hellions, The
Horizontal Lieutenant
Kid Galahad
Lion, The
Lisa
Lonely Are the Brave
Long Absence
Loves of Salammbo
Man Who Died Twice
Man Who Shot Liberty Valance
Manster
Matter of Who
Mighty Ursus
Miracle Worker
Mutiny On the Bounty
My Geisha
Naked Edge
Night Creatures
Pirates of Blood River
Pit and the Pendulum
Premature Burial
Reprieve
Requiem for a Heavyweight
Samson and the Sever Miracles
Sardonicus
Savage Guns
Scream of Fear
Secret of Deep Harbor
Shame of the Sabine Women
Six Black Horses
Spiral Road
Stagecoach to Dancer's Rock
State Fair
Sword of the Conqueror
Tales Of Terror
Taras Bulba
Third of a Man
13 West Street
Trunk, The
Twenty Plus Two
Twist All Night
Twist Around the Clock
Two Tickets To Paris
Valiant
Virgins of Rome
War Hunt
Weekend With Lulu
Woman Hunt
World In My Pocket
Young Doctors
Young Ones

CLASSE A—SECTION III

Ne convient qu'aux adultes

Ada
Adventures of a Young Man
All Fall Down
Anatomy of a Syndicate
And the Wild, Wild Women
Armored Command
Baltic Express
Battle of Stalingrad
Boys Night Out
Breakfast At Tiffany's
Cape Fear
Claudelle Inglish
Children's Hour
Come September
Counterfeit Traitor
Couch, The
Critic's Choice
Double Bunk
Four Horsemen of the Apocalypse
Great War, The
Hitler
Horror Chamber of Dr. Faustus
Horror Hotel
Hustler, The
If a Man Answers
I Like Money
Information Received
Interns
I Thank a Fool
Last Year At Marienbad
Long Distance Runner
Manchurian Candidate
Married Too Young
Money, Money, Money
Murder, Inc.
Notorious Landlady
On Any Street
One Plus One
Only Two Can Play
Panic In Year Zero
Pigeon That Took Rome
Ride the High Country
Rider On A Dead Horse
Rocco and His Brothers
Rome Adventure
Satan Never Sleeps
Season of Passion
Secrets of Nazi Criminals
Summer and Smoke
Sundays and Cybele
Susan Slade
Sweet Bird of Youth
Taste of Honey
Tender Is the Night
Term of Trial
Three On a Spree
Through a Glass Darkly
Thunder of Drums
Tower of London
Town Without Pity
Two Women
View From the Bridge
West Side Story
Whatever Happened to Baby Jane?
Who's Got the Action
Wolf Larsen
Yojimbo

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Arturo's Island
Bachelor Flat
Back Street
Bloody Brood, The
Brain That Wouldn't Die
Cabinet of Caligari
Candide
Chapman Report
Concrete Jungle
Confessions of An Opium Eater
Day the Earth Caught Fire
Devil's Eye, The
Doctor In Love
Dr. No
Explosive Generation
Firebrand, The
Five Minutes To Live
Force of Impulse
Frightened City, The
Girl Named Tamiko, A
Goodbye Again
Guns of the Black Witch
Gypsy
Head, The
House of Fright (was: Two Faces of Dr. Jekyll)
House of Women
It Happened In Athens
Jessica
Joker, The
Journey To the Seventh Planet
Kind of Loving
La Viaccia
Leda
Lover, Come Back
Lovers On a Tightrope
Madame
Man Trap
Marines Let's Go
Mark, The
Mary Had a Little
Maxime
Mongols
Night of Evil
Nights of Rasputin
No Love for Johnny
Paris Blues
Passion of Slow Fire
Payroll
Peeping Tom
Private Lives of Adam and Eve
Purple Noon
Shoot the Piano Player
Siege of Syracuse
Sodom and Gomorrah
Splendor in the Grass
Summerskin
Tartars
Telltale Heart
That Touch of Mink
Tomorrow Is My Turn
Too Late Blues
Two Weeks in Another Town
Vampire and the Ballerina
Waltz of the Toreadors
War Slave Ship
Very Private Affair
Wild Harvest
White Slave Ship
Wonders of Aladdin
World by Night

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

NUMERO 6

Le visage de Virginia se fit plus grave.

— Cher Toshi . . . J'aime vous entendre parler de tout cela! . . . Ni les Français ni les Américains n'ont appris à connaître l'âme nippone. Grâce à vous j'aurai vu se lever quelque peu le voile qui recouvre vos moeurs et vos coutumes, et reçu l'explication de tant de choses, incompréhensibles pour nous, Occidentaux!

— Voyez, petite image de la France, la rue est ici noire de monde, et pourtant singulièrement calme. Un Japonais a ceci de particulier qu'il manifeste rarement ses sentiments. Tous ont la joie dans l'âme en cette veille de fête, mais ils se dirigent sans hâte vers les magasins, comme si rien d'extraordinaire ne se passait. Seuls, les moins de dix ans montrent de l'exubérance et dansent des rondes sur les trottoirs, certains de ne pas soulever les protestations des passants. Au Japon les enfants sont rois! Ils savent qu'on leur pardonne tout.

Depuis un long moment déjà, Virginia et Toshi marchaient devant eux, se frayant un passage à travers la foule. Ils arrivèrent à un quartier situé assez loin des grandes artères modernes et les rues devenaient un tel dédale de maisons et de passages enchevêtrés que la jeune Française se mit à rire.

— Avouez, Toshi, qu'il doit être difficile, même à un Japonais, de s'y reconnaître! Je ne vois ici qu'un fouillis de ruelles dépourvues de noms, se déroulant en spirales, puis avançant, retournant en arrière, se chevauchant, se coupant puis se rejoignant par de petits ponts en dos d'âne.

Toshi toucha le bras de son amie.

— Essayez de comprendre Virginia! Il est vrai que les maisons ne comportent pas de numéros, et, lorsqu'elles en ont, c'est sans suite, selon les dates de construction!

— De sorte que le numéro 50 voisine aussi bien avec le numéro 200 qu'avec le numéro 34! acheva Virginia légèrement ironique.

— C'est encore là un des traits du caractère nippon . . . Le respect de l'individualité. Chacun construit sa maison où il trouve de la place. Excusez donc cet incroyable désordre! Ici, donner une adresse, consiste à faire un dessin minutieux des ruelles d'un quartier et de marquer au trait rouge le moyen de parvenir au but! Nous sommes loin de Paris!

— Bien loin! approuva Virginia à voix basse, mesurant une fois de plus le fossé creusé entre le Japon et la France.

Un roulement de tambour se fit entendre. Le visage de Toshi s'éclaira.

— C'est le théâtre du montreur d'images! fit-il. J'en suis content Virginia, vous allez assister à une séance très caractéristique!

— Le montreur d'images?

— Tous les enfants de Tokio connaissent ces sortes de bonshommes, mi-artistes, mi-philosophes, qui passent dans les rues avec leur chariot à bicyclette et le coffret qui contient les cartons d'images bariolés. C'est avec ces images qu'ils illustrent leurs histoires!

— Allons le voir, je vous en prie!

— Oui! Allons! Je suis sûr que vous serez conquise. Nos légendes sont des chefs-d'oeuvre de poésie.

Une bande d'enfants se précipita vers l'endroit où l'on entendait le tambour. Bientôt, la petite place fut noire de monde. Les minois, serrés par grappes, se tendaient vers le conteur et les pieds trépignaient d'impatience dans les soques de bois. Les frères et les soeurs aînés portaient les plus jeunes. Des femmes habitant les maisons voisines se mêlaient à eux, trimbalant leur dernier-né sur leur dos, attaché dans le pli de leur kimono.

Le tambour s'arrêta et le conteur sortit les images du coffre.

— Restons un moment, voulez-vous? dit Toshi à voix basse, levant sur sa compagne un regard implorant. Je voudrais tant que vous gardiez enfoui dans votre coeur, ce souvenir béni de mon enfance!

— Mais bien volontiers, Toshi! dit la jeune Française, impressionnée par l'accent de son compagnon.

Et le montreur d'images commença . . . Il parlait en japonais mais reprenait chacune de ses phrases en anglais, à cause des jeunes Américains qui se trouvaient dans la foule.

"Il y avait une fois un homme qui avait toujours les yeux levés vers le ciel. Dédaignant la terre et sa sève nourricière, il passait ses jours à attendre le soir, et, le moment venu, allait s'agenouiller dans la prairie pour admirer la lune. Alors, prenant son pinceau et son encre, il écrivait pour elle des lettres remplies d'amour qu'il conservait dans une boîte de laque précieuse.

"Car cet homme était un poète, c'est-à-dire que son âme était toujours prête à s'élever au-dessus des montagnes jusqu'à l'infini du firmament.

"Les nuages qui montaient la garde autour de l'astre de la nuit, se sentirent bientôt jaloux de cet admirateur inlassable. D'un commun accord ils se serrèrent si bien les uns contre les autres qu'ils dérobèrent la lune à sa vue.

"Pendant longtemps, le pauvre poète attendit en vain, pleurant son infortune. Alors, la lune qui l'aimait en secret, appela son fidèle compagnon. C'était le lapin blanc que chacun peut apercevoir de la terre au centre du globe lumineux, pilant la pâte de riz dans un mortier. Elle lui ordonna d'aller chercher le poète!

"Accrochant des ailes légères près de ses oreilles, le lapin descendit dans la prairie et en ramena le fidèle amoureux. Celui-ci n'est jamais revenu . . . Il continue là-haut à écrire des poèmes et ce sont eux que murmurent doucement les arbres, les soirs d'été, tandis que sourit la lune et que travaille le lapin blanc."

Pendant que le conteur parlait, la lune passait et repassait sur le fond du théâtre de papier, et le poète, emporté par le lapin ailé tendait les mains vers son rêve.

— N'est-ce pas une belle histoire d'amour? demanda Toshi à Virginia d'une voix tremblante.

— Si! dit la jeune fille. Une très belle histoire d'amour.

Déjà les enfants se dispersaient et le montreur d'images poursuivant sa route, faisait marcher son tambour.

— Comment le pauvre diable gagne-t-il sa vie? interrogea Virginia, désireuse de rompre le charme. Aucun de ces enfants n'a payé, et nous-mêmes . . .

— Il ne demande rien! . . . C'est un marchand de rêves . . . peut-on faire payer l'illusion du bonheur? Pour le dédommager les enfants lui achètent des friandises, ou l'une de ces minuscules cages suspendues à sa voiture qui contiennent une cigale ou un grillon, berceurs, eux aussi, d'illusions . . . Vous le voyez, petite amie, dans chaque Japonais sommeille un poète!

Virginia se sentait émue. Perdue dans le dédale des ruelles, elle laissa Toshi poser sa main sur son bras et la diriger doucement.

— Rentrons! dit-il brièvement. Longtemps ils marchèrent en silence. Toshi Tanaka venait de mettre à découvert devant la jeune directrice du "Cri de Paris", plusieurs aspects de l'âme japonaise, inconnus d'elle. Secrètement, elle se demanda si Toshi n'était pas l'image vivante de la légende. Pour lui aussi les nuages étaient venus monter la garde autour de celle qu'il aimait, et il avait continué d'aimer en silence . . . Mais le jour était enfin venu où l'astre avait appelé le poète dans son royaume, tandis que Virginia était certaine de ne jamais répondre à l'amour du jeune Japonais!

La pauvre petite fille qu'elle était, seule et perdue au bout du monde, sentait bien dans son coeur un désir avide de bonheur, mais d'un bonheur fait d'autre chose que de rêves et d'illusions!

— Nous voici arrivés! dit Toshi, rompant le silence. J'espère que cette promenade ne vous aura pas fatiguée!

— Oh! non! Je vous remercie! J'ai été si heureuse de cette visite en votre compagnie! Vous savez si bien faire aimer votre pays!

— Tout à votre disposition pour recommencer si vous en éprouvez le désir! fit le jeune Japonais en s'inclinant profondément.

Virginia le regarda s'éloigner avec un soupir. Cette journée de vacances était sans doute la dernière avant le feu des commandes. Dès le premier-de-l'An passé, des réceptions seraient annoncées dans différents cercles de Tokio, réceptions qui devaient réunir l'élite de la société cosmopolite en même temps que bon nombre de personnalités de la capitale. Il importait donc que tout fût prêt et que la jeune directrice du "Cri de Paris" satisfît sa nouvelle clientèle.

Il devint en effet évident que, puisque Tokio possédait dans le centre le plus fréquenté une authentique maison de couture française, il n'était plus besoin de faire venir de Paris des modèles coûteux. Nulle n'était mieux indiquée que la gracieuse émule de Mme Sabert pour habiller les femmes les plus difficiles, Virginia eut donc sans tarder à faire face à de nombreuses commandes et les ouvrières de son atelier se trouvèrent rapidement débordées de travail.

— Quel succès! déclara un jour la belle Doris Savage à la jeune Parisienne. J'en suis heureuse pour vous, chère petite amie . . . Vous voulez bien, n'est-ce pas, que je vous appelle ainsi . . . J'adore tout ce qui est français et vous êtes particulièrement adorable! . . . Peut-être savez-vous déjà que j'ai été mariée à un attaché de votre ambassade?

— On me l'a dit! répondit Virginia. J'ai su aussi qu'il vous avait laissée veuve quelques mois après votre mariage!

Elle ne pouvait se défendre d'une certaine sympathie pour cette Hindoue si merveilleusement belle. Elle éprouvait une joie d'artiste à mouler dans le satin ou le lamé son corps fait à ravir et s'amusait parfois de son babillage frivole.

— Mon mari était charmant, continua-t-elle . . . J'ai été par lui gâtée, choyée, entourée comme le sont peu de femmes de mon pays . . . Ce bonheur a été trop court! . . . Voyez-vous, il n'y a pas d'hommes ici qui puissent égaler les Français sur le chapitre de la galantrie!

— Vous croyez? fit en riant Virginia.

— J'en suis certaine! . . . Eux seuls ont cette manière exquise de vous baiser la main, de vous dire que vous êtes belle et de prévenir vos moindres désirs . . . Si je me remarie, ce ne sera qu'avec l'un d'eux! Et j'avoue que je n'ai pas l'intention de supporter longtemps mon état de veuve!

— Vous êtes évidemment trop jeune! concéda Virginia.

— Et même, je peux bien vous faire une confidence . . . à vous, petite amie si jolie, si fine, si compréhensive! . . . J'ai déjà jeté mon dévolu sur Olivier de Favre, l'attaché de votre ambassade . . . Je le veux . . . Je l'aurai! . . . Il faut que vous m'aidiez à faire sa conquête!

— Comment cela? interrogea la jeune fille, amusée malgré elle.

— En me faisant pour le prochain bal de l'ambassade la robe la plus sensationnelle qui soit . . . Je veux être la plus belle de toutes! Puis-je compter sur vous?

— Bien sûr! La direction d'une maison de couture ne doit-elle pas avoir à coeur de faire triompher ses clientes?

Et ensuite, ce sera la très importante réception que doit donner Mikio Tanaka, le Prince des perles de culture? Vous êtes au courant? Son fils est, paraît-il, de vos amis! . . . Olivier y sera, naturellement . . . Il me faudra une autre toilette . . .

(à suivre)

La condition et le travail de la femme intéressent l'U.M.O.F.C.

PARIS — Le Bureau de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques s'est réuni à Paris. Il a pris connaissance des actions en cours en Amérique latine, aux Antilles anglaises, au Canada, notamment. Un Secrétariat régional pour l'Amérique latine vient d'être ouvert à Buenos Aires.

En outre, l'Union Mondiale des Organisation Féminines Catholiques, par le travail de ses commissions, continue l'étude des problèmes suivants: l'éducation des adultes, la condition de la femme, le travail de la femme.

Le Service des relations internationales a mis le Bureau au courant des travaux et interventions faites à l'O.N.U., à l'U.N.E.S.C.O. et à la F.A.O. Les relations maintenant solidement établies entre l'Union mondiale et les Organisations internationales spécialisées s'intensifient non seulement au siège de ces Organisations, mais aussi à l'occasion des séminaires qu'elles organisent dans toutes les parties du monde.

Au sujet du procès de Liège, le Bureau a publié la déclaration suivante:

La parole est aux Femmes catholiques du monde entier.

Elles n'avaient pas encore parlé officiellement. Elles attendaient la réunion du Bureau international de l'Union mondiale des Organisations féminines catholiques, qui s'est tenue à Paris. Il n'est pas trop tard. Le procès de Liège a perdu maintenant son caractère passionnel. L'enfant, hélas! ne se réveillera plus. Le problème des faits est passé. Il faut avoir pitié de ceux qui ont souffert atrocement. Ne les jugeons pas. Mais le problème de droit demeure, ou plus exactement le problème moral.

L'Union mondiale des Organisations féminines catholiques, par la voie de son Bureau, lance solennellement trois déclarations:

1) — **La vie humaine** est sacrée. Elle est un don spécial de Dieu. Le droit naturel et l'Eglise ont toujours réprouvé l'euthanasie. L'homicide est toujours un crime, sauf dans les cas de légitime défense. On n'a pas le droit de tuer un enfant, ni un vieillard. On n'a pas le droit de tuer un enfant qui n'a pas encore ouvert les yeux à la lumière du jour; on n'a pas le droit de tuer un enfant malformé. L'enfant malformé à une âme, appelée d'ordinaire à penser, à aimer et à vouloir. On ne fait pas à l'homicide une part. Si une brèche était permise contre le respect de la vie, ce serait une voie ouverte à tous les crimes. L'homme ne remplace pas Dieu.

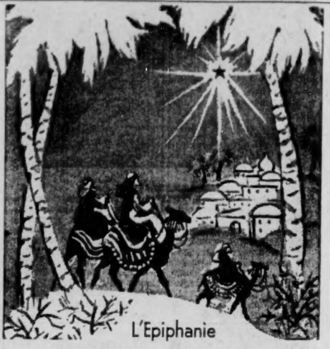
2) — **La médecine** est faite pour protéger la vie, non pour la supprimer. Un médecin n'est pas autorisé à se servir de sa science pour tuer. Comme les autres hommes, il est tenu au respect de la vie humaine. Une législation très ferme devrait rappeler ce principe à tous ceux qui ont la charge de mettre en application la science médicale. Les spécialités pharmaceutiques, dont la multiplicité ne cesse de s'accroître, employées sans l'avis du médecin, provoquent le contraire de ce qu'elles devraient obtenir et entraînent des maladies en quelque sorte thérapeutiques, ce qui est une contradiction dans les termes. L'abus des remèdes appelés tranquillisants est aussi funeste; il est souvent une preuve de lâcheté devant les impératifs de la conscience droite et courageuse.

3) — **Toute la société** doit être éduquée pour assurer une protection efficace des enfants mal formés et aider leurs mères et leurs familles. La société doit multiplier ses efforts pour aider ces enfants. Elle aide les alcooliques, les coupables, les criminels. Pourquoi n'aiderait-elle pas ces victimes innocentes?

Elle doit entourer leurs parents par le réconfort des aides familiales et sociales, des médecins, de tous ceux qui peuvent exercer près d'eux une action compréhensive et respectueuse.

Mais souvent elle devrait, pour le bien même de la famille qui ne peut pas vivre dans un état continuel d'héroïsme, sortir cet enfant de son milieu naturel avec le consentement des parents, pour l'élever dans toutes ses possibilités en des établissements attentifs et spécialisés qui donneraient confiance aux malformés et chercheraient à les réintéger dans la vie sociale.

Pour des chrétiens, les déclarations qui précèdent s'illuminent par des clartés de la foi dans la croyance à la valeur du sacrifice uni au mystère central de la Rédemption.



L'Epiphanie

La vocation des Gentils

Et la lumière vint en ce monde et les ténèbres ne la reconnurent pas.

Epiphanie signifie la lumière sur nous. C'est la fête de la lumière, de la lumière de la foi sur le monde païen; c'est l'anniversaire de la vocation des Gentils à la Révélation divine, à la connaissance de Dieu. Voici que des Mages d'Orient, conduits par une étoile, vinrent à Jérusalem.

Ces savants étaient des scrutateurs d'étoiles. Les étoiles, ces larmes d'or du manteau de la nuit, ont toujours eu le don de bien inspirer les humains. Les Mages leur durent sans doute cette pitié et cette religieuse obséquiosité à l'inspiration du ciel. Et l'une d'elles leur fit signe et les conduisit vers l'étoile de la mer, vers le Créateur des étoiles . . . et entrant dans la maison, ils trouvèrent l'Enfant et Marie, sa mère . . . nous dirions aujourd'hui le Sacré-Coeur et Notre-Dame du Sacré-Coeur . . .

Les Mages furent sans doute conduits à Bethléem par une inspiration divine, mais on peut se demander par quelles vertus ils méritèrent cette grâce? Et la réponse est facile: ce fut l'humilité et la simplicité de leur esprit et la pureté de leurs coeurs.

Et en ceci ils sont nos modèles, les modèles de tous les adorateurs du vrai Dieu. Les seuls sentiments qui conviennent à ceux qui veulent s'approcher de la divinité, du bon Dieu pour le connaître et le vénérer sont l'humilité et la simplicité de l'esprit et la pureté du coeur.

Humilité et simplicité d'esprit

La simplicité et l'humilité de l'esprit sont nécessaires pour trouver l'Enfant-Jésus et le reconnaître.

Les premiers adorateurs de Jésus sont des gens humbles, des ignorants et des sages, les Bergers et les Rois Mages. Les pauvres bergers reconnaissent tout de suite leur Pasteur et les Rois, le Roi des cieux, parce qu'ils sont humbles de coeur. Ceux-là sont humbles parce qu'ils ne connaissent rien et savent qu'ils ne connaissent rien; et ceux-ci, les savants le sont, parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent pas tout savoir. Les orgueilleux, les égoïstes, les infatués d'eux-mêmes et de leur science ne connaîtront jamais le bon Dieu, parce qu'ils s'imaginent tout savoir.

Pureté du coeur

Pour conserver et faire fructifier notre foi, il nous faut encore garder notre coeur pur et détaché des plaisirs illégitimes des sens. L'humilité nous donne Dieu, et c'est la pureté qui le retient.

Hérode n'est pas venu adorer le Christ et lui offrir les dons de la royauté. C'est qu'Hérode s'adorait lui-même. Il avait trop à faire à surveiller ses intérêts matériels et à voir à ses plaisirs. Ni les impudiques, ni les avares, ni les ivrognes ne posséderont le royaume des cieux.

Ecoutons quelques voix des grands du siècle, qui ont vécu loin de la foi. Ils nous disent clairement que ce sont leurs passions qui les empêchaient de croire. C'est Musset:

"Tant que mon faible coeur, encor plein de jeunesse,
A ses illusions n'aura pas dit adieu,
Je voudrais m'en tenir à l'antique sagesse,
Qui du sobre Epicure a fait un demi-dieu.
Je ne puis; malgré moi l'infini me tourmente."

Paul Féval, l'admirable Paul Féval, eut l'humilité d'avouer: "Ce furent la crise de l'adolescence et la peur de certains aveux qui me firent renoncer à mes habitudes de piété".

Ah! ce n'est plus l'Evangile qui est trop obscur, ni la religion qui est trop exigeante, ni notre curé qui a tort. C'est nous qui nous éloignons du bon Dieu; nous ne voulons plus faire de sacrifices pour nous élever jusqu'à Lui.

Conclusion

L'Epiphanie est la fête de la foi révélée aux Gentils. Nous avons eu l'insigne bonheur de posséder cette foi dès notre berceau. On a dit de nous, Canadiens français, que nous étions un peuple au coeur d'or et aux clochers d'argent. Méritons toujours cette belle réputation. Restons fidèles aux traditions de nos ancêtres. Soyons soumis de coeur et d'esprit aux enseignements de notre Mère l'Eglise, en dehors de laquelle il n'y a pas de salut ni pour les individus ni pour les peuples.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Au début de l'année presque tout le monde fait un bilan quelconque. Voici celui de ce que les hommes doivent au Seigneur. Les "hommes", pas l'humanité, ni les femmes. Non les hommes: les maris. Car ils lui doivent énormément d'action de grâces! Pas tant, remarquez bien, pour les avoir pourvus d'une épouse (certains d'entre eux, peut-être, ne verraient pas là matière à louanges!), mais d'avoir fait aux femmes une obligation de conscience de tant de choses: Bien tenir la maison. Mener la barque familiale avec sagesse. Etre "disponible" quand maris et enfants ont besoin d'elles. Garder le sourire malgré les "tuiles". Etre de bonne humeur (ou le paraître!) surtout quand l'époux est "grognon" lui! Hein? vous ne croyez pas qu'ils ont de la chance les hommes, que leurs épouses soient comptables envers le Seigneur de tout cela?

Pas d'accord, les maris?

Oh! alors, c'est grave! Faites votre bilan, épouses!

✦ ❂ ✦

— Chère madame, me permettez-vous de vous présenter mon mari?

— Non, merci bien, j'en ai assez d'un.

✦ ❂ ✦

La bêtise est le pire des vices, parce que c'est le seul dont on ne se corrige jamais.

(Edmond About.)

✦ ❂ ✦

Lorsque, à la dernière heure, on se trouve empêché d'assister à un souper accepté, il faut s'excuser en toute hâte, par télégramme ou par exprès, en indiquant avec une grande précision la raison pour laquelle on ne paraîtra pas. Il faut une raison bien grave pour s'excuser en dernière heure et risquer ainsi de mettre une maîtresse de maison dans l'embarras.

Savez-vous que l'on devrait se servir d'un linge mouillé pour ramasser les éclats de verre. Les petits morceaux de verre colleront au linge humide que l'on jettera ensuite.

✦ ❂ ✦

Gluck, l'illustre musicien, ayant cassé accidentellement le carreau d'une devanture, le boutiquier exigea qu'il le lui payât. Il donna un petit écu. L'homme, n'ayant pas de monnaie à rendre, lui dit qu'il allait en demander à un voisin.

— Inutile de vous déranger, fit le compositeur, je vais compléter la somme.

Et il cassa un autre carreau.

✦ ❂ ✦

Les bijoux (sauf les perles) peuvent être lavés dans un savonnage chaud et déposés ensuite dans de la sciure de bois très fine afin de les bien sécher.

✦ ❂ ✦

Ne permettez jamais qu'un enfant soit puni sans réserve sans avoir eu le droit de s'expliquer, d'exprimer les motifs qui l'ont fait agir.

✦ ❂ ✦

En cette nouvelle année souhaitons à toutes les femmes qu'elles soient plus belles, non à l'aide des produits fabriqués par les chimistes mais de la vraie beauté qui vient de la profondeur de la vie intérieure et de la richesse de leur âme qui ajoutent de l'éclat aux yeux et un rayonnement au sourire.

✦ ❂ ✦

Une chose rare et des plus étranges: Une belle-mère muette comme une carpe!

✦ ❂ ✦

Des branches de céleri coupées très minces boucleront si on les fait refroidir dans le réfrigérateur dans un bol avec une tranche de pomme de terre crue.

Vers le 3e Congrès international de l'Apostolat des Laïques

ROME — Le Comité permanent pour les Congrès internationaux de l'Apostolat des Laïques poursuit actuellement la préparation du troisième Congrès, qui se tiendra après le Concile oecuménique, sur la base des décisions que les assises conciliaires prendront en ce qui concerne l'activité des laïques.

Une première réunion "régionale" en préparation du Congrès se tiendra à Londres du 24 au 26 mai, avec la participation de représentants des différentes organisations de l'Apostolat des Laïques du Pays de Galles, d'Ecosse, d'Irlande, d'Angleterre, du Danemark, de Norvège, de Suède et de Finlande. Une enquête sera mise au point à cette occasion sur la question de l'unité des Chrétiens.

Une autre conférence préparatoire aura lieu quelques mois après le Concile. Elle rassemblera deux à trois cents délégués représentant tous les mouvements mondiaux et tous les secteurs de l'activité. Elle constituera une sorte de pré-congrès chargé d'étudier les directives conciliaires et d'examiner les résultats de l'enquête préparatoire "Ut unum sint", sur l'unité des chrétiens.



Q. — J'ai trente-six ans et je constate depuis quelque temps que je commence à avoir un double menton. Connaîtriez-vous un moyen ou un exercice qui aiderait à le faire disparaître? — JO-ANNA.

R. — Généralement, le double menton est causé par une vilaine habitude de porter sa tête en avant et basse. La première chose que vous devrez faire, c'est de la porter très haute. Remarquez bien, je ne veux pas dire que vous marcherez le nez en l'air. Du tout. Il s'agit de mettre le cou très droit entre les deux épaules et de l'étirer de sorte qu'on a l'impression de chercher à atteindre le plafond de la pièce avec le dessus de sa tête. Au début, vous vous sentirez mal à l'aise et éprouverez peut-être quelque raideur, même une petite douleur, mais si vous persévérez, vous obtiendrez de très bons résultats. On vend aussi au rayon des cosmétiques des grands magasins et dans les bonnes pharmacies certaines crèmes astringentes avec lesquelles on se donne des massages. On porte la nuit une bande de gaze qu'on passe sous le menton et qu'on attache sur le dessus de la tête, pour tenir le menton ferme. Il se vend des bandes spéciales aux mêmes endroits que les crèmes. N'oubliez pas cependant, que c'est le bon maintien qui vous aidera le plus à faire disparaître ou à contrôler ce double menton.

• • •

Q. — Nous nous installerons dans une nouvelle maison bientôt. Conviendrait-il un peu plus tard que nous organisions une petite soirée pour y souhaiter la bienvenue à nos amis intimes? Quel genre de goûter ou de boissons devrions-nous servir Devons-nous faire visiter la maison à nos invités? Merci. JE JUBILE.

R. — C'est la coutume, quand on entre dans une nouvelle demeure et qu'on y est installé, d'inviter parents et amis à venir "pendre la crémaillaire", ou pour un "house-warming". Il n'est pas nécessaire que ce soit une grande réception, vous pouvez servir un verre de vin, un coquetel ou autre consommation selon vos goûts et ceux de vos invités, accompagné de petits biscuits garnis de fromages, poissons, pâté de foie gras, etc. Plus tard, si vous le désirez, un souper-buffet peut être disposé sur votre table bien garnie et les invités se serviront eux-mêmes avec votre aide et celle de votre mari.

Il est certain que dès qu'ils seront arrivés, vos parents et amis vous demanderont de les faire visiter la maison et que vous ne vous ferez pas prier.

• • •

Q. — Lors d'un récent voyage, j'ai rencontré une jeune fille charmante. Nous nous sommes vus tous les jours pendant plus d'un mois et je lui ai demandé de m'écrire. Je suis très peiné car elle ne l'a pas fait et je voudrais tellement la connaître davantage car elle m'a beaucoup plu. Sans doute n'éprouvait-elle pas pour moi les mêmes sentiments? Votre opinion, s'il vous plait. PRESQUE AMOUREUX.

R. — Il faut croire alors que le feu couve, car vous n'êtes certainement pas tout feu tout flamme. Qu'attendez-vous pour écrire vous-même à cette jeune amie? Vous n'êtes sûrement pas sans savoir qu'une jeune fille bien élevée n'écrit jamais la première à un jeune homme. Votre compagne de voyage attend sans doute de vos nouvelles depuis son retour. Elle se dit peut-être que, comme bien d'autres amitiés de vacances, la vôtre s'est dissipée dès votre rentrée au foyer. C'est à vous, mon cher ami, d'écrire au plus tôt à cette demoiselle si vous désirez correspondre avec elle. Allons, dépêchez-vous et bonne chance.

• • •

Q. — Je dois me fiancer sous peu et nous nous demandons, mes parents et moi, s'il faut absolument inviter mes futurs beaux-parents et les frères et soeurs de mon ami à la réception que nous organiserons à cette occasion. Un conseil, s'il vous plait. — ROSETTE.

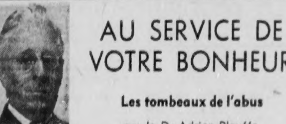
R. — Si vous le préférez, vous pouvez faire une petite fête intime et n'inviter que le père et la mère de votre fiancé. Si vous invitez ses frères et ses soeurs, il vous faudra les inviter tous, avec leurs maris et leurs femmes.

LOUISE.

Exhumation des ossements d'un frère enseignant

MONTREAL — Les restes du Frère Théophanus-Léo, des Frères des Ecoles chrétiennes, ont été exhumés, le 17 novembre dernier, du cimetière de la maison provinciale, à Laval-des-Rapides, afin de procéder à la reconnaissance de ses restes pour les fins de sa cause de béatification.

Ce religieux est né Adolphe Chatillon en 1871, à Nicolet, d'Octave Hardit, dit Chatillon, et de Marie-Alma Alexandre. Il a été professeur à St-Jean-Iberville, à St-Jean-Baptiste de Québec et au juvénat de sa communauté avant d'assumer, en 1904, la direction de l'Académie Piché, à Lachine, et plus tard celle de l'école Ste-Cunégonde, à Montréal; puis il devenait maître des novices jusqu'en 1923 et visiteur général des maisons de formation de l'Amérique du Nord. Il mourut le 28 avril 1929.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Les tombeaux de l'abus

par le Dr Adrien Plouffe

BOISSON

Ceux qui passent leur temps à boire
S'en vont au-devant
Des pires déboires
Après cinq ans, dix ou quinze ans!
Ni bonheur, ni progrès, ni succès, ni victoire
Même pour les plus grands talents
A moins qu'ils ne s'assagissent à temps.
Ce sont des malades authentiques
Pour qui toute boisson
Alcoolique
Est un poison
Spécifique!
Pour eux, l'obstinence totale est donc
L'unique espoir de guérison
Qui puisse luire à l'horizon!
Il faut qu'ils cessent de boire, sinon
Ce sera le deuil pour toute la maisonnée!

Epitaphe

Ci-gît le sieur Boivin-Tonneau,
Ivrogne fieffé qui ne buvait jamais d'eau.
Il en boit maintenant, hélas, mais l'eau de pluie
Ne peut plus lui donner la vie!

MANGEAILLE

Messire Rabelais
S'ébaudirait
Devant le spectacle ineffable
De Jean-Baptiste Porphrais à table!
C'était toujours un festin
Chez notre amateur de boustifaille!
Du matin au soir, du soir au matin
Sonnait gaillardement l'heure de la mangeaille!
Il adorait les cochonailles
Et les pâtés de foie truffés
Et les rognons de veau sautés
Le coq au vin et tous les plats bien cuisinés.
Pour lui, la gastronomie avant tout
Etait l'art de manger tous son soûl!
Et il était si peu sage
Qu'après un repas plantureux
Il s'empiffrait de fromages
Et des desserts les plus riches et savoureux.
Il vient de s'envoler au ciel
Après avoir bouffé comme Pantagruel!

Epitaphe

Ci-gît, gourmangeur réputé
Jean-Baptiste Porphrais, mort d'avoir trop goûté
Le charme, la grâce infinie
D'une table trop bien garnie.
Il jeûne désormais et pour l'éternité.

Adrien PLOUFFE

Un demi million en huit ans

Le Conseil de la Fraternité française vient de se réunir à Québec. Il a procédé à la répartition d'une bonne partie de l'argent recueilli en 1962 pour les groupes français des diverses provinces du Canada et des Etats américains. Un montant global de vingt-cinq mille dollars a été divisé entre vingt-cinq oeuvres comprenant des secrétariats d'associations, des maisons d'enseignement, des journaux, des postes radiophoniques.

La première souscription de Fraternité française a eu lieu en 1955 sous les auspices du Conseil de la vie française et de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec. En huit ans, elle a rapporté près de cinq cent mille dollars qui ont permis de consolider ou de fonder diverses oeuvres patriotiques. Signalons, parmi les fondations, la Société nationale des Acadiens, la paroisse St-Jean-Baptiste de Victoria. Parmi les oeuvres qui ont reçu des montants appréciables, il faut citer les postes radiophoniques français de St-Boniface au Manitoba, de Gravelbourg et de Saskatoon, en Saskatchewan, d'Edmonton, en Alberta, le journal "L'Evangéline", au Nouveau-Brunswick, l'école supérieure Evangéline, dans l'Ile du Prince-Edouard, la paroisse St-François d'Assise de Kingston, en Ontario, le couvent du Bon Pasteur et celui des Ursulines de Maillardville, en Colombie-Britannique, etc.

Le Conseil de la Fraternité française prépare la campagne 1963. Les présidents actifs seront messieurs Marcel Frenette, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, et Armand Godin, directeur du Conseil de la vie française. La direction générale a été confiée à M. Albert Ricard. Celui-ci a déjà rencontré les comités diocésains et tracé des plans d'action qui ont été approuvés en deux réunions du Conseil de la Fraternité.

La béatification d'un prêtre-journaliste étudiée au Concile

ROME — Les évêques du Concile oecuménique pendant qu'ils étudiaient le schéma sur les Moyens de Communication ont été priés par les Carmélites de demander à la Sacrée Congrégation des Rites d'appuyer la béatification d'un prêtre carmélite hollandais, journaliste martyr au camp de Dachau pendant la guerre.

Ancien recteur de l'Université de Nijmegen et rédacteur-en-chef d'un journal, le Père Titus Brandsma est le seul qui soit connu comme "le premier martyr du National Socialisme".

Le Pape Jean XXIII a dit que la biographie de 236 pages intitulée "Un Journaliste Martyr", par Mgr Fausto Vallainc, directeur de l'Office de Presse du Concile, l'a empêché de dormir pendant toute une nuit en automne dernier.

Dans la préface du livre, Raimondo Manzini, rédacteur-en-chef de l'"Osservatore Romano", dit que le Père Brandsma était un excellent journaliste qui a montré aux autres la façon dont il fallait se dédier à sa profession et "être prêt à mourir au service de la vérité".

En 1935, nommé prêtre conseiller pour tous les journaux catholiques en Hollande par l'archevêque Jan de Jong, plus tard cardinal d'Utrecht, durant l'occupation, le Père Brandsma a dit aux journalistes: "Un jour viendra où LaHaye nous fera faire de la propagande nazie". En 1941 l'armée d'occupation télégraphia des ordres de LaHaye à tous les bureaux de rédaction suivant lesquels, à l'avenir, seuls les communiqués et articles venant du Mouvement National Socialiste ou d'organisations sous sa coupe pourraient être imprimés.

Alors conseiller de presse de l'archevêque d'Utrecht, le Père Brandsma se rendit en dix jours dans trente bureaux de rédaction afin de créer un front unique contre la propagation de l'idéologie nationale socialiste "même si cela impliquait" la suspension ou la suppression d'un journal. Le 19 janvier il fut arrêté par les Nazis et condamné à la prison. Puis il fut transféré à Dachau où il fut tué le 26 juillet 1942 par une piqûre d'acide carbonique, puis envoyé au four crématoire.



Nouvelles sucreries des Fêtes

Défaire en crème 1 tasse de beurre et 1/4 tasse de sucre. Ajouter 1 tasse de fromage cheddar fort, râpé. Ajouter graduellement 2 tasses de farine tout-usage tamisée. Presser le mélange dans un moule carré de 10 pouces. Cuire à four modéré (350°F.) jusqu'à ce que doré, environ 20 minutes.

Garniture: Etendre sur la pâte 2 tasses de gelée de fruits. Méler 1/2 tasse de cassonade pressée, et 3/4 tasse de farine tout-usage, tamisée, ajouter 1/3 tasse de beurre et couper finement à l'aide de deux couteaux ou d'un mélangeur à pâtisserie. Saupoudrer sur la gelée. Cuire au four jusqu'à ce que doré, environ 15 minutes. Couper en rectangles de 1 à 2 pouces. 50 morceaux.

Maison de Bon Parler français à Montréal

MONTREAL — La Société du Bon Parler français a tenu ces jours derniers à Montréal, son assemblée générale annuelle au cours de laquelle les membres du Conseil d'administration de cette association culturelle et éducative ont décidé la création d'une Maison du Bon Parler français dans la Métropole.

Cet édifice serait acquis dès l'an prochain si possible, alors que la SBPF célébrera le 40e anniversaire de sa fondation par feu Jules Massé. A cet effet, une grande souscription serait lancée en 1963 dans certains milieux pour recueillir les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet.

En plus de loger le secrétariat général permanent et les bureaux de la Société, on prévoit dans l'édifice une salle de réunions, de conférences et d'examens pour les membres du BPF et en particulier tous les professeurs de diction affiliés à la Société et groupés au sein de l'Académie des Ecoles de diction du Bon Parler français. Des bureaux commerciaux pourraient être loués aux autres étages disponibles de la Maison du Bon Parler français dont les plans d'aménagement seront tracés prochainement.

Le Conseil d'administration de la Société du BPF a pris connaissance avec une vive satisfaction des progrès rapides des élèves et de l'extension surprenante des Cercles d'expression orale de la Société. En effet, plus de 500 Cercles ont été fondés depuis deux ans environ dans plus de 300 maisons d'enseignement (écoles secondaires, collèges, couvents, écoles normales et institutions diverses) ainsi qu'au sein d'associations patriotiques et même de clubs sociaux, tant à Montréal que dans toute la province de Québec et même au sein des groupes canadiens-français des autres provinces.

Ces nombreux Cercles groupent actuellement plus de 15,000 membres qui suivent assidûment chaque semaine le programme qui leur est tracé par le bulletin mensuel "La Maîtrise de la Parole" édité et diffusé par la Société du Bon Parler français dans tous ces Cercles qui ont pour but la création de langage spontané ainsi que la correction et l'amélioration du français oral, ce qui est la base même de l'action et la raison d'être essentielle du BPF.

Les directeurs de la Société du BPF ont exprimé le désir de se rencontrer plus souvent désormais, surtout en raison de l'intérêt qu'ils portent à la Société et au projet de la Maison du Bon Parler français. A cette fin, le Conseil d'administration sera convoqué lors de chacune des réunions de l'Exécutif central de la Société en 1963.

Le président et les membres ont enfin souligné l'importance du rôle et la nécessité de l'existence et du progrès de la Société au sein du Canada français où elle remplit une mission reconnue d'utilité publique par les plus hautes autorités depuis quarante ans et dont les travaux ont été couronnés cette année par l'Académie Française (médaille Richelieu) pour l'ensemble de son oeuvre et son apostolat au service de la langue française pour le bien du peuple canadien-français.

Le mouvement oecuménique organisé en Angleterre

LONDRES — Etant donnée sa position insulaire, la Grande-Bretagne met parfois longtemps à suivre le continent. Le mouvement oecuménique en est un exemple.

Depuis que le Saint-Office a diffusé ses instructions "De Motione Ecumenica", en Allemagne, en France et en Hollande, l'Eglise catholique a eu une grande activité oecuménique.

En fait, ce mouvement a été très actif depuis que les chrétiens de toutes dénominations se sont unis pour défendre la religion contre les Nazis. On remarque en effet que, dans les pays occupés, les chrétiens ont otut d'abord appris ensemble, à s'entraider, à se donner asile et même à comploter contre les assauts du nouveau paganisme.

En Angleterre, quelques intellectuels catholiques et, en particulier, certains Dominicains et Jésuites ont été en contact depuis des années avec leurs frères séparés en France et ont aussi appris les méthodes de l'oecuménisme. Mais ce n'est que sous le règne du Pape Jean XXIII que le mouvement oecuménique a commencé.

Climat nouveau

La personnalité du Pape contribua beaucoup à modifier l'optique des non-catholiques en Angleterre vis-à-vis du Vatican. Dans le jargon moderne, on peut dire que le Pape Jean XXIII a donné à l'Eglise catholique "un nouveau visage" aux yeux des protestants. On sait que la visite de l'ancien archevêque de Canterbury, le Dr Fisher, suivie des visites du Modérateur de l'Eglise d'Ecosse, a répandu un climat nouveau dans les relations entre les diverses églises.

Le Dr Fisher m'a dit que l'attitude du Pape Jean XXIII lui a inspiré l'initiative d'une visite au Vatican. Ceci eût été impensable il n'y a même pas cinq ans. L'aspect le plus saillant de cette visite fut le fait que l'idée émise par le primat de l'Eglise d'Angleterre de rendre visite au Pape a été universellement approuvée par les non-catholiques en Angleterre.

Ayant réalisé l'importance de l'Eglise d'Angleterre dans le monde protestant, le Saint-Père a nommé deux évêques anglais pour servir l'unité chrétienne, Mgr Holland, de Portsmouth, et moi-même. Avant la visite du Modérateur de l'Eglise d'Ecosse, un troisième évêque britannique, le Dr Hart, de Dunkeld, a également été nommé. Avec l'accord du Saint-Père, la hiérarchie d'Angleterre et du Pays de Galles a immédiatement formé un comité pour l'unité chrétienne composé des évêques suivants: Mgr Heenan, l'archevêque de Cardiff, l'évêque de Clifton ,l'évêque auxiliaire de Westminster (Dr Cashman) et Mgr Holland.

Le Comité formé par ces évêques a immédiatement organisé une conférence pour expliquer le mouvement oecuménique au clergé. Cette conférence s'est tenue à Heythrop, et des représentants de chaque congrégation religieuse y ont été invités. La seconde démarche consistait à établir un dialogue oecuménique avec l'Eglise d'Angleterre. J'ai demandé au Dr Ramsey, archevêque de Canterbury, de nommer six théologiens pour discuter avec six théologiens catholiques le sujet de l'Eucharistie. La conférence eut lieu au Prieuré bénédictin de Worth dans le Sussex juste avant l'ouverture du Concile. Les rapports entre catholiques et non-catholiques n'ont jamais été aussi cordiaux depuis le 16e siècle.

Record de 2,670,000,000 de passagers-milles

MONTREAL — La société Air Canada, qui célébrait en 1962 son premier quart de siècle au service des Canadiens, a transporté près de 4,000,000 de voyageurs et parcouru un total record de 2,670,000,000 de passagers-milles durant l'année écoulée.

Dans le sommaire annuel d'Air Canada publié aujourd'hui, le président G. R. McGregor a déclaré qu'une augmentation du rendement moyen par passager-mille parcouru — en dépit d'une tendance soutenue au transport en classe économique — alliée à des diminutions appréciables dans les frais unitaires, a réduit sensiblement le déficit de la Société en 1962 comparativement à celui de 1961.

Le nombre de voyageurs transportés a augmenté de 5 pour cent comparativement à 1961, tandis que le nombre de passagers-milles payants, (qui équivaut au nombre de passagers multiplié par le nombre de milles que ceux-ci ont parcourus), s'est accru de 8 pour cent, la longueur moyenne des voyages augmentant sensiblement. En même temps, le nombre de sièges-milles mis à la disposition du public, (qui équivaut au nombre de sièges fournis multiplié par le nombre de milles que les avions ont parcourus), a augmenté de 15 pour cent pour atteindre près de quatre milliards et demi. Ces statistiques sont basées sur les résultats des dix premiers mois, auxquels ont a ajouté les chiffres estimatifs applicables aux deux autres mois.

M. McGregor a dit qu'une revision des tarifs domestiques a porté le rendement de la société Air Canada, en 1962, à 6.04 cents par passager-mille parcouru comparativement à 5.8 cents en 1961, en dépit d'une tendance soutenue au transport en classe économique qui a fait que 87 pour cent de tous les passagers d'Air Canada se sont prévalus des tarifs plus modiques.

Les Canadiens sont champions du téléphone

MONTREAL — Ce ne sont pas les Français, ni les Italiens, ni les Espagnols non plus que les Américains qui sont champions de la conversation téléphonique. Ce sont les Canadiens. Et pour la dixième année.

Chaque Canadien, les Canadiennes comprises bien sûr, s'est servi en moyenne 551 fois du téléphone au cours de 1961, comparativement à 538 fois l'année précédente, selon les derniers rapports de The World's Telephones, publication de l'American Telephone and Telegram Company.

Les Etats-Unis viennent au deuxième rang avec 529 conversations, suivis de l'Islande où la moyenne per capita a été de 487.

Au Manitoba

Le programme de relèvement des Indiens est une réussite

WINNIPEG — Le programme de développement collectif du Manitoba, destiné à relever la condition misérable de 50,000 Indiens et Métis, ne s'applique que depuis trois ans, mais donne déjà des résultats. Il entraine une dépense annuelle de $140,000, également partagée entre les gouvernements fédéral et provincial. Il vise à remédier foncièrement aux maux économiques et sociaux qui affligent depuis longtemps la population indienne et métisse de la province.

Le programme se fonde sur le travail de huit conseillers, dont deux Métis, tous diplômés, qui habitent, sur place, avec les populations qu'ils ont mission d'aider. Ils doivent d'abord inspirer à celles-ci, le goût du travail qui leur permettra une vie plus large, indépendante de l'aumône.

Ces conseillers se bornent à instruire leurs protégés, sans leur imposer de solutions. Ils indiquent la voie à suivre. Les collectivités indiennes ou métisses se mettent ensuite à l'oeuvre. L'administration note que l'influence des conseillers donne déjà de bons résultats.

Les coopératives

Depuis un an six coopératives de production se sont fondées en exécution du programme; leur chiffre d'affaires a atteint $85,000, leur actif est de $8,000. Trois sont des coopératives de pêche; les autres coupent du bois pour les fabriques de pâte. En outre se sont constituées quatre coopératives de consommation et une caisse populaire.

Si l'effectif des coopératives ne monte encore qu'à 550 membres, en revanche ces dernières assurent du travail à de nombreux citoyens qui n'y sont pas inscrits. La coopérative de pêche de Camperville, pourtant située dans une région peu peuplée, a vendu 87,000 livres de mulet et de "jackfish" d'une valeur de $8,000.

L'application du programme favorise aussi la petite entreprise; ainsi certains Indiens de Norway House exercent aujourd'hui le métier de chauffeur de taxi.

M. Jean Lagassé

L'auteur du programme est un sociologue âgé de 37 ans, M. Jean Lagassé, originaire de Gravelbourg, Sask., qui habite maintenant à St-Boniface. Chargé d'une enquête sur les Indiens et Métis, il déposa son rapport en 1959. Non seulement le gouvernement provincial en accepta les conclusions, mais le chargea d'appliquer les recommandations qu'il avait formulées.

Dans son rapport M. Lagassé expose qu'au Manitoba "Indien" et "Métis" sont synonymes de misère. Il a constaté qu'un grand nombre de citoyens des deux catégories habitent des régions lointaines, sans emploi fixe; leur vie, dépendant de chasse ou de cueillette, est précaire.

D'autres habitent "en marge" de la collectivité blanche, mais n'en tirent aucun bénéfice parce qu'ils n'ont pas de métier, donc pas d'emploi; ils manquent même de ce que M. Lagassé appelle "l'aptitude au travail".

Le programme établi par M. Lagassé vise à remédier à ces insuffisances, d'abord en intégrant Indiens et Métis, en les groupant en communautés dotées d'une certaine cohésion. M. Lagassé prévoit qu'il faudra deux générations pour y arriver, mais en fait la condition du succès; autrement, les efforts dispersés d'Indiens ou de Métis, resteront vains. M. Lagassé espère que d'ici trois à cinq ans le programme fera ses frais en diminuant les frais d'assistance publique et en transformant des chômeurs en citoyens qui subviennent à leurs besoins et paient l'impôt. En outre les collectivités indiennes et métisses auront une vie moins pénible, plus heureuse.

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Fête des Rois

Ne manquez pas de venir à la soirée familiale qui aura lieu ce samedi 5 janvier 1963, à partir de 7 h. 30 p.m.

Il y aura de quoi amuser tout le monde. Pour les adultes, l'entrée sera de 50 sous, tandis que les enfants d'âge scolaire y seront admis gratuitement.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of PHILEAS CLEMENT, late of the village of Val Marie, in the province of Saskatchewan, retired farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by statutory declaration and with particulars and valuation of security held, if any, must be sent to the undersigned before the 31st day of January A.D. 1963.

W. A. BAKER, B.A., solicitor for the executor Loreburn, Sask.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of HENRI LOUIS JOSEPH LEMOINE, late of the Parish of Ste. Agathe, in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned Solicitor at his office, 302 McIntyre Bldg., Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 4th day of February, A.D. 1963.

DATED at Winnipeg, Manitoba, December 27, 1962.

JOSEPH N. LANDRY, Solicitor for Ida Marie Laura Lemoine, Administratrix.